

MUSÉE CANADIEN DE LA NATURE

RAPPORT ANNUEL 2024-2025

TABLE DES MATIÈRES

MESSAGE DE LA PRÉSIDENTE DU CONSEIL ET DE LA DIRECTRICE	1
APERÇU	3
GOVERNANCE	5
CONSEIL D'ADMINISTRATION	6
COMITÉS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION	8
ÉQUIPE DE LA HAUTE DIRECTION	9
NOS CADRES STRATÉGIQUES	11
NOTRE SCIENCE.....	21
INSPIRATION : MOBILISATION DES VISITEUSES, VISITEURS, PARTENAIRES ET DONATEURS	23
NOTRE CONTEXTE D'EXPLOITATION.....	29
NOS RÉSULTATS D'EXPLOITATION	33
RAPPORT FINANCIER.....	51

RECONNAISSANCE DU TERRITOIRE

Le Musée canadien de la nature se trouve sur le territoire traditionnel et non cédé du peuple algonquin Anishinābe qui gère cette terre depuis des milliers d'années. Nous reconnaissons que les recherches scientifiques du Musée se déroulent sur les territoires des Premières Nations, des Métis et de l'Inuit Nunangat, et que la collection nationale d'histoire naturelle en provient de ces territoires. Nous rendons hommage aux gardiens et gardiennes du savoir, jeunes et vieux, alors que nous poursuivons l'important parcours de la réconciliation.

MESSAGE DE LA PRÉSIDENTE DU CONSEIL ET DE LA DIRECTRICE

C'est avec une grande fierté que nous revenons sur une année de transformation pour le Musée canadien de la nature — une année qui marque à la fois l'aboutissement d'un cycle et un nouveau départ.

En 2024-2025, nous avons mené à terme la dernière année de notre Plan stratégique 2019-2024, tout en lançant un nouveau plan quinquennal qui orientera le Musée jusqu'en 2030. Ce double objectif a renforcé notre engagement envers l'excellence en recherche et en collections, l'engagement et l'inspiration du public, l'inclusion et l'accessibilité, ainsi que

la réconciliation avec les peuples autochtones. L'année a été marquée par un élan soutenu — porté par un nouveau plan stratégique ancré dans notre mission et nourri par la passion de notre personnel, de nos bénévoles et de nos partenaires.

Nos expositions et nos programmes ont inspiré et sensibilisé plus de 472 000 visiteurs. Grâce à des expériences immersives comme *L'aventure des bibittes*, le retour de *Papillons en vol* et l'exposition artistique percutante *Retour à la nature*, nous avons offert de puissants rappels de la biodiversité et de la géodiversité qui nous entourent — et du rôle que chacune et chacun d'entre nous joue pour les protéger.

Cette année, nous avons fièrement éliminé les obstacles financiers à la participation aux programmes scolaires virtuels destinés aux écoles publiques du Canada, grâce au soutien généreux de la Fondation TD des amis de l'environnement, de la Fondation Jane Atkinson Smith et de la Coalition canadienne de la littérature océanique. Ce soutien a permis une hausse de 375 % des inscriptions virtuelles, garantissant que ni la géographie ni le revenu ne limitent l'accès à l'éducation à la nature. Nos ateliers scolaires — sur place et en ligne — ont permis à plus de 17 000 élèves d'entrer en contact avec la nature grâce à des apprentissages pratiques, arrimés au programme scolaire, rejoignant des élèves dans chaque province et territoire.

Tout en mobilisant les publics, nous avons également fait progresser les frontières du savoir scientifique. En 2024-2025, nos équipes de recherche ont mené des travaux de terrain



Karen Dodds

Présidente du conseil
d'administration



Danika Goosney

Directrice

partout au Canada — de la Colombie-Britannique à l'île d'Ellesmere en passant par Terre-Neuve-et-Labrador — en collaboration avec des communautés autochtones, générant de nouvelles connaissances et assurant la gestion de la collection nationale d'histoire naturelle du Canada. Nous avons ajouté plus de 23 408 spécimens/lots à cette collection, collaboré avec plus de 230 partenaires de recherche affiliés à plus de 130 établissements, et offert des occasions d'emploi et de formation à 57 personnes inscrites à des programmes collégiaux, universitaires ou de cycles supérieurs — contribuant ainsi à la formation de la relève en biodiversité et en géodiversité.

Notre engagement envers la réconciliation s'est approfondi grâce à des partenariats avec des communautés autochtones, incluant la cocréation de nouvelles expositions, des travaux de terrain ancrés dans les savoirs autochtones, ainsi que la création d'un nouveau poste de direction dédié à faire progresser le cheminement du Musée en matière de réconciliation. Ces efforts témoignent de notre conviction que comprendre la nature et honorer les savoirs autochtones doivent aller de pair.

L'année a également été marquée par des changements au sein de notre gouvernance. Nous avons accueilli de nouveaux membres au conseil d'administration et exprimé notre reconnaissance à ceux et celles dont le mandat a pris fin. Le Conseil demeure résolument engagé envers une saine gouvernance et une vision stratégique éclairée, afin d'assurer la pérennité du Musée dans un contexte en constante évolution.

Nous sommes particulièrement fiers de la résilience, de la créativité et de l'excellence démontrées par nos équipes à travers l'organisation. Malgré les pressions financières et les contraintes de ressources, notre personnel et nos bénévoles ont su offrir des expériences et des services à fort impact, en appui à notre mission et pour l'inspiration des Canadiens.

Tourné vers l'avenir, le nouveau Plan stratégique 2025-2030 du Musée trace la voie vers un impact national encore plus fort. Ancré dans notre mandat public et éclairé par les communautés que nous servons, ce plan nous engage à élargir notre portée, à renforcer nos liens et à accroître notre pertinence à un moment où la nature n'a jamais été aussi essentielle.

À nos visiteurs et visiteuses, partenaires, personnes donatrices, chercheuses et chercheurs, membres du personnel éducatif et partenaires communautaires — merci. Votre engagement et votre appui propulsent notre travail et renforcent notre engagement collectif envers un avenir naturel digne d'être célébré et protégé.

Avec toute notre gratitude,

Karen Dodds, Ph.D.
Présidente du conseil
d'administration

Danika Goosney, Ph.D.
Directrice

Le musicien et biologiste Tarun Nayar installe son exposition avec des plantes et des champignons lors d'une soirée Nature Nocturne. Photo : CPerry © MCN



APERÇU

Le Musée canadien de la nature (le « Musée », la « Société » ou le « MCN ») est l'un des six musées nationaux du Canada. Créé en 1990 en vertu de la *Loi sur les musées*, il constitue une société d'État figurant à l'annexe III, relevant du Parlement par l'entremise du ministre de l'Identité et de la Culture canadiennes et ministre responsable des Langues officielles. Son mandat législatif est de : « ...*accroître, dans l'ensemble du Canada et à l'étranger, l'intérêt et le respect à l'égard de la nature, de même que sa connaissance et son degré d'appréciation par tous par la constitution, l'entretien et le développement, aux fins de la recherche et pour la postérité, d'une collection d'objets d'histoire naturelle principalement axée sur le Canada ainsi que par la présentation de la nature, des enseignements et de la compréhension qu'elle génère.* ».

En tant que musée national des sciences naturelles et de l'histoire naturelle, le Musée offre des connaissances fondées sur des preuves et des expériences engageantes qui rapprochent les gens du monde naturel — passé, présent et futur. Il s'agit d'un établissement axé sur la recherche qui préserve et interprète le patrimoine naturel du Canada par l'entremise de programmes scientifiques, d'expositions et d'une collection de plus de 15 millions de spécimens. Cette collection nationale contribue à documenter la biodiversité et la géodiversité de la planète, et joue un rôle essentiel dans la compréhension et la résolution des défis mondiaux, notamment la perte de biodiversité et les changements environnementaux, dans une perspective canadienne.

Grâce à ses galeries, ses programmes, ses ressources en ligne et ses événements spéciaux, le Musée rejoint les publics partout au pays et au-delà, en personne comme en virtuel. Le public peut explorer l'histoire naturelle au moyen de visites guidées, d'ateliers, de vidéos, de billets de blogue et de matériel pédagogique téléchargeable, tandis que les chercheuses et chercheurs ainsi que la population ont accès à des connaissances scientifiques et à des spécimens numérisés.

Le Musée mène ses activités sur trois sites :



Édifice commémoratif Victoria
(ÉCV), Ottawa (Ontario) : Accueille les galeries, les expositions et les programmes publics.



Campus du patrimoine naturel
(CPN), Gatineau (Québec) : Propriété de 56 hectares où sont conservées les collections nationales d'histoire naturelle et situés les laboratoires de recherche.



Osgoode (Ontario) : Site de huit hectares, établi pour préserver des milieux humides à titre de compensation environnementale.



GOUVERNANCE

Le Musée canadien de la nature est régi selon un cadre structuré qui favorise la transparence, la reddition de comptes et l'alignement stratégique avec son mandat législatif. Ce modèle de gouvernance repose sur les lois applicables, les règlements administratifs et des rôles et responsabilités clairement définis. Il est guidé par les principes directeurs et les valeurs fondamentales du Musée.

Le conseil d'administration est l'organe de gouvernance de la Société. Il est chargé de définir l'orientation stratégique du Musée, de veiller au respect des exigences de conformité et de reddition de comptes, et d'exercer une surveillance pour assurer la réalisation de sa mission, de sa vision et de ses valeurs. L'équipe de la haute direction, dirigée par la directrice, est responsable de traduire les orientations du conseil en actions concrètes par une gestion opérationnelle efficace et une mise en œuvre stratégique rigoureuse. À l'échelle opérationnelle, la direction veille à ce que les activités quotidiennes du Musée soient exécutées de manière efficiente et en cohérence avec les objectifs organisationnels globaux.

Cette approche établit des lignes claires d'autorité et de responsabilité, favorise une prise de décision éthique et éclairée, et garantit que l'ensemble des activités du Musée sont alignées sur son mandat public et ses priorités à long terme.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Les membres du conseil ont la responsabilité de bien comprendre le mandat du Musée et le contexte fédéral dans lequel il mène ses activités. Ils jouent un rôle essentiel dans la gérance de l'institution, l'évaluation du rendement de la directrice, le maintien de relations efficaces avec la direction et la représentation du Musée à titre d'ambassadrices et d'ambassadeurs. Les membres du conseil demeurent en fonction jusqu'à la nomination de leur successeur.

Les membres sont nommés par le gouverneur en conseil et exercent leur mandat à titre amovible pour une durée maximale de quatre ans. Le conseil est composé d'un(e) président(e), vice-président(e) et d'un maximum de neuf autres membres provenant de l'ensemble du Canada.

En 2024-2025, le conseil a tenu trois réunions (deux en personne et une en mode virtuel), ainsi que huit réunions de

comités. Il demeure fermement engagé envers la transparence, la reddition de comptes et une gestion responsable des fonds publics et privés, dans le but de maximiser la contribution du Musée aux Canadiennes, aux Canadiens et à la société canadienne.

MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

(en date du 31 mars 2025)

Karen Dodds, Ph.D.

Présidente
Ottawa (Ontario)
(du 16 février 2023 au 15
février 2027)

Glenn Sakaki

Vice-président
Toronto (Ontario)
(du 25 mars 2019 au 17 mai
2025)

Martha Crago

Westmount (Québec)
(du 28 février 2025 au 27
février 2029)

Stephen Greenberg

Westmount (Québec)
(du 15 avril 2019 au 1er février
2027)

Karen Hamberg

Delta, British Columbia
(du 20 juin 2023 au 19 juin
2027)

Christophe Hervier

Rosemère (Québec)
(du 28 août 2024 au 27 août
2028)

Guy Levesque

Calgary (Alberta)
(du 28 février 2025 au 27
février 2029)

Linda Nowlan

Vancouver (Colombie-

Britannique)
(du 25 juin 2018 au 17 mai
2024)

Donald Obonsawin

Whitchurch-Stouffville
(Ontario)
(du 27 janvier 2023 au 26
janvier 2027)

Michael Tolensky

Thornhill (Ontario)
(du 18 mai 2022 au 17 mai
2026)

Secrétariat général par intérim

Isabelle LeBlanc

NOTES :

Ron Calderoni

Boucherville (Québec)
(du 5 avril 2012 au 27 août
2024) A siégé jusqu'au 27 août
2024; remplacé par Christophe
Hervier.

Rebecca Chartrand

Winnipeg (Manitoba)
(du 20 juin 2022 au 19 juin
2025) A démissionné à
compter du 29 mars 2025.

Monika Ille

Westmount (Québec)
(du 19 juin 2022 au 18 juin
2026) A démissionné à
compter du 7 novembre 2024.

COMITÉS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

La structure des comités du conseil d'administration appuie l'orientation stratégique et la gouvernance du Musée :

COMITÉ D'AUDIT, DES FINANCES ET DES RISQUES (AFR)

Le comité AFR supervise les rapports financiers du Musée, la gestion des risques, les contrôles internes, les normes d'intégrité, ainsi que les processus de vérification interne et externe. Il est présidé par Michael Tolensky, avec Christophe Hervier à la vice-présidence.

COMITÉ DE LA GOUVERNANCE, DE SÉLECTION ET DES RESSOURCES HUMAINES (GSRH)

Le comité GSRH veille au respect des politiques du conseil, gère la planification de la relève, recommande des candidatures pour nomination par le gouverneur en conseil, évalue le rendement de la directrice et exerce une surveillance sur les politiques clés en matière de ressources humaines. Il est présidé par Glenn Sakaki, avec Donald Obonsawin à la vice-présidence.

COMITÉ DE LA RESPONSABILITÉ ENVIRONNEMENTALE ET SOCIALE (RES)

Le comité RES assure la surveillance des initiatives du Musée en matière de durabilité environnementale, des programmes de responsabilité sociale et des pratiques de gouvernance éthique, garantissant une saine gérance de la nature et des communautés desservies par le Musée. Le comité était présidé par Rebecca Chartrand (jusqu'au 29 mars 2025) et est maintenant présidé par Linda Nowlan.



ÉQUIPE DE LA HAUTE DIRECTION

L'équipe de la haute direction du Musée canadien de la nature est composée de la directrice, de quatre vice-président(e)s — dont une assume également les fonctions de chef de l'exploitation —, de la chef des finances et de la directrice des ressources humaines. Cette équipe est chargée de mettre en œuvre l'orientation stratégique et les politiques établies par le conseil d'administration.

Travaillant en collaboration, l'équipe de la haute direction assure l'efficacité organisationnelle, l'excellence opérationnelle

et la réalisation des priorités stratégiques en appui au mandat du Musée et à ses objectifs institutionnels.

MEMBRES DE L'ÉQUIPE DE LA HAUTE DIRECTION

Danika Goosney, Ph. D.

Directrice

Charles Bloom

Vice-président, Services corporatifs et chef de l'exploitation

Lisa Tallim, CPA, CA

Vice-présidente associée, Finances et technologies de l'information et cheffe des services financiers

Darcy Ferron

Vice-président, Affaires stratégiques et externes

Sonja Gonsalves

Directrice, Ressources humaines

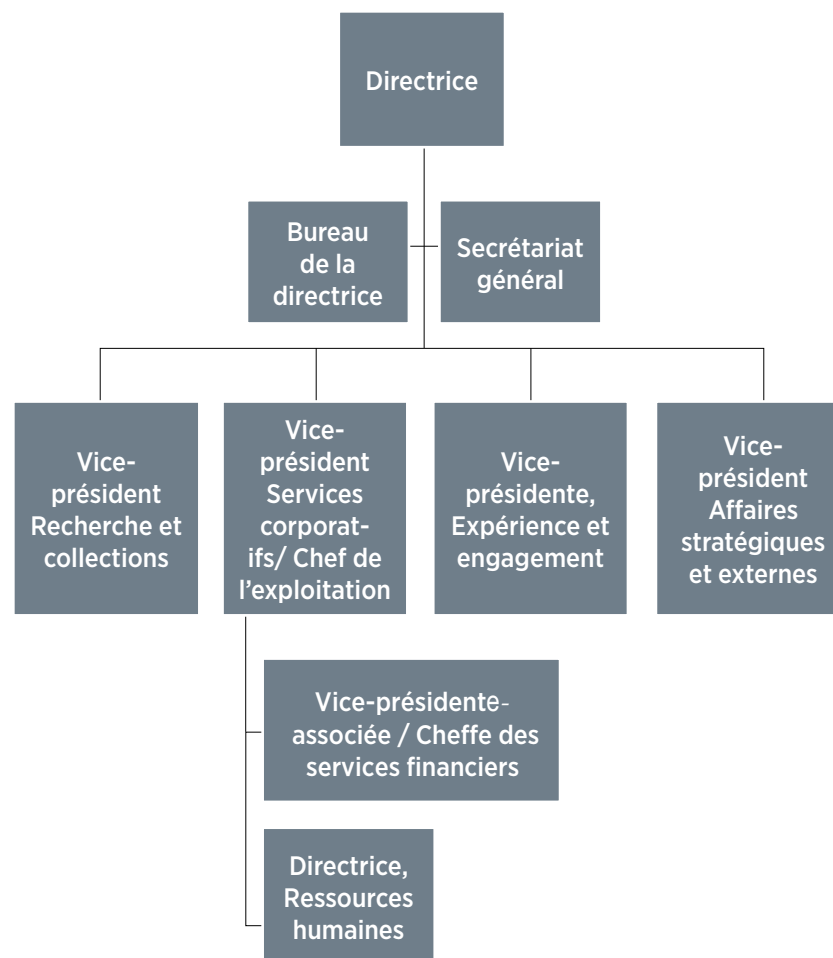
Angeline Laffin

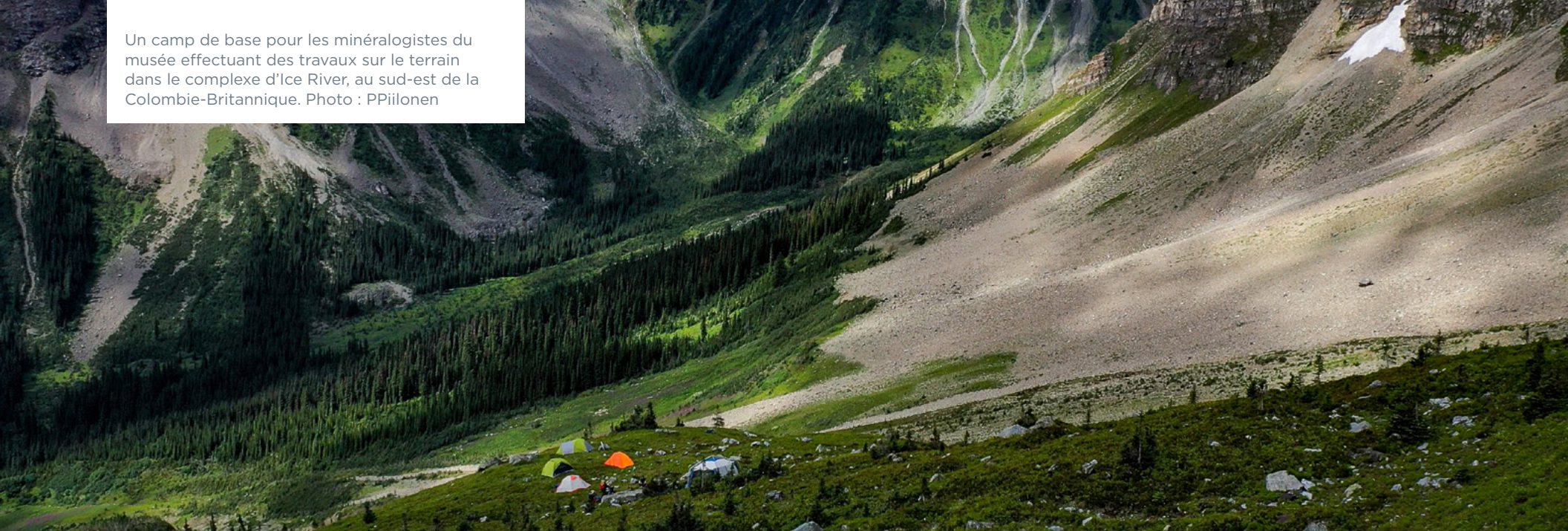
Vice-présidente, Expérience et engagement

Jeffery M. Saarela, Ph. D.

Vice-président, Recherche et collections

Une liste complète de l'équipe de direction du Musée est disponible sur le site Web du Musée : <https://nature.ca/fr/au-sujet-du-musee/gouvernance/>





Un camp de base pour les minéralogistes du musée effectuant des travaux sur le terrain dans le complexe d'Ice River, au sud-est de la Colombie-Britannique. Photo : PPiilonen

NOS CADRES STRATÉGIQUES

En 2024-2025, le Musée canadien de la nature s'est appuyé sur trois cadres stratégiques qui ont orienté la planification et la mise en œuvre de ses priorités :

1. Promouvoir l'inclusion : Le cadre du Musée canadien de la nature en matière de la diversité et l'inclusion
2. Promouvoir la réconciliation et renforcer les relations avec les peuples autochtones du Canada
3. Durabilité environnementale

Ces cadres renforcent l'engagement du Musée à agir avec intention, équité et responsabilité — veillant à ce que son travail reflète les communautés diversifiées qu'il dessert, soutienne la réconciliation et contribue à la protection de la nature pour les générations actuelles et futures.

Parallèlement à ces cadres d'orientation, le Musée a poursuivi l'élaboration de son prochain plan stratégique quinquennal, qui définit sa vision et son orientation pour la période de 2025-2026 à 2029-2030. Le conseil d'administration a approuvé ce plan en juin 2024, et son lancement officiel a eu lieu en février 2025, établissant ainsi un nouveau cap pour les objectifs institutionnels, la prise de décision et l'impact des années à venir.

PROMOUVOIR L'INCLUSION : LE CADRE DU MUSÉE CANADIEN DE LA NATURE EN MATIÈRE DE DIVERSITÉ ET D'INCLUSION

Au Musée canadien de la nature, traiter toutes les personnes avec respect, dignité et équité est au cœur de nos relations, tant avec le public canadien qu'avec notre personnel. Cet engagement favorise un milieu de travail sain et sécuritaire, qui repose sur la mobilisation, l'ouverture et la transparence.

Nous reconnaissons que la diversité de notre personnel et les idées qui en émanent sont des moteurs essentiels d'innovation. Notre engagement envers la diversité, l'inclusion et l'accessibilité se traduit par un environnement où toutes les personnes, quelles que soient leurs capacités, puissent participer pleinement aux activités du Musée et y avoir accès dans les deux langues officielles, dans le respect de leur dignité et de leur autonomie. Cela signifie aussi promouvoir un lieu de travail où chaque membre du personnel se sent à sa place, et où les différences individuelles sont reconnues, valorisées, respectées et célébrées, permettant à chacun et chacune de réaliser son plein potentiel et de mettre à profit ses talents et ses forces uniques.

Conformément au principe « Rien sur nous sans nous », le Musée s'engage à collaborer étroitement avec les communautés, les personnes expertes et les membres du personnel afin de mieux comprendre les besoins individuels et d'identifier des occasions d'améliorer l'accès et l'inclusion pour toutes les Canadiennes et tous les Canadiens.

En 2024-2025, le Musée a poursuivi la mise en œuvre des mesures prévues dans son Plan d'accessibilité 2023-2028, et a publié son Rapport d'étape 2024 sur l'accessibilité, conformément à la *Loi canadienne sur l'accessibilité*. Les efforts ont porté sur les priorités à court terme, tout en jetant les bases de progrès futurs.

Pour soutenir la mise en œuvre et le suivi, un Comité sur l'accessibilité a été mis sur pied. Il joue un rôle consultatif et de surveillance à l'égard des initiatives en accessibilité.

Cette année, le Musée a complété l'une des six mesures jugées prioritaires : une étude visant à améliorer l'accessibilité des entrées de l'Édifce commémoratif Victoria (ÉCV). Selon les conclusions de cette étude, le Musée ajoutera une passerelle surélevée à l'entrée de groupe est, dont l'approbation est en cours. Des progrès ont également été réalisés dans cinq autres domaines prioritaires, notamment pour améliorer l'accessibilité des toilettes, élaborer des lignes directrices pour les expositions, et introduire des normes de communication interne favorisant l'accessibilité.

Parmi les autres initiatives mises en œuvre cette année figurent :

- La révision des processus d'élaboration de programmes, afin d'y intégrer l'accessibilité et l'inclusion à l'aide d'un nouvel outil interne — Inclusion, diversité, équité et accessibilité (IDEA), conçu pour soutenir une approche inclusive;
- L'examen de l'éclairage à l'entrée principale de l'ÉCV, qui a confirmé sa conformité aux normes actuelles en matière d'accessibilité;
- La mise à jour du processus de réservation de groupes pour mieux repérer et répondre aux besoins d'accessibilité des visiteuses et visiteurs;
- Le lancement de la planification de programmes sensoriels, ainsi que l'introduction d'outils de soutien sensoriel comme les trousseaux sensoriels.

En 2024, le Musée a élargi son réseau de consultation en collaborant avec des organismes tels que LiveWorkPlay, Kéroul, Asign, Left Turn Right Turn et l'équipe sur l'accessibilité de la Ville d'Ottawa, ainsi qu'avec des personnes ayant une expérience vécue. Des commentaires ont été recueillis par sondage, lors d'événements et par des échanges directs, et ont contribué à l'actualisation de la prochaine édition du Plan d'accessibilité, qui sera publiée en décembre 2025, conformément à la *Loi canadienne sur l'accessibilité*.

Ces efforts témoignent de la volonté constante du Musée d'éliminer les obstacles afin que toutes les personnes — visiteuses, membres du personnel ou membres des communautés, puissent accéder aux espaces, aux programmes et aux services du Musée, et y participer de manière significative et inclusive.

Pour soutenir des expériences inclusives pour les visiteuses et visiteurs, le Musée a lancé ses *4 clés de l'excellence du service*, conçues pour promouvoir un service individualisé et respectueux au sein de l'équipe de l'Expérience visiteur. Ces clés serviront de fondement au recrutement, à la formation et à l'évaluation du rendement du personnel de première ligne. Parallèlement, une formation a été offerte au personnel en vue du lancement des trousseaux sensorielles, conçues pour appuyer les personnes neurodivergentes, en collaboration avec le Réseau des musées d'Ottawa et des expertes et experts communautaires. Le Musée a également renforcé l'offre de services bilingues, notamment en mettant à jour les procédures s'adressant aux partenaires externes, comme les fournisseurs de sécurité, en conformité avec la *Loi sur les langues officielles*, et afin d'enrichir l'expérience des personnes francophones.

Dans le cadre de son engagement envers l'équité d'accès, le Musée a élargi ses ateliers scolaires virtuels en éliminant les obstacles financiers pour les écoles financées par les fonds publics au Canada. Grâce à un changement important de son modèle financier — rendu possible par le soutien de donatrices et donateurs, dont la Fondation TD des amis de l'environnement, la Fondation Jane Atkinson Smith et la

Coalition canadienne de la littérature océanique — tous les ateliers virtuels ont été offerts gratuitement en 2024-2025. Cette mesure a permis une augmentation de 375 % des réservations par rapport à la même période l'année précédente, ce qui a considérablement élargi la portée du Musée auprès de communautés rurales, éloignées ou à faibles revenus. De plus, les critères d'attribution des bourses pour les ateliers scolaires en personne ont été révisés afin de s'appuyer sur des données d'équité accessibles au public, notamment l'*Indice d'équité communautaire* du Conseil de planification sociale d'Ottawa et les *Indices de défavorisation des écoles publiques* du ministère de l'Éducation du Québec. Ces mises à jour permettront d'offrir un accès gratuit aux ateliers en personne à environ 1 500 élèves provenant d'écoles en quête d'équité dans la région de la capitale nationale chaque année.

En septembre 2024, le Musée a finalisé et publié son *Plan sur l'équité salariale*, assurant une rémunération juste et équitable à l'échelle de l'organisation, conformément à la *Loi sur l'équité salariale*. Par ailleurs, en février 2025, le Musée a lancé un examen complet de l'ensemble de ses politiques internes. En adoptant une approche fondée sur l'*Analyse comparative entre les sexes plus (ACS Plus)*, cette initiative permettra d'intégrer les principes IDEA et ceux liés aux langues officielles dans les politiques, et d'identifier les politiques, normes ou lignes directrices à créer ou à mettre à jour. Le Musée prévoit compléter la première phase de cet examen (soit l'évaluation diagnostique) en 2025-2026.

Le Musée a également poursuivi la modernisation de ses pratiques d'embauche et le renforcement de la représentativité de son effectif. Une nouvelle plateforme d'autoidentification a été lancée en juin 2024 afin de soutenir un recrutement plus inclusif et de permettre une prise de décision fondée sur les données. Cette plateforme permet aux candidates et candidats de s'auto-identifier volontairement en fonction de groupes en quête d'équité, et de préciser comment ils ont découvert les occasions d'emploi. Cela aidera le Musée à évaluer ses stratégies de recrutement et à repérer les obstacles dans le processus d'embauche. En parallèle, le Musée élabore un

nouveau *Plan d'équité en emploi*, qui sera finalisé et mis en œuvre en 2025-2026.

Dans l'ensemble, ces initiatives traduisent les efforts continus du Musée pour faire en sorte que toutes les personnes — qu'elles soient visiteuses, membres du personnel ou membres de la collectivité — puissent participer pleinement et de manière significative à ses programmes, services et milieux de travail.



PROMOUVOIR LA RÉCONCILIATION ET RENFORCER LES RELATIONS AVEC LES PEUPLES AUTOCHTONES DU CANADA

Le Musée s'engage à poursuivre un cheminement de réconciliation. Guidé par ses valeurs d'intégrité, de respect des personnes et de la nature, d'excellence et d'apprentissage continu, le Musée vise une approche plus inclusive pour renforcer la connaissance, l'appréciation et le respect du monde naturel.

En 2024-2025, cet engagement s'est manifesté dans l'ensemble des activités du Musée, notamment par des partenariats de recherche, la cocréation d'expositions, la programmation publique et les pratiques en matière d'emploi.

EXPOSITIONS, PROGRAMMES ET MOBILISATION DU PUBLIC

En 2024-2025, le Musée a poursuivi son engagement envers la réconciliation à travers ses expositions, ses programmes publics et des expériences pour les visiteurs enrichies sur le plan culturel.

La cocréation de la prochaine exposition de la Galerie Voix du Nord s'est poursuivie en partenariat avec la Arctic Eider Society et Savoir polaire Canada. L'exposition, dont le lancement est prévu à l'automne 2025, portera sur les îles Belcher, le projet Inuit de zone protégée Qikiqtait et la plateforme de savoirs autochtones SIKU, développée par et pour les communautés autochtones. Pour la première fois, une version satellite de l'exposition sera présentée au Centre de recherche canadien dans l'Extrême-Arctique (SCREA), à Cambridge Bay (Nunavut), à l'été 2025. En avril 2024, des membres du personnel du Musée se sont rendus à CHARS pour rencontrer les parties prenantes locales et amorcer la planification.

Parallèlement, le Musée a poursuivi le projet de renouvellement de la Galerie de la Terre, en collaborant avec les Gardiens de Pikwakanagan pour explorer l'intégration d'histoires sur la conservation dirigée par des Autochtones. Cette collaboration reflète un engagement continu à mettre en valeur les systèmes de savoirs autochtones et leurs pratiques, qui soutiennent les écosystèmes depuis des temps immémoriaux et continuent de guider la gérance environnementale.

Afin de favoriser la sensibilisation culturelle et d'assurer une prestation inclusive des programmes, le Musée a accueilli des étudiants de Nunavut Sivuniksavut qui ont partagé des récits, des prestations artistiques et des expériences vécues de la vie dans l'Arctique lors de la formation des interprètes scolaires de 2024. Les interprètes ont également reçu une formation sur les ateliers *Aventures en bord de mer* et *Bassin de découvertes du Pacifique*, cocréés avec le conseil tribal des Nuuchah-nulth.

Le Musée a aussi maintenu l'accès gratuit à ses galeries permanentes pour les visiteurs et visiteuses des Premières Nations, les Inuit et les Métis. Du 1er avril 2024 au 31 mars 2025, 2 917 personnes ont visité le Musée grâce à cette initiative, ce qui constitue une légère augmentation par rapport à l'année précédente.

Le 30 septembre 2024, pour souligner la Journée nationale de la vérité et de la réconciliation, le Musée a offert l'entrée gratuite et a aménagé un espace de réflexion tranquille présentant les 94 appels à l'action de la Commission de vérité et réconciliation. Ce jour-là, le Musée a accueilli 1311 visiteurs et visiteuses, favorisant la sensibilisation, la compréhension et un engagement respectueux envers les récits autochtones et le cheminement continu de la réconciliation au Canada.

RECHERCHE COLLABORATIVE AVEC LES COMMUNAUTÉS

Le Musée a poursuivi son développement de partenariats de recherche avec les communautés autochtones, incluant des programmes sur le terrain et des collaborations scientifiques.

À l'été 2024, le Musée a dirigé ou participé à plusieurs expéditions dans l'Arctique, alliant recherche en biodiversité et collaboration communautaire dans l'Inuit Nunangat. À Cambridge Bay (Nunavut), des ichtyologistes et phycologues du Musée ont collaboré avec des guides locaux et l'Ekaluktutiak Hunters and Trappers Organization afin de documenter la biodiversité des poissons et des algues arctiques. Ces travaux ont également donné lieu à des échanges de connaissances avec des écoles et des Aînés.

À Igloolik (Nunavut), des chercheuses et chercheurs ont collaboré avec des membres de la communauté et des organisations de chasseurs et trappeurs pour étudier les changements du pergélisol et les pratiques traditionnelles de subsistance, en utilisant l'archéologie et des outils numériques tels que l'application SIKU. À Salluit (Québec) et sur l'île Bylot (Nunavut), le suivi des petits mammifères s'est poursuivi avec des guides Inuits, mettant l'accent sur les tendances à long terme de la biodiversité. Sur les îles d'Ellesmere et d'Axel Heiberg (Nunavut), une expédition paléontologique a intégré un surveillant communautaire de Grise Fiord et mobilisé des Aînés pour nommer un fossile de rhinocéros arctique nouvellement découvert. Tous les fossiles recueillis seront conservés par le Musée dans le cadre d'un accord de gérance avec le gouvernement du Nunavut.

Le Musée a également contribué à une importante étude internationale sur l'ADN ancien de chevaux béringiens, cosignée avec des leaders et des scientifiques autochtones. L'étude souligne l'engagement du Musée envers la recherche inclusive et l'intégration des perspectives autochtones dans le dialogue scientifique mondial.

Le Musée poursuit sa collaboration avec ses partenaires nordiques afin d'enrichir les collections de référence, de partager les résultats de recherche, et de garantir un accès continu aux retombées scientifiques pour les communautés autochtones.

Il a aussi appuyé le développement de l'herbier communautaire de Tsay Keh Dene, *əṭ'q Kq* (« maison des feuilles » en sékani). À la suite d'une visite fructueuse de membres de la communauté à l'Herbier national au printemps 2024, le partenariat s'est élargi pour inclure des échanges de savoirs, des recherches sur les collections botaniques antérieures à l'inondation, ainsi qu'un appui logistique en matière de fournitures et de documentation partagée.

En juin 2024, deux chercheuses du Musée ont pris part à l'expédition océanique Uinipek^U de la Nation innue, visant à étudier la biodiversité marine au large du Labrador. Le Musée collabore avec la Nation à une entente de partage de données favorisant la souveraineté des données autochtones et le contrôle communautaire des résultats.

En août 2024, en partenariat avec Services publics et Approvisionnement Canada, le Musée a tenu sa troisième École de terrain environnementale, réunissant des membres des programmes de Gardiens de Kitigan Zibi et de Pikwakanagan, des Aînés, des dépositaires du savoir et des scientifiques du Musée pour explorer la biodiversité aquatique et terrestre des îles Kettle et Duck sur la rivière des Outaouais, combinant savoirs autochtones et sciences occidentales.

En novembre 2024, le Musée a participé au Sommet Mushkegowuk sur la recherche et le partage des connaissances à Timmins (Ontario), dans le cadre de son projet de numérisation de la biodiversité des basses terres de la baie d'Hudson. Lors de cet événement, il a présenté un rapport d'étape et coanimé avec Parcs Canada une cérémonie marquant le transfert de données fédérales de biodiversité au Conseil Mushkegowuk, soutenant la gérance autochtone, la planification de la conservation et une éventuelle aire marine nationale dans l'ouest de Weeneebeg (baie James) et le sud-ouest de Washaybeyoh (baie d'Hudson).

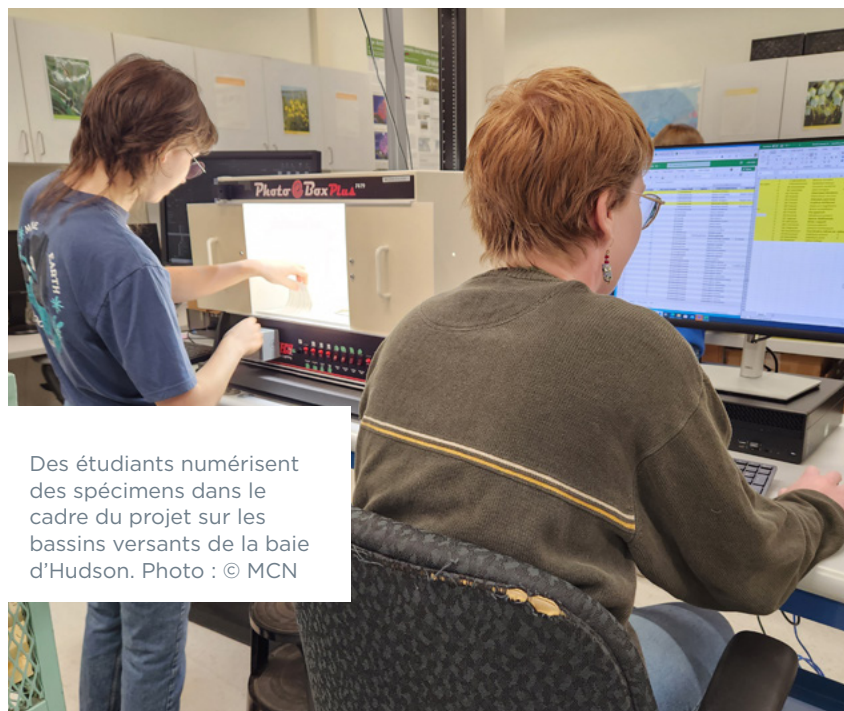
Les publications et présentations de 2024-2025 reflètent un engagement croissant envers la collaboration scientifique avec les peuples autochtones. Par exemple, un article évalué par les pairs publié dans *The Bryologist* documente l'utilisation de l'approche *Etuaptmumk* (la vision du double regard) dans un inventaire de lichens mené avec la Première Nation Galipu à Terre-Neuve est mise en lumière, soulignant l'intégration de savoirs autochtones à la science occidentale.



Des botanistes étudient les mousses autour du lac Elbow, en Ontario.
Photo : JDoubt © MCN

En décembre 2024, le Musée a participé à la 5e Conférence internationale *ArcticNet Arctic Change* à Ottawa, réunissant plus de 1 800 participantes et participants, dont plus de 500 résidents du Nord, scientifiques, leaders communautaires et responsables de politiques. Le musée était parmi les institutions de recherche les plus nombreuses, avec plus d'une douzaine de membres du personnel et d'étudiantes et étudiants participant à des communications orales, à des présentations par affiches, ainsi qu'à des activités de mobilisation et de sensibilisation communautaire.

Dans le cadre d'une séance intitulée « *Recherche collaborative dans les basses terres de la baie d'Hudson et le domaine marin du sud de la baie d'Hudson* », le Musée a présenté une communication orale intitulée « *Numérisation de plus d'un siècle de données sur la biodiversité fondée sur les collections dans l'écozone des basses terres de la baie d'Hudson et les régions adjacentes au Musée canadien de la nature pour soutenir la conservation et la gérance autochtone* ». Un affichage complémentaire a mis en valeur la composante herbier du projet.



Des étudiants numérisent des spécimens dans le cadre du projet sur les bassins versants de la baie d'Hudson. Photo : © MCN

En complément, en marge de la conférence, le Musée a tenu un kiosque d'information et organisé une activité en soirée dans sa Galerie de l'Arctique à l'Édifice commémoratif Victoria. Ces initiatives ont permis de rencontrer des représentants communautaires et des partenaires nordiques, de présenter des outils scientifiques et du matériel de sensibilisation, et de faire connaître le rôle du Musée dans la recherche sur la biodiversité arctique et la collaboration communautaire. L'événement a sensiblement accru la visibilité des programmes nordiques du Musée et a été salué par les participantes, participants et partenaires comme une contribution précieuse au dialogue national sur la science nordique et la conservation menée par les Autochtones.

CAPACITÉ INSTITUTIONNELLE ET DÉVELOPPEMENT DES EFFECTIFS

En 2024-2025, le Musée a poursuivi le renforcement de sa capacité institutionnelle dans le cadre de son cheminement vers la réconciliation.

Le Musée a créé un nouveau poste permanent, conseiller (re) principal (e), Vérité et réconciliation, chargé d'élaborer et de mettre en œuvre le premier Plan d'action en réconciliation et de guider les engagements avec les communautés autochtones à l'échelle du Canada. Le processus de recrutement et les évaluations ont été encadrés par une firme-conseil autochtone.

Le Musée a également poursuivi l'offre de soutien personnalisé à ses employées et employés autochtones ainsi qu'à ses étudiants et étudiantes (ex. mentorat, réseautage) et a intensifié la communication avec les anciens employés autochtones afin de favoriser de futures perspectives de recrutement.

DURABILITÉ ENVIRONNEMENTALE

Le Musée canadien de la nature demeure engagé envers la durabilité environnementale dans l'ensemble de ses opérations, programmes et installations. En cohérence avec la *Stratégie pour un gouvernement vert* du gouvernement du Canada, le Musée surveille sa consommation d'énergie, d'eau et ses taux de valorisation des déchets, afin de mesurer ses progrès par rapport à ses objectifs de performance internes.

Dans le cadre du nouveau Plan stratégique 2025–2030, le principe directeur «**Respect de l'environnement** » reconnaît une responsabilité collective de protection de notre monde naturel. Le Musée s'efforce de montrer l'exemple en identifiant activement des pistes pour réduire son empreinte environnementale et intégrer des pratiques durables dans ses opérations et processus décisionnels.

Dans le cadre de cet effort en cours, le Musée prépare son premier rapport conforme aux recommandations du Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques. Ce rapport, qui sera publié sur le site Web du Musée, constitue une étape importante vers une plus grande transparence et une gestion des risques liés au climat dans les opérations institutionnelles.

EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE ET RÉDUCTION DES ÉMISSIONS

Le Musée exploite deux bâtiments principaux : l'Édifice commémoratif Victoria (ÉCV) à Ottawa et le Campus du patrimoine naturel (CPN) à Gatineau (Québec). Les deux nécessitent des conditions environnementales contrôlées pour préserver les collections et assurer un environnement confortable pour les visiteuses et visiteurs ainsi que les employées et employés.

Afin d'atteindre l'objectif fédéral de zéro émission nette des opérations gouvernementales d'ici 2050 et des cibles intermédiaires de réduction de 40 % des émissions de gaz à effet de serre (GES) d'ici 2025, le Musée améliore, là où c'est possible, ses pratiques opérationnelles. Bien qu'aucune cible formelle de réduction du GES n'ait été en place pendant l'exercice 2024–2025, des travaux sont en cours pour établir des objectifs à compter de 2025–2026. Ces efforts comprennent la réduction des émissions liées à la consommation de gaz naturel et d'électricité, principales sources de GES opérationnels.

Depuis 2016–2017, le Musée réduit progressivement sa consommation d'utilités.

Au CPN, l'usage de gaz naturel a diminué de 44 % et celui d'électricité de 9 %. À l'ÉCV, la consommation de gaz naturel a diminué de 3 % et celle d'électricité de 7 %. Ces réductions sont attribuables à la modernisation des systèmes de chauffage, ventilation et climatisation (CVC), à la conversion de l'éclairage vers des technologies à diodes électroluminescentes (DEL), à la gestion des plages d'occupation, à la révision des séquences d'opération des principaux systèmes CVC, à l'installation de compteurs d'énergie et de systèmes d'automatisation, ainsi qu'à des mises en service rétroactives régulières visant à optimiser le rendement des systèmes.

Le Musée a aussi investi dans des équipements haute efficacité, tels que des refroidisseurs à paliers magnétiques et des systèmes de sous-comptage, et poursuit ses partenariats avec des services publics provinciaux pour bénéficier de programmes incitatifs pour la modernisation des bâtiments verts.

CONSUMMATION ANNUELLE D'ÉNERGIE (2024-2025)

ÉDIFICE COMMÉMORATIF VICTORIA (ÉCV)



Électricité : 5 669 827 kWh — une augmentation de 15 % par rapport à l'année précédente, tout en demeurant sous la valeur de référence de 280 kWh/m², avec un taux de consommation de 242,8 kWh/m².



Gaz naturel : 573 210 m³ — une diminution de 1 % par rapport à l'année précédente, bien en deçà de la valeur de référence de 30 m³/m², avec un taux de consommation de 24,5 m³/m².

CAMPUS DU PATRIMOINE NATUREL (CPN)



Électricité : 4 852 667 kWh — une réduction de 1 % par rapport à l'année précédente, bien en deçà de la valeur de référence de 320 kWh/m², avec un taux de consommation de 237,5 kWh/m².



Gaz naturel : 595 955 m³ — une diminution de 2,5 % par rapport à l'année précédente; toutefois, la consommation demeure au-dessus de la valeur de référence de 25 m³/m², avec un taux de consommation de 29 m³/m².

Malgré la variabilité annuelle, la réduction globale de la consommation de gaz naturel et les efforts d'efficacité énergétique ont contribué à la diminution des émissions de GES, soutenant ainsi l'alignement du Musée sur les objectifs fédéraux en matière de durabilité.

CONSERVATION DE L'EAU

Les deux installations du Musée intègrent des technologies d'économie d'eau, notamment des robinets à faible débit, sans contact, des urinoirs sans eau et des systèmes d'irrigation intelligents. L'eau pluviale est gérée sur le site au moyen des fossés plantés et des aménagements avec végétation indigène, notamment dans les Jardins paysages du Canada à Ottawa. Ces initiatives favorisent à la fois la conservation de l'eau, la biodiversité et la régulation thermique naturelle.

RÉDUCTION DES DÉCHETS ET MATÉRIAUX DURABLES

Le Musée valorise une part importante de ses déchets — en moyenne 80 % au CPN et de 55 à 61 % à l'ÉCV — grâce à des audits de déchets, du compostage et des programmes de recyclage étendus. Des partenariats sont établis pour réutiliser les matériaux provenant d'expositions démantelées. La consommation de papier a diminué grâce à la billetterie sans papier, à la facturation électronique et à l'utilisation d'imprimantes réseau avec impression recto verso et sécurisée par mot de passe.

Les plastiques à usage unique ont été éliminés dans les événements et cafés, remplacés par des alternatives réutilisables ou compostables. Une politique interdisant les pailles en plastique, des stations de remplissage pour bouteilles d'eau et des capsules de café réutilisables renforcent ces initiatives.

RÉSILIENCE CLIMATIQUE ET GESTION DE LA BIODIVERSITÉ

Depuis la fin des années 1990, le Musée assure la gestion de la biodiversité sur le site de 56 hectares du CPN, abritant plusieurs espèces rares, ainsi que sur son site de 8 hectares près d'Osgoode (Ontario), destiné à la conservation des zones humides. Le Musée étudie et documente la biodiversité et les conditions environnementales sur ces propriétés via son programme de surveillance environnementale. En 2024-2025, ce programme a notamment documenté la diversité des coléoptères sur le site du CPN (plus de 500 espèces répertoriées à ce jour) et lancé un projet pilote visant à éradiquer le nerprun très envahissant à l'avant du bâtiment du CPN. Des étudiants et du personnel du Musée soutiennent chaque année ce programme. Les Jardins paysages du Canada à l'ÉCV illustrent la diversité naturelle du pays, en utilisant des plantations indigènes pour attirer les pollinisateurs et les oiseaux locaux. Les toits verts des deux sites améliorent l'isolation des bâtiments et créent des habitats supplémentaires pour la faune urbaine.

Pour soutenir la résilience climatique, le Musée adapte son infrastructure et ses pratiques d'aménagement paysager afin de mieux résister à la variabilité et aux événements climatiques extrêmes. Les mesures incluent l'utilisation de plantes indigènes résistantes à la sécheresse, la gestion des eaux de ruissellement par des fossés plantés et la réduction de l'utilisation de produits de déglacage grâce au chauffage de surface à l'entrée des bâtiments. L'équipement paysager passe à des modèles fonctionnant sur batterie, réduisant les émissions et soutenant des pratiques plus durables. Les investissements continus dans l'automatisation des systèmes CVC, l'amélioration de l'enveloppe du bâtiment et l'installation de toits verts contribuent également à atténuer les risques liés au climat — renforçant la résilience à long terme des installations du Musée et la protection de ses collections.

APPROVISIONNEMENT ÉCORESPONSABLE ET FONCTIONNEMENT DURABLE

Tous les achats de fournitures de nettoyage, produits chimiques et fournitures de bureau sont soumis à des critères de durabilité, en privilégiant les produits biodégradables, sans composés organiques volatils et à faible émission. Les fournisseurs de mobilier doivent respecter les normes UL GreenGuard. Des évaluations du cycle de vie sont en cours pour les équipements importants, et l'intégration de matériaux de construction durables est prévue pour les projets futurs.

Le Musée favorise une mobilité verte et des modes de travail flexibles en établissant des partenariats avec des services d'autopartage tels que VirtuCar et CycleHop. Des bornes de recharge pour véhicules électriques sont disponibles à l'ÉCV, et des partenariats avec les transports en commun locaux encouragent un accès durable aux deux sites. L'amélioration des capacités de téléconférence a aussi réduit les déplacements entre les installations, contribuant à la réduction des émissions liées au transport.



Le personnel accueille les invités lors de la journée portes ouvertes annuelle du Campus du patrimoine naturel du Musée.
Photo : DSteed © MCN

NOTRE SCIENCE

Les activités scientifiques du Musée canadien de la nature sont axées sur :

La gestion, le développement et la mobilisation de la collection nationale d'histoire naturelle. Cette collection, qui compte plus de 15 millions de spécimens ou lots, alimente la recherche et offre des informations précieuses sur la biodiversité et la géodiversité du Canada ;

La production de nouvelles connaissances sur la biodiversité et la géodiversité grâce à la recherche et à la découverte. Les scientifiques du Musée participent au discours scientifique mondial en publiant des articles évalués par des pairs et en présentant leurs travaux dans des conférences ;

Le leadership en sciences naturelles, l'éducation et la mobilisation du public. Par le biais d'expositions, d'ateliers et de programmes de sensibilisation, le Musée encourage le public à s'initier à la science naturelle.

Les deux centres d'excellence du Musée, le Centre Beaty pour la découverte des espèces et le Centre de connaissance et d'exploration de l'Arctique, soutiennent son leadership scientifique en appuyant la recherche, le soin spécialisé des collections, la numérisation et la sensibilisation à l'échelle nationale. De plus, le Musée abrite la Cryobanque nationale canadienne de la biodiversité, sa plus récente infrastructure de conservation génétique, essentielle à la préservation d'espèces et à la découverte scientifique.

RECHERCHE ET PUBLICATIONS

En 2024-2025, les scientifiques du Musée ont contribué à la production de nouvelles connaissances par le biais de nombreuses publications avec comité de lecture et de présentations lors de conférences nationales et internationales. Leurs recherches ont couvert divers domaines liés à la biodiversité, à la géodiversité et aux écosystèmes de l'Arctique, enrichissant notre compréhension de l'histoire naturelle.

Nombre de **publications évaluées par des pairs** signées (ou cosignées) par le personnel du Musée : **56**

Nombre de **présentations de conférences** livrées (ou cosignées) par le personnel du Musée : **42**

Le personnel du Musée a consacré plus de 550 jours-personnes à des travaux sur le terrain et a collaboré avec plus de 130 organismes nationaux et internationaux.

CROISSANCE, NUMÉRISATION ET UTILISATION DES COLLECTIONS

En 2024-2025, le Musée a poursuivi le développement, la préservation et la diffusion en ligne de sa collection nationale.

Nombre et pourcentage d'éléments de la collection numérisés : **1 082 673 soit 33,9 % ;**

Nombre et pourcentage d'éléments mobilisés en ligne : **1 034 800 soit 32,4 % ;**

Croissance de la collection destinée à la recherche, la découverte et l'éducation : **23 408 éléments ou lots acquis.**

Le prêt de matériels scientifiques reste une autre voie d'accès pour la communauté savante. En 2024-2025, **103 prêts** ont été traités à destination d'institutions canadiennes et internationales.

MOBILISATION ET ÉDUCATION DU PUBLIC

Par le biais d'expositions, d'ateliers et de programmes de sensibilisation hybride et en présentiel à l'ÉCV, le Musée a mobilisé le public autour de la science en 2024-2025. Notamment, la Journée portes ouvertes du Campus du patrimoine naturel, tenue le 5 octobre 2024, a offert aux visiteuses et visiteurs un accès aux coulisses des collections et des installations de recherche, favorisant une meilleure compréhension du rôle national du Musée dans la recherche sur la biodiversité et la géodiversité. L'événement a affiché complet et réuni plus de 1 900 personnes. De plus, le personnel scientifique du Musée a livré plus de 53 présentations, ateliers et conférences à divers publics partout au Canada.

Pour un aperçu complet des activités et réalisations scientifiques de 2024-2025, veuillez consulter le [**Compte rendu annuel de recherche**](#) accessible sur notre site Web.



INSPIRATION : MOBILISATION DES VISITEUSES, VISITEURS, PARTENAIRES ET DONATEURS

MOBILISATION DES VISITEURS ET VISITEUSES

Le Musée canadien de la nature crée des expériences inspirantes, des programmes de mobilisation et des contenus fondés sur des données probantes pour éduquer, sensibiliser et inspirer divers publics à se rapprocher de la nature. Les activités suivantes illustrent des moments clés de connexion, de créativité et de découverte en 2024-2025 :

AVENTURE DES BIBITTES

Ouverte du 15 mars au 14 octobre 2024, cette exposition immersive plonge les visiteuses et visiteurs dans l'univers des insectes grâce à des modèles surdimensionnés, des vitrines interactives et des récits vivants. Développée par le Museum of New Zealand Te Papa Tongarewa en collaboration avec Wētā Workshop, elle révèle les aptitudes extraordinaires du groupe le plus ancien et le plus diversifié du règne animal.

Le contenu canadien a été enrichi avec des espèces vivantes dans les coulisses, comme le longicorne des champignons, la veuve noire de l'Ouest et un mille-pattes noir-or, pris en charge par notre équipe de soin animalier. L'exposition a attiré 103 742 les visiteuses et visiteurs, avec 33 666 interactions animées par notre équipe de programmes, transformant curiosité en appréciation.

RETOUR À LA NATURE - PRIX DES ARTS DE LA FONDATION DAVID SUZUKI

Ouverte le 11 octobre 2024 et présentée jusqu'au 20 octobre 2025, *Retour à la nature* est une exposition spéciale qui explore la relation entre les êtres humains et la nature. Commissariée par Helen Gregory de la McIntosh Gallery (Université Western) et réalisée en partenariat avec la Fondation David Suzuki et *Rewilding Magazine*, l'exposition présente les œuvres de 13 artistes canadiens, lauréats de la première édition du Prix artistique Rewilding. Leurs installations, textiles, vidéos et sculptures imaginent un avenir où la biodiversité prospère et où la nature reprend sa place dans les espaces humains.

Les visiteuses et visiteurs découvrent des récits puissants et porteurs d'espoir sur la restauration des écosystèmes et la transformation des espaces communautaires, des cours urbaines aux forêts boréales. Des ateliers pratiques, comme *Un arbre tombé, nouvelle vie !* (du 20 mars au 11 mai 2025), invitent les visiteuses et visiteurs à réfléchir de manière créative aux thèmes de la régénération et de la résilience.



Des visiteurs profitent de l'exposition estivale spéciale Aventure de bibittes. Photo : SYoung © MCN

NATURE NOCTURNE

Nature Nocturne offre une expérience unique les vendredis soirs, proposant une autre façon de se connecter à la nature grâce à une programmation artistique, scientifique et culturelle. Nature Nocturne : *Solaire* a lancé la saison le 5 avril avec une célébration de l'éclipse solaire. *Rêve sous-marin*, présenté le 28 juin, a plongé les visiteuses et visiteurs dans l'univers enchanteur des océans. *Renaissance*, tenue le 1er novembre, a mis en vedette une collaboration haute en couleur avec l'Ambassade du Mexique à l'occasion de la Fête des Morts. Enfin, *Après-ski*, tenue le 14 février, a apporté chaleur et ambiance hivernale au Musée. Tous les événements ont affiché complet plusieurs mois à l'avance et ont été chaleureusement accueillis. Ensemble, les quatre soirées ont attiré 8 425 participantes et participants.

PAPILLONS EN VOL

Ouverte le 6 décembre 2024, *Papillons en vol* est une exposition immersive qui permet aux visiteuses et visiteurs de marcher parmi des papillons vivants dans un environnement tropical chaleureux. Présentant une variété d'espèces du Costa Rica et des Philippines, l'exposition offre une rencontre multisensorielle avec ces pollinisateurs délicats qui volètent librement dans l'espace.

Présentée dans le solarium du Musée, l'exposition met en lumière le cycle de vie des papillons, leur importance écologique et les défis auxquels ils sont confrontés dans la nature. Des contenus interprétatifs et des interactions guidées par le personnel aident les visiteuses et visiteurs à comprendre en quoi le soutien aux populations de pollinisateurs contribue à la biodiversité et aux objectifs de conservation.

En parallèle, le Musée présente la première canadienne du film *L'envol des papillons*, une histoire d'adaptation et de survie qui suit la migration des papillons tigre azur d'Australie et des monarques d'Amérique du Nord et du Mexique. Le film est produit par Stranger Than Fiction Films, en collaboration avec Definition Films, et distribué par K2 Studios.

À la fin de mars 2025, l'exposition avait accueilli plus de 59 052 visiteuses et visiteurs. *Papillons en vol* a suscité un engouement particulier auprès des familles et des groupes scolaires, enrichissant la programmation saisonnière du Musée par des moments d'émerveillement et de découverte.



Des papillons vivants dans l'exposition Papillons en vol émerveillent les visiteurs qui découvrent l'importance des pollinisateurs. Photo : MCN © MCN 2024

ATELIERS SCOLAIRES SUR PLACE ET VIRTUELS

Le Musée canadien de la nature propose des ateliers scolaires sur place et en ligne conçus pour initier les élèves aux écosystèmes locaux. Ces programmes, basés sur les programmes scolaires, s'adressent à divers niveaux scolaires :

- **Environnement naturel d'Hector:** Un atelier pratique conçu pour les élèves de la maternelle à la 1^{re} année, qui les plonge dans un voyage pancanadien aux côtés de Hector le castor, alors qu'il traverse différents paysages pour retrouver son chez-soi.
- **L'expérience du Bassin de découvertes et Aventure en bord de mer:** Un atelier offert sur place et en mode virtuel, destiné aux élèves de la 1^{re} à la 4^e année et de la 6^e année, selon la province ou le territoire, ainsi qu'aux élèves des cycles élémentaires 1 et 2 au Québec. Les élèves observent en temps réel des créatures vivant dans les mares intertidales et apprennent les défis de ces habitats ainsi que les adaptations d'espèces comme les étoiles de mer, les oursins et les anémones.
- **Exploration des roches et minéraux et Laboratoire de minéralogie :** Un atelier offert sur place et en mode virtuel, conçu pour les élèves de 3^e, 4^e, 5^e et 7^e année, selon la province ou le territoire, et pour les cycles élémentaires 2 et 3 ainsi que le secondaire 1 au Québec. Les élèves y découvrent la géologie, le cycle des roches, les types de roches et les applications concrètes des minéraux.
- **Les devinettes du corbeau:** Un atelier virtuel offert aux élèves de la 1^{re} à la 4^e année et de la 6^e année, selon la province ou le territoire, ainsi qu'aux cycles élémentaires 1 et 2 au Québec. Les élèves y résolvent des mystères dans la Galerie des oiseaux du Musée en reconstituant des indices tirés d'empreintes, de plumes, de restes d'aliments et d'enregistrements sonores pour découvrir les secrets des adaptations des oiseaux.

- **Habitats arctiques:** Un atelier sur place destiné aux élèves de 4^e année et du cycle élémentaire 2 au Québec, où les élèves explorent les relations prédateur-proie et développent leur compréhension des adaptations des espèces arctiques à leur habitat et aux autres êtres vivants.

En 2024-2025, le Musée était fier d'offrir tous ses ateliers scolaires virtuels gratuitement durant l'année scolaire, ainsi que des bourses destinées aux écoles canadiennes confrontées à des obstacles financiers, grâce au généreux soutien de la Fondation Jane Atkinson, de la Fondation TD des amis de l'environnement et de la Coalition canadienne pour la littérature océanique. Ces ateliers ont atteint une portée nationale, d'un océan à l'autre à l'autre. Les récents ajustements apportés à notre modèle opérationnel du Musée ont entraîné une quasi-quadruple augmentation des inscriptions aux ateliers virtuels, passant de 109 l'année précédente à 419 au 31 mars 2025. Cela représente plus de 10 000 élèves. Combinés à nos ateliers scolaires offerts sur place (338 réservations cette année), nous avons rejoint plus de 17 000 élèves.

ACHALANDAGE ET SERVICES DU MUSÉE

En 2024-2025, le Musée canadien de la nature a accueilli 472 340 visiteuses et visiteurs. Les sondages menés au cours de l'année ont révélé des taux élevés de satisfaction et ont contribué à affiner la stratégie d'expérience des visiteuses et visiteurs afin de garantir une programmation toujours pertinente, inclusive et inspirante.

Les locations d'espaces et les événements ont dépassé les prévisions, générant des revenus de 827 000 \$ en date du 31 mars 2025. Les ventes à la Boutique ont également été fortes, notamment en décembre, stimulées par l'exposition *Papillons en vol* et les activités saisonnières proposées sur place.

DONATRICES, DONATEURS, PARTENAIRES ET COMMANDITAIRES 2024-2025

Le Musée canadien de la nature tient à exprimer sa profonde gratitude envers ses généreuses donatrices, généreux donateurs, partenaires et commanditaires. Vos contributions nous permettent d'éveiller la curiosité, de favoriser l'engagement et de faire progresser des solutions en faveur d'un avenir naturel durable. Merci de contribuer à rapprocher les gens de la nature à travers nos expositions, nos activités éducatives, nos initiatives communautaires et nos recherches scientifiques.

À VIE

Famille Ross Beaty, Vancouver, CB
Donald V. Doell, Grafton, ON
Succession de Viola R. MacMillan, Bradford, ON
Gilles Haineault, St-Mathieu-de-Beloeil, QC
Gail Harington, au nom du Fonds de dotation Dr C. Richard (Dick) Harington, Gloucester, ON
Anne et Henry Howden, Ottawa, ON
Jarmila et Stewart B. Peck, Ottawa, ON
Andrew B.T. Smith, Kanata, ON

100 000 \$ - 999 999 \$

Agence spatiale canadienne, Saint-Hubert, QC
Fondation Kenneth M. Molson, Toronto, ON
Parcs Canada, Gatineau, QC
Savoir polaire Canada, Ottawa, ON

25 000 \$ - 99 999 \$

Canada Vie, Winnipeg, MB
Donald M. Doell Jr., Montreal, QC
Environment and Climate Change Canada, Ottawa, ON
Succession Carol Joy Lodge, Côte Saint-Luc, QC
Fondation Jane Atkinson Smith, Montreal, QC
Stéphane Le Tirant, Terrebonne, QC
Foundation Leacross, Gatineau, QC
Turnbull Family Community Building Foundation, Ottawa, ON

5 000 \$ - 24 999 \$

Black & McDonald Limitée, Ottawa, ON
Canada Goose Inc., Toronto, ON
Linda Nowlan, Vancouver, CB
Fondation TD des amis de l'environnement, Ottawa, ON
Ronnie Van Dommelen, Dartmouth, NS

1 000 \$ - 4 999 \$

Anonyme (2)
Luc Barbe, Ottawa, ON
Constance Benner et John Swettenham, Ottawa, ON
Anne et Herb Breau, Ottawa, ON
Daniel Brunton, Ottawa, ON
Ron Calderoni, Boucherville, QC
Michael Dickman, Welland, ON
Keri Fisher et Sean Rhoads, Kemptville, ON
Bruce D. Gill, Woodlawn, ON
Karen Hamberg, Delta, BC
Greg Huyer et Scott Ruffolo, Ottawa, ON
Monika Ille, Westmount, QC
Inez Kettles et Johannes Hill, Ottawa, ON
Hedy Kling, Stony Mtn, MB
Martin Leclerc, Gatineau, QC
Barbara Liddy, Ottawa, ON
Judy et Mark McLean, Toronto, ON
Joanne Papineau, Gatineau, QC
Donald Patten, Ottawa, ON
Susan R. Rust, Gloucester, ON
Jeffrey Smith, Merrickville, ON

100 \$ - 499 \$

Anonyme (13)

Yassin Ali, Ottawa, ON

M. Ian Bowmer, Ottawa, ON

Sheila Burvill, Ottawa, ON

Mary et Don Bush, Ottawa, ON

Nathalie Choquette, Gatineau, QC

Marissa Croteau, Arnprior, ON

Kati Dobrei, Toronto, ON

Devon Fernandes, Kitchener, ON

Stella Firko, Ottawa, ON

Lucie Gervais, Varennes, QC

Deborah Hanscom, Ottawa, ON

Joe Arthur Holmes, Ottawa, ON

INSA Corp., Ottawa, ON

Jacquelynne A. Mansell, Ottawa, ON

Michael Menzies, Calgary, AB

Debra Muzychka, Ottawa, ON

Martin Passfield, Stittsville, ON

Sue Pike, Ottawa, ON

Claude Plante, Ottawa, ON

Randy Reeves, Kanata, ON

John W. Reynolds, Kitchener, ON

William Edward Saunders, Ottawa, ON

Société des artistes botaniques d'Ottawa, Ottawa, ON

Maria Somjen, Ottawa, ON

Megan Spence et Paul Hanks Drielsma, Ottawa, ON

Margaret Stewart, Ottawa, ON

Jeanie Warnock et John Ogilvie, Moose Creek, ON

Carmen Philippe-Welton et Michael Welton, Kanata, ON

Barbara Woodward et James Cragg, Ottawa, ON

Sheila Yates & John Puusa, Scarborough, ON

LEGS

Anonyme (9)

Anne et Herb Breau, Ottawa, ON

Succession de Carol Joy Lodge, Côte Saint-Luc, QC

Greg Huyer et Scott Rufolo, Ottawa, ON

Barbara Liddy, Ottawa, ON

J. Douglas Scott, Ottawa, ON

Peter Tarasoff, Beaconsfield, QC

Les contributions ont été reçues au cours de l'exercice 2024-2025 de la part des personnes, membres, organismes et entreprises dont les noms apparaissent en caractères gras ci-dessus. Les contributions non affectées sont comptabilisées à titre de revenus dans les états financiers du Musée lorsqu'elles sont reçues ou à recevoir, pourvu que le montant puisse être raisonnablement estimé et que leur recouvrement soit raisonnablement assuré. Les contributions affectées à des fins externes sont inscrites comme revenus reportés et comptabilisées dans l'exercice au cours duquel les dépenses connexes sont engagées. Les versements effectués à partir de dons dotés sont comptabilisés comme revenus lorsque les montants sont versés au Musée.



La bibliothèque du Musée est une ressource importante pour l'étude de l'histoire naturelle.
Photo : MPhilippe-Gagnon © MCN

NOTRE CONTEXTE D'EXPLOITATION

ANALYSE ENVIRONNEMENTALE

Au cours de l'exercice 2024-2025, le Musée a poursuivi la relance de ses programmes et services après la pandémie de COVID19, avec un retour de la plupart des sources de revenus à des niveaux équivalents ou supérieurs à ceux d'avant pandémie. Toutefois, plusieurs enjeux menacent sa viabilité financière à long terme et sa capacité à remplir son mandat :

- **Hausse des prix** : la hausse du coût des biens et services a pesé sur les dépenses opérationnelles.
- **Perturbations des chaînes d'approvisionnement** : perturbations et coûts accrus pour les matériaux requis pour les expositions et l'entretien des installations.
- **Mobilisation des donateurs et commanditaires** : à titre de société d'État, le Musée fait face à des défis uniques pour obtenir un soutien philanthropique. Au Canada, moins de 2 % des dons bénéficient aux organismes environnementaux. De plus, en tant qu'institution de taille modeste, elle concurrence des organisations avec des capacités de collecte plus importantes.
- **Dynamique du marché du travail** : la disponibilité de personnel qualifié dans certaines fonctions spécialisées a été affectée.
- **Contraintes en ressources** : malgré sa taille réduite, le Musée doit répondre aux mêmes obligations législatives, opérationnelles et sociétales que les grandes organisations — notamment en matière de vérité et réconciliation, inclusion, accessibilité, accès numérique et modernisation, tout en étant soumis à des pressions budgétaires et de capacité.

RÉSULTATS FINANCIERS POSITIFS

L'exercice 2024-2025 s'est soldé par un excédent net de 6,6 millions de dollars. Ce résultat positif s'explique principalement par :

- Des recettes de 14,6 millions de dollars, générées principalement par les droits d'entrée, les revenus accessoires tels que le stationnement et la location d'installations, ainsi que par des contributions destinées à soutenir les activités de recherche et de gestion des collections.
 - La fréquentation associée aux droits d'entrée — qui exclut les visites de groupes, les participantes et participants à des programmes spéciaux ainsi que les personnes présentes lors de locations d'installations — a diminué par rapport à l'année précédente, mais est demeurée élevée avec 390 640 entrées, comparativement à 425 878 l'année précédente.
- Un soutien gouvernemental supplémentaire de 4,8 millions de dollars, prévu du budget de 2023, pour répondre à des besoins urgents d'entretien des bâtiments.
- Des ajustements de rémunération rétroactifs, comptabilisés à titre de revenus dès leur réception.

Bien que les recettes gagnées aient légèrement augmenté par rapport à l'exercice précédent (14,6 millions en 2024-2025 contre 14,3 millions en 2023-2024), cette hausse est principalement attribuable aux contributions. Les revenus générés par les droits d'entrée et les opérations auxiliaires sont demeurés relativement stables.

MODÈLE D'AFFAIRES

Le Musée canadien de la nature fonctionne dans un cadre de financement où une partie du soutien gouvernemental (crédit parlementaire) demeure fixe d'une année à l'autre en termes nominaux, sans ajustement pour tenir compte de l'inflation. À mesure que les coûts d'exploitation augmentent, le Musée doit s'appuyer de plus en plus sur ses recettes gagnées pour maintenir ses niveaux d'activités actuels.

Cependant, il n'est pas réaliste de miser sur une augmentation des recettes gagnées à un rythme suffisant pour compenser entièrement la hausse des dépenses d'exploitation. Bien que le Musée entame des modifications à sa structure tarifaire en 2025-2026, les revenus tirés des droits d'entrée, des adhésions et des activités auxiliaires approchent un seuil de saturation. De plus, la quasi-totalité des contributions reçues appuient des projets et initiatives de recherche nouveaux et ne peuvent être utilisées pour financer les dépenses de fonctionnement de base. L'augmentation des recettes gagnées ne constitue donc pas une solution viable à long terme, ce qui souligne la nécessité d'envisager des formes de soutien accru, mieux adaptées à la hausse des coûts d'exploitation et garantes de la viabilité à long terme.

La capacité du Musée à générer des recettes gagnées a été sévèrement compromise durant la pandémie. Les programmes destinés aux adultes, les locations et événements, les visites de groupe et les programmes scolaires — qui représentent généralement 25 % de la fréquentation globale du Musée — ont été réduits à néant, limitant ainsi la clientèle potentielle à 75 % de sa base habituelle. De ce 75 %, au moins le tiers était habituellement composé de touristes, un segment du marché qui a été particulièrement touché.

Malgré ces défis, le Musée a réussi à atteindre 90 % de sa fréquentation d'avant la pandémie en 2024-2025. Les recettes gagnées représentaient alors 74 % du total des revenus combinés aux crédits parlementaires — un témoignage remarquable de la pertinence soutenue du Musée auprès du public local.

À la fin de l'exercice 2024-2025, la majorité des sources de recettes gagnées avaient retrouvé leurs niveaux pré-pandémiques, bien que les revenus liés aux adhésions, programmes et contributions demeuraient inférieurs. Le Musée prévoit que ces flux continueront de se redresser, mais que l'inflation surpassera la reprise et toute croissance éventuelle. Comme l'inflation continue d'augmenter les coûts liés au maintien des opérations, le Musée s'attend à un écart croissant entre les recettes gagnées, les crédits parlementaires et les dépenses d'exploitation au cours des prochaines années.

Par ailleurs, le Musée s'attend à ce que les fonds disponibles pour répondre à ses besoins en immobilisations, y compris l'entretien de ses bâtiments et infrastructures vieillissants, les cycles de renouvellement des galeries, ainsi que la modernisation des équipements de recherche, de collections et des technologies de l'information, demeurent insuffisants dans les années à venir, d'autant plus que ces besoins deviennent de plus en plus importants, coûteux et urgents avec le temps.

FINANCEMENT PUBLIC

Dans le budget de 2023, le Musée a été informé qu'il recevrait 9,4 millions de dollars sur deux exercices financiers (2023-2024 et 2024-2025) afin de combler certains besoins liés aux opérations courantes. Un montant de 4,8 millions de dollars a été reçu en 2024-2025.

Le Musée contribue aux grandes priorités énoncées dans le mandat du ministère du Patrimoine canadien, notamment la promotion du patrimoine canadien, l'avancement de la réconciliation avec les communautés autochtones, ainsi que la valorisation de la diversité et de l'inclusion. Par l'entremise de ses activités de recherche scientifique, de ses expositions et de ses engagements communautaires, le Musée met également l'accent sur la sensibilisation aux enjeux climatiques et la durabilité environnementale, renforçant ainsi son rôle dans la préservation du patrimoine naturel du Canada.

Le Musée entretient des relations solides avec ses partenaires et communautés autochtones, et demeure résolument engagé dans son parcours de réconciliation. Il est également fier de favoriser une organisation accessible, diversifiée et inclusive, et continue de chercher des moyens concrets de renforcer le sentiment d'appartenance dans toutes les sphères de ses activités.



Des programmes comme la manipulation d'insectes vivants offrent une expérience d'apprentissage mémorable et immersive. Photo : MCN © MCN 2024

PARTENAIRES, DONATEURS ET COMMANDITAIRES

Conformément aux priorités fédérales, le Musée maintient des partenariats étroits avec de nombreux ministères et organismes fédéraux afin de faire progresser des objectifs communs en matière de recherche, de collections et de mobilisation du public. Parmi les principaux partenaires fédéraux en 2024-2025 figuraient Environnement et Changement climatique Canada, Parcs Canada, Savoir polaire Canada, ainsi que Services publics et Approvisionnement Canada.

Pour répondre à ses besoins financiers, le Musée compte sur l'appui de donateurs, de commanditaires et de partenaires stratégiques. Dans un contexte où l'intérêt pour les enjeux environnementaux et de durabilité est en croissance dans tous les secteurs et auprès de la population canadienne, le Musée est bien positionné pour continuer d'attirer un soutien aligné sur sa mission. La pandémie a eu des répercussions importantes sur les efforts de collecte de fonds. L'exercice 2024-2025 a permis de constater une certaine reprise des adhésions, mais les commandites corporatives et les dons individuels continuent de se redresser pour atteindre leurs niveaux d'avant la pandémie.

En 2024-2025, le Musée canadien de la nature a amorcé le processus de dissolution de la Fondation du Musée canadien de la nature (« la Fondation »), qui devrait être complété en 2025-2026.

ÉVOLUTION DU MARCHÉ DU TRAVAIL

Les changements observés sur le marché du travail ont eu une incidence sur la disponibilité de travailleuses et travailleurs bilingues pour certains rôles de première ligne, comme les services d'entretien et de sécurité, en particulier pour les quarts de soir et de fin de semaine. En 2024-2025, le Musée a continué de faire face à des défis pour doter ces postes, ce qui a eu une incidence sur la capacité de rétablir pleinement les heures d'ouverture antérieures.

PLATEFORMES NUMÉRIQUES

La portée numérique demeure un pilier de la stratégie de mobilisation du public du Musée, en complément des expériences sur place et pour élargir sa portée à l'échelle canadienne. Les ateliers scolaires virtuels, le contenu du site Web (chaîne Nature) et d'autres programmes en ligne continuent d'offrir un accès à des expériences scientifiques et naturalistes de grande qualité, adaptées à tous les âges. Notamment, les ateliers scolaires virtuels du Musée ont grandement amélioré l'accessibilité pour les enfants vivant dans des communautés éloignées ou mal desservies, éveillant leur curiosité, favorisant l'apprentissage et renforçant leur lien avec le monde naturel, peu importe leur lieu de résidence au Canada.

En 2024-2025, le Musée a continué de privilégier les formats hybrides pour ses grands événements, s'appuyant sur les innovations des années précédentes. L'assemblée publique annuelle de février 2025 a été entièrement tenue en mode virtuel, permettant une participation élargie à l'échelle nationale. Ces efforts témoignent de l'engagement du Musée envers l'accessibilité inclusive et la portée pancanadienne, conformément à son mandat public.

Offrir une participation à la fois en personne et virtuelle demeure complexe, surtout dans un contexte de ressources limitées. Si les plateformes virtuelles permettent d'élargir l'auditoire, elles exigent souvent des investissements accrus en technologie, en planification et en prestation. Le Musée s'engage à maintenir une programmation hybride lorsque cela est possible, et explore des approches durables qui assurent un équilibre entre accessibilité et viabilité financière, y compris des services de location d'espaces pour des événements intégrant des volets physiques et numériques, afin de répondre à une demande croissante.



La Galerie des fossiles est l'une des plus populaires attractions du Musée. Photo : MLipman © MCN

NOS RÉSULTATS D'EXPLOITATION

En 2024-2025, le Musée canadien de la nature a fait progresser la dernière année de son Plan stratégique 2019-2024, tout en élaborant son nouveau Plan stratégique 2025-2030. Cette double approche a permis au musée de concrétiser ses priorités actuelles tout en définissant une vision renouvelée à long terme, en harmonie avec son mandat, son rôle national et son engagement à accroître son impact et à élargir sa portée communautaire.

Les objectifs de 2024-2025 ont permis de maintenir l'élan amorcé l'année précédente, en réalisant les mesures de rendement et en faisant progresser les priorités stratégiques axées sur la connaissance de l'Arctique, la découverte d'espèces, l'inspiration par la nature, l'excellence et la présence du Campus, ainsi qu'une entreprise muséale durable. Les principaux secteurs de rendement, y compris la fréquentation, l'adhésion, la collecte de fonds, les partenariats, les activités de recherche et la numérisation, ont atteint ou dépassé les cibles établies, soulignant la pertinence, la résilience et le leadership continu du Musée.

OBJECTIF STRATÉGIQUE N° 1

Captiver et inspirer une diversité de publics. Cet objectif sera atteint grâce à des galeries, des expositions et des programmes éducatifs exceptionnels.

Résultats attendus : Grâce à nos stratégies en matière d'expérience des visiteurs et des visiteuses, de contenu, ainsi que de programmation numérique et éducative, le Musée concevra des expériences et des programmes culturels remarquables pour accueillir, inspirer et mobiliser divers publics, en personne comme en ligne, afin de créer des liens significatifs et de favoriser l'engagement envers les sciences naturelles.

PRINCIPALES ACTIVITÉS DE 2024-2025 :

Activité clé : Présentation de l'exposition spéciale *Bug Lab*, conçue et présentée par le Musée de Nouvelle-Zélande Te Papa Tongarewa. Cette exposition scientifique unique, ouverte du 16 mars au 14 octobre 2024, était animée non pas par des êtres humains, mais par d'incroyables insectes.

Résultats : Présentée sous le nom *Aventure de bibittes*, cette exposition spéciale a attiré 103 742 personnes et a captivé les publics grâce à des modèles plus grands que nature, des présentations interactives et des arthropodes vivants dans la section Les insectes dans notre jardin. L'équipe des programmes du Musée a facilité 33 666 interactions avec les visiteurs et visiteuses en offrant des activités pratiques qui ont renforcé l'appréciation du monde des insectes.

Activité clé : Lancement de la saison 11 de *Nature Nocturne*, la soirée la plus mémorable de la capitale où les personnes âgées de 19 ans et plus peuvent explorer les galeries après les heures d'ouverture et satisfaire leur curiosité grâce à des activités thématiques étonnantes.

Résultats : La saison 11 a donné lieu à quatre événements thématiques à guichet fermé — *Solaire*, *Rêve sous-marin*, *Renaissance* et *Après-ski* — accueillant un total de 8 425 participantes et participants.

Activité clé : Présentation, en partenariat avec la Coalition canadienne de la connaissance des océans (CCCO), de la Semaine des océans Canada afin de renforcer la sensibilisation du public et son lien avec les littoraux, les océans et les écosystèmes d'eau douce du pays.

Résultats : Le partenariat avec la CCCO a permis l'accueil au Musée de *Critical Distance*, une expérience de réalité augmentée, durant la Semaine des océans Canada 2024, en collaboration avec Nature Canada, Vision 3, la *Saturna Island Marine Research and Education Society* (SIMRES) et le Département de restauration environnementale de l'Université Western. Le film en réalité augmentée a été visionné par 728 participantes et participants pendant sa présentation au Musée.

Des bourses ont permis d'offrir des ateliers scolaires gratuits sur le thème de l'océan, au *Bassin de découvertes du Pacifique* du Musée, à 556 élèves provenant d'écoles en quête d'équité, dans le cadre de 28 ateliers sur place. Le partenariat a également permis d'offrir des ateliers scolaires virtuels gratuits à toutes les écoles publiques du Canada. Entre octobre 2024 et mars 2025, le Musée a animé 88 ateliers virtuels *Aventure en bord de mer*, rejoignant 1 830 élèves à l'échelle nationale.

Activité clé : Poursuite de la stratégie du Musée en matière d'expérience de visite, par l'élaboration de normes de service axées sur l'expérience et leur application concrète.

Résultats : En 2024-2025, le Musée a fait progresser sa stratégie relative à l'expérience des visiteuses et visiteurs, tant sur le plan des services que de l'infrastructure. L'approche *Showtime*, axée sur la prestation d'expériences cohérentes et de haute qualité, a été finalisée. Les équipes de première ligne ont reçu une formation ciblée dans le cadre du *Blitz* de janvier 2025, appuyée par de nouveaux outils de mise en œuvre et des modules de formation. Le Café et la Boutique ont aussi été rénovés pendant cette période, dans le cadre de l'initiative pluriannuelle *Projets 2023-2025*. Des travaux ont été amorcés pour remplacer le mobilier public intérieur et améliorer l'orientation — des investissements importants pour rehausser l'expérience à long terme à l'Édifice commémoratif Victoria (ÉCV).

Activité clé : Mobilisation de nouveaux partenaires reconnus et alignés avec la mission du Musée afin d'accroître la participation du public.

Résultats : En 2024-2025, le Musée a élargi son engagement auprès du public grâce à de nouveaux partenariats et à l'approfondissement de ceux déjà existants. Il a notamment collaboré avec l'Ambassade du Mexique dans le cadre de l'édition *Renaissance* de *Nature Nocturne*, coorganisé le Forum régional sur la conservation de l'UICN et établi un partenariat avec la Fondation David Suzuki et le magazine *Rewilding* pour présenter l'exposition artistique *Retour à la nature*. Ces partenariats ont renforcé la visibilité du Musée, enrichi la programmation et soutenu les objectifs stratégiques liés à la biodiversité, à la culture et à la sensibilisation environnementale.

Activité clé : Poursuite du programme pilote de camps d'été lancé en 2023, avec l'objectif de proposer des camps pour l'été 2024.

Résultats : Le programme de camps d'été a été mis sur pause en 2024 afin de le réorienter. Il sera relancé en 2025 dans le cadre d'une nouvelle collaboration avec *Out to Play*, et les camps seront offerts à l'ÉCV.

MESURES DE RENDEMENT

RÉSULTAT ESCOMPTÉ	MESURE	PLAGE VISÉE EN 2024-2029	RÉSULTAT OBTENUE EN 2024-2025	RÉSULTAT CIBLÉ 2024-2025
Publics captivés et inspirés	Nombre de personnes ayant visité l'ÉCV	400 000 à 470 000	472 340	400 000
	Nombre de foyers abonnés	5 000 à 6 000	5 157	5 000
	Nombre de personnes rejointes à l'extérieur de la région de la capitale nationale grâce à la programmation numérique et itinérante	1,6 à 2 millions	1 266 091	1,6 million



OBJECTIF STRATÉGIQUE N° 2

Faire progresser la compréhension de la biodiversité et de la géodiversité, et de leur pertinence dans la vie des personnes, aujourd'hui comme demain. Cet objectif sera réalisé par la recherche ainsi que par l'entretien, le développement et la mobilisation de la collection nationale d'histoire naturelle du Canada.

Résultats attendus : En menant des recherches scientifiques, le Musée générera et diffusera de nouvelles connaissances sur la biodiversité et la géodiversité, contribuant à mieux comprendre le passé, le présent et l'avenir de notre planète en constante évolution. Le Musée continuera à développer, conserver et mobiliser la collection nationale d'histoire naturelle — un registre permanent basé sur des spécimens de la biodiversité et de la géodiversité du Canada — afin de soutenir les travaux de recherche menés aujourd'hui et à l'avenir par le personnel du Musée, les personnes associées, les chercheurs et chercheuses du Canada, ainsi que leurs homologues à l'international. Le Musée contribuera à la formation de personnel hautement qualifié en offrant à des étudiantes et étudiants des possibilités d'apprentissage et d'emploi liées à la recherche et aux collections.

PRINCIPALES ACTIVITÉS DE 2024-2025 :

Activité clé : Mener des recherches scientifiques sur le terrain et en laboratoire pour produire de nouvelles connaissances sur la biodiversité (algues, coléoptères, bryophytes, dinosaures, champignons lichénisés, invertébrés marins, moules, plantes vasculaires, algues marines, mammifères disparus et actuels, dont les lemmings et les loups, poissons disparus et actuels, reptiles disparus) et la géodiversité (minéraux).

Résultats : Le Musée a soutenu 22 programmes de recherche en cours, fondés sur les collections, portant sur la biodiversité et la géodiversité.

Le personnel du Musée a consacré plus de 550 jours-personnes à des activités de terrain, réparties dans sept provinces et deux territoires.

Le personnel a publié 56 articles dans des revues évaluées par les pairs.

Activité clé : Faire progresser le développement de la collection nationale d'histoire naturelle.

Résultats : Le Musée a acquis 23 408 spécimens ou lots pour sa collection.



Un membre du personnel restaure soigneusement un livre ancien.
Photo : MPhilippe-Gagnon © MCN

Activité clé : Faire progresser la numérisation et la mobilisation de la collection, avec un accent particulier sur le matériel provenant de l'écozone des basses terres de la baie d'Hudson, dans le Nord du Canada.

Résultats : Le Musée a poursuivi ses efforts de numérisation et de mobilisation de la collection, ajoutant plus de 91 000 nouvelles fiches de catalogue au système de gestion des collections. Au 31 mars 2025, le Musée avait mobilisé 1 008 090 occurrences dans la plateforme Global Biodiversity Information Facility (GBIF), ce qui représente une augmentation de plus de 81 000 enregistrements depuis juillet 2024. Le dépassement du cap du million de données dans GBIF constitue une étape majeure dans les efforts du Musée pour cataloguer et diffuser numériquement la collection nationale. La numérisation des spécimens provenant de l'écozone des basses terres de la baie d'Hudson a constitué une priorité dans le cadre d'un projet collaboratif avec Parcs Canada et le Conseil Mushkegowuk. Les données numérisées issues du Musée soutiendront les efforts de gérance et de planification de la conservation dirigés par les communautés autochtones du nord de l'Ontario, territoire du peuple omushkego.



Activité clé : Contribuer à la formation de personnel hautement qualifié — la prochaine génération de spécialistes en sciences naturelles fondées sur les collections.

Résultats : Le Musée a continué de soutenir le développement de la relève en sciences naturelles appliquées aux collections, en assurant l'encadrement d'étudiantes et étudiants de niveaux collégial, universitaire (1er, 2e et 3e cycles), en offrant des stages répondant aux exigences de programmes d'études, en proposant des emplois étudiants, y compris dans le cadre de programmes coopératifs, ainsi qu'en accueillant des chercheuses et chercheurs postdoctoraux. En 2024-2025, le Musée a formé, encadré et mentoré 57 étudiantes et étudiants.



MESURES DE RENDEMENT

RÉSULTAT ESCOMPTÉ	MESURE	PLAGE VISÉE EN 2024-2029	RÉSULTAT OBTENUE EN 2024-2025	RÉSULTAT CIBLÉ 2024-2025
Contributions significatives à la création et à la diffusion des connaissances sur la biodiversité et la géodiversité, au Canada et à l'échelle internationale, rendues possibles grâce à des recherches de pointe et à l'élargissement stratégique de la collection nationale d'histoire naturelle.	Nombre de publications évaluées par des pairs signées par le personnel du Musée	50 à 60	56	55
	Nombre d'étudiantes et d'étudiants encadrés par le personnel du Musée	30 à 50	57	40
	Nombre et pourcentage d'éléments de la collection numérisés et mobilisés sur des portails en ligne	950 000 à 1,2 M / 33 % à 35 %	Numérisés : 1 082 673 / 33.9 % Mobilisés en ligne : 1 034 800 / 32,4 %	950 000 / 33 %
	Croissance de la collection à des fins de recherche, de découverte et d'éducation (nombre d'éléments ou de lots acquis)	10 000 à 30 000	23 408	20 000

OBJECTIF STRATÉGIQUE N° 3

Acquérir et partager des connaissances sur le monde naturel dans l'Arctique et mieux faire comprendre l'importance de cet environnement pour le Canada et la planète.

Résultats attendus : Grâce à la recherche scientifique sur le terrain et en laboratoire, ainsi qu'au développement, à la conservation et à la mobilisation de collections provenant de l'Arctique, le Musée continuera de faire progresser les connaissances sur la biodiversité arctique passée et actuelle. Il contribuera ainsi à une meilleure compréhension du patrimoine naturel de l'Arctique et de son évolution, et à l'établissement de bases de référence pouvant éclairer notre compréhension des changements futurs de la biodiversité arctique.

PRINCIPALES ACTIVITÉS DE 2024-2025 :

Activité clé : Expéditions scientifiques dans l'Arctique et recherches en laboratoire générant de nouvelles connaissances sur la biodiversité arctique (algues, poissons, lichens, petits mammifères, plantes vasculaires et mammifères disparus).

Résultats : Le personnel du Musée a dirigé ou participé à neuf expéditions dans le Nord et l'Arctique — au Yukon (minéraux), au Nunavut (poissons, algues, petits mammifères, vertébrés fossiles, archéologie) et au Québec (petits mammifères), en collaboration avec des partenaires, des communautés ou des organisations autochtones, notamment à Cambridge Bay (Nunavut), Grise Fiord (Nunavut), Igloolik (Nunavut), Paulatuk (Territoires du Nord-Ouest), Pond Inlet (Nunavut) et Salluit (Québec). Le personnel du Musée et les personnes associées à la recherche ont publié 14 articles évalués par des pairs portant sur l'Arctique.

Activité clé : Mobilisation de partenaires reconnus et compatibles pour enrichir les activités scientifiques du Musée.

Résultats : Le Musée a poursuivi sa collaboration étroite avec Savoir polaire Canada dans le cadre d'activités de recherche et de mobilisation du public. Il s'est également associé à l'Arctic Eider Society (AES) pour développer une exposition mettant en valeur la complémentarité entre le savoir Inuit et la science occidentale, ainsi que leur capacité à produire une science plus pertinente et utile pour les communautés locales et la communauté scientifique en général. Des travaux sont en cours pour concevoir et produire une exposition principale, qui sera présentée au Musée canadien de la nature de septembre 2025 à septembre 2027, ainsi qu'une version satellite de cette exposition, présentée à la Station canadienne de recherche dans l'Extrême-Arctique (SCREA) de juin à décembre 2025. Les deux expositions sont soutenues par Savoir polaire Canada.

MESURES DE RENDEMENT

RÉSULTAT ESCOMPTÉ	MESURE	PLAGE VISÉE EN 2024-2029	RÉSULTAT OBTENUE EN 2024-2025	RÉSULTAT CIBLÉ 2024-2025
Conscience et appréciation accrues des écosystèmes uniques de l'Arctique et de leur importance dans le contexte du changement climatique mondial et de la conservation de la biodiversité, et établissement de relations avec les peuples et les communautés autochtones dans le cadre des activités de recherche et de sensibilisation dans l'Arctique	Nombre de participantes et participants aux expériences thématiques de l'Arctique : galerie, expositions itinérantes, programmes, numérique	400 000 à 500 000	328,479	400,000
	Nombre de publications de recherche sur l'Arctique évaluées par des pairs, produites par le personnel du Musée et les personnes associées à la recherche	10 à 20	14	10
	Nombre de partenaires, de communautés ou d'organisations autochtones du Nord avec lesquels des relations ont été établies de manière significative et respectueuse dans le cadre des activités de recherche, de collections et d'éducation du Musée en Arctique	5	9	5

OBJECTIF STRATÉGIQUE N° 4

Démontrer le leadership du Musée en tant que source fiable de connaissances sur le monde naturel. Cet objectif sera atteint en engageant et en influençant le dialogue national et mondial, ainsi que les actions liées à la nature, dans un contexte en constante évolution.

Résultats attendus : Grâce à l'élaboration de son nouveau plan stratégique, le Musée fera preuve de leadership par sa participation à des organisations, instances et comités scientifiques, tant nationaux qu'internationaux, dont les valeurs et les objectifs sont compatibles avec les siens. Il contribuera à rehausser la réputation et la position du Canada en participant au dialogue national et mondial sur les enjeux scientifiques et environnementaux d'importance, contribuant à faire progresser les connaissances, la compréhension et le respect de la nature. Le personnel du Musée fera également preuve de leadership en matière de patrimoine naturel du Canada au sein des milieux professionnels et universitaires. Enfin, le Musée encouragera la population canadienne à s'intéresser davantage à l'histoire naturelle en mettant en valeur les réussites à l'échelle nationale par divers moyens médiatiques, événementiels et promotionnels.

PRINCIPALES ACTIVITÉS DE 2024-2025 :

Activité clé : Lancement du nouveau plan stratégique quinquennal du Musée pour orienter ses initiatives de 2025 à 2030.

Résultats : En juin 2024, le conseil d'administration a approuvé le nouveau plan stratégique (2025-2030), qui présente une vision, une mission, des principes directeurs et un engagement renouvelé envers la réconciliation. Le plan stratégique a été officiellement lancé lors de l'assemblée publique annuelle tenue en février 2025.

Activité clé : Participation à des forums scientifiques nationaux et internationaux portant sur la biodiversité et la géodiversité.

Résultats : En octobre 2024, le Musée a accueilli le Forum régional sur la conservation de l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN), organisé par le Bureau régional de l'UICN pour l'Amérique du Nord et le Comité canadien de l'UICN. En 2024-2025, des membres du personnel scientifique du Musée ont rédigé ou corédigé 42 présentations portant sur de nouvelles découvertes liées à la biodiversité et à la géodiversité, présentées lors de conférences et d'ateliers scientifiques. Des services ont également été rendus à des sociétés scientifiques nationales et internationales, ainsi qu'à des organisations connexes œuvrant dans les domaines de la biodiversité et de la géodiversité.

Activité clé : Le Musée fait preuve de leadership et fournit des services aux communautés scientifiques et muséales au sens large, tant à l'échelle nationale qu'internationale, en siégeant à des conseils d'administration, à des comités et à des sociétés scientifiques et muséologiques nationales et internationales, ainsi qu'à des comités de rédaction de revues avec comité de lecture.

Résultats : En 2024-2025, le personnel scientifique du Musée occupait 74 postes de ce type. Ces rôles reflètent le leadership et le service continu de l'institution dans les secteurs de la science, de la conservation et des musées, tant à l'échelle nationale qu'internationale.

Activité clé : Participation à des programmes nationaux et internationaux de relations extérieures avec les gouvernements, les organisations non gouvernementales, les musées et l'industrie.

Résultats : En 2024-2025, le Musée a renforcé ses relations extérieures grâce à des collaborations porteuses avec des partenaires de divers secteurs et régions. Il a accueilli le Forum régional sur la conservation de l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN), réunissant des leaders nationaux et internationaux du domaine de la conservation. Dans le cadre de l'exposition artistique *Retour à la nature*, le Musée s'est associé à la Fondation David Suzuki et au magazine *Rewilding* pour susciter l'engagement du public envers la biodiversité et la régénération. Dans le cadre de ses programmes scolaires, le Musée a codéveloppé des ateliers d'éducation côtière avec le Conseil tribal Nuu-chah-nulth, intégrant les savoirs autochtones à l'apprentissage du public. Il a également collaboré avec Savoir polaire Canada et l'Arctic Eider Society à la création d'une nouvelle exposition sur la conservation dirigée par les Inuits, et s'est associé à Services publics et Approvisionnement Canada pour offrir une école de terrain environnementale en partenariat avec les gardiennes et gardiens de Kitigan Zibi et de Pikwakanagan. Ces partenariats illustrent le rôle croissant

du Musée en tant que rassembleur national en matière de science, de culture et d'éducation.

Activité clé : Participation à la rédaction et aux communications scientifiques à l'intention des médias, des gouvernements et des parties prenantes afin de sensibiliser à la crise climatique et à la perte de biodiversité à travers la recherche muséale.

Résultats : Le Musée a publié son *Rapport scientifique 2023-2024*, qui présente en détail ses réalisations en matière de collections, de recherche, de vulgarisation scientifique, d'éducation et de services. Cette publication donne des exemples d'études publiées par la communauté scientifique internationale ayant utilisé des données issues des collections du Musée diffusées par l'entremise du système mondial d'information sur la biodiversité (GBIF), notamment pour étudier les changements climatiques et la perte de biodiversité. Elle résume également une sélection d'articles rédigés par le personnel du Musée afin de mettre en valeur ses contributions scientifiques.

Activité clé : Actualisation du programme national de reconnaissance des Prix Inspiration Nature pour assurer sa pertinence et son alignement avec la nouvelle orientation stratégique.

Résultats : Une évaluation complète du programme des Prix Inspiration Nature a été réalisée en 2024-2025.

Activité clé : Mise à profit de la vidéographie et des produits numériques pour accroître la sensibilisation à la nature à l'échelle nationale.

Résultats : En 2024-2025, le Musée a poursuivi l'élargissement de sa portée numérique en enrichissant sa programmation virtuelle et ses récits audiovisuels. Il a présenté en première canadienne le film *L'envol des papillons*, en lien avec l'exposition *Papillons en vol*, qui met en lumière la migration des pollinisateurs à l'échelle mondiale. Le Musée a également publié son rapport scientifique annuel, une publication numérique accessible présentant les résultats de recherche, les données sur la biodiversité et le rôle des collections dans l'avancement de la science du climat et de la conservation. Grâce à la chaîne Nature et aux ateliers scolaires virtuels, le Musée a rejoint des publics de partout au Canada avec un contenu éducatif de qualité favorisant la sensibilisation nationale à la biodiversité et aux changements environnementaux.



Des botanistes examinent la diversité des mousses et des lichens à l'Île-du-Prince-Édouard en août 2024, lors d'un relevé précédant la réunion du COSEPAC.
Photo : JDoubt © MCN



MESURES DE RENDEMENT

RÉSULTAT ESCOMPTÉ	MESURE	PLAGE VISÉE EN 2024-2029	RÉSULTAT OBTENUE EN 2024-2025	RÉSULTAT CIBLÉ 2024-2025
Reconnaissance accrue du leadership du Musée, au Canada et dans le monde, en réponse à des discussions et à des initiatives cruciales liées à la conservation de l'environnement, à la biodiversité et au changement climatique.	Nombre de rôles dans des organismes nationaux et internationaux de gestion des collections, de recherche et d'expérience de visite	30 à 50	70	40
	Nombre de présentations du Musée à des conférences et ateliers	30 à 40	42	35
	Vues du contenu scientifique sur le site https://nature.ca/fr/	50 000 à 80 000	60 132	50 000
	Participation aux journées portes ouvertes	2 000 à 3 500	1 926	2 500
	Nombre de mentions et d'articles dans les médias	1 500 à 2 000	1 044	1 500

OBJECTIF STRATÉGIQUE N° 5

Promouvoir l'excellence organisationnelle. Cet objectif sera atteint par la promotion de la durabilité, de l'engagement du personnel, de l'accessibilité et de l'inclusion, grâce à une gouvernance efficace, à l'utilisation des données probantes et à la technologie.

Résultats attendus : Dans un contexte marqué par des contraintes financières et une hausse des coûts d'exploitation liés à l'inflation, le Musée assurera sa viabilité financière au moyen de processus opérationnels rationalisés, de solutions technologiques, d'une gouvernance et d'une prise de décision améliorées, ainsi que de partenariats externes. Ces initiatives permettront d'accroître l'efficacité opérationnelle et d'atténuer financièrement l'effet combiné de l'augmentation des coûts d'exploitation et de la diminution des crédits parlementaires. Le Musée continuera à contribuer à la gérance environnementale et à la durabilité en repérant et en saisissant des occasions d'écologiser davantage ses activités. Il renforcera ses systèmes et partenariats en matière de cybersécurité ainsi que la protection de ses actifs numériques. Le Musée est déterminé à mettre en œuvre des mesures continues visant à renforcer la gouvernance, la gestion des risques et la conformité réglementaire. Il continuera aussi à faire progresser ses pratiques pour accroître la diversité, l'inclusion, l'équité et l'accessibilité, ainsi qu'à soutenir le bien-être, le perfectionnement et l'engagement du personnel.

PRINCIPALES ACTIVITÉS DE 2024-2025 :

Activité clé : Élaborer une stratégie fondée sur des principes pour cerner et élaborer des possibilités d'avancement, de financement philanthropique ou autre, en cohérence avec le mandat et le plan stratégique du Musée.

Résultats : En 2024-2025, le Musée a entrepris le renouvellement de son approche en matière de collecte de fonds, en l'alignant sur le nouveau Plan stratégique 2025-2030 et en mettant l'accent sur des possibilités axées sur la mission, qui renforcent son leadership dans les domaines de la biodiversité, de la recherche en Arctique et de la réconciliation. Des travaux fondamentaux ont été amorcés, notamment le recrutement visant à accroître la capacité de collecte de fonds, l'identification des domaines nécessitant des appels philanthropiques clairs, ainsi qu'une évaluation préliminaire des outils et des processus requis pour soutenir l'engagement des donatrices et donateurs et la gestion des relations.

Activité clé : Cerner et saisir les occasions qui sont alignées sur le mandat et le modèle opérationnel du Musée afin d'accroître les recettes gagnées nettes, lorsque cela est pertinent et réalisable, pour soutenir la viabilité organisationnelle et financière.

Résultats : Au cours d'une année marquée par l'inflation des coûts et des contraintes de capacité, le Musée a accru ses recettes gagnées nettes de 2 % par rapport à l'année précédente. Cette performance est attribuable notamment à l'excellente rentabilité de la location d'installations, qui a généré 827 000 \$, et au succès populaire des expositions *Papillons en vol* et *Aventure de bibittes*, qui ont contribué à la résilience globale en matière de fréquentation et de revenus.

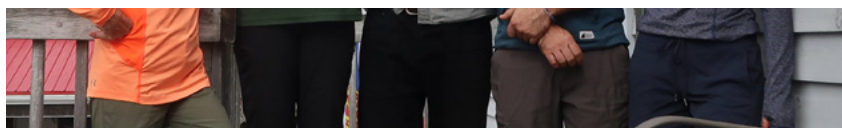
Activité clé : Rechercher et poursuivre des possibilités d'avancement et de partenariat, lorsque pertinent, qui procureront des ressources financières ou autres afin de compenser les coûts opérationnels et de soutenir la réalisation du mandat du Musée.

Résultats : Le Musée a commencé à jeter les bases d'une approche plus stratégique et coordonnée des partenariats et de l'avancement, notamment par le renforcement de sa capacité de collecte de fonds, l'identification des priorités philanthropiques et l'évaluation des outils et processus nécessaires à la mobilisation des donatrices et donateurs.

Des partenariats stratégiques ont continué de faire progresser l'engagement du public et les initiatives de partage des coûts. Grâce au généreux soutien de la Coalition canadienne de la connaissance des océans, de la Fondation Jane Atkinson Smith et de la Fondation TD des amis de l'environnement, le Musée a pu offrir gratuitement des ateliers scolaires virtuels à l'échelle nationale. D'autres collaborations, avec Savoir polaire Canada, l'Arctic Eider Society et Out to Play Inc., ont permis de codévelopper des expositions et de relancer le programme de camps d'été. Ces initiatives témoignent d'un virage stratégique vers des collaborations pluriannuelles fondées sur les valeurs et soutenant le mandat du Musée tout en en réduisant les coûts de mise en œuvre.



Équipe de terrain à Brier Island, Nouvelle-Écosse. Photo : TMcMullin © MCN



Activité clé : Rechercher et mettre à profit les plateformes technologiques nouvelles ou existantes afin d'optimiser l'efficacité opérationnelle et la prise de décisions fondées sur les données.

Résultats : Le Musée a continué d'élargir l'utilisation des plateformes numériques pour favoriser le recrutement inclusif, l'analyse des publics et la découverte scientifique. Un nouvel outil d'autoidentification, lancé en juin 2024, permet aux personnes candidates de fournir volontairement des renseignements sur leur identité et sur la façon dont elles ont pris connaissance des possibilités d'emploi. Cet outil favorise des pratiques de recrutement plus inclusives et aide le Musée à évaluer et améliorer la portée de ses efforts de recrutement. Parallèlement, les efforts de numérisation des collections ont permis de dépasser le seuil d'un million d'enregistrements mobilisés sur le système mondial d'information sur la biodiversité (GBIF), ce qui reflète les progrès soutenus dans l'élargissement de l'accès à la collection nationale à des fins de recherche, d'éducation et d'engagement.

Activité clé : Modernisation de la technologie et de la cybersécurité pour protéger les données et les actifs et soutenir la continuité des opérations.

Résultats : En 2024-2025, le Musée a renforcé sa cybersécurité et son infrastructure informatique grâce au déploiement de Microsoft Intune sur tous les terminaux (à l'exception des téléphones), après consultation du personnel concerné, des syndicats et des Ressources humaines. L'installation d'un réseau de stockage (SAN) a été achevée afin d'améliorer le stockage des données et la résilience opérationnelle. Le Musée a également lancé des parcours d'apprentissage informatique pour renforcer les compétences numériques au sein de l'organisation, avec des ajouts continus comme des FAQ sur la VOIP et Intune. Des présentations aux comités de gestion et de

direction ont permis de clarifier les services informatiques et les processus de soutien, contribuant à accroître la sensibilisation et l'engagement.

Activité clé : Recherche et poursuite des moyens pouvant faire progresser l'écologisation des opérations et la durabilité environnementale.

Résultats : Le Musée a continué d'aligner ses activités sur la Stratégie pour un gouvernement vert, en réduisant la consommation de gaz naturel sur ses deux principaux sites et en mettant à l'essai des mesures d'intendance de la biodiversité et d'élimination des espèces envahissantes au Campus du patrimoine naturel. L'élaboration de son premier rapport de divulgation des risques climatiques conforme au cadre du GTIFCC a progressé. Parmi les autres initiatives en matière de durabilité figurent la conservation de l'eau, le compostage, la modernisation de l'éclairage à DEL et l'expansion des pratiques d'approvisionnement écologique — autant d'éléments qui contribuent à une culture de protection de l'environnement, intégrée au Plan stratégique 2025-2030.

Activité clé : Poursuite de l'identification des risques et de l'élaboration de stratégies d'atténuation proactives à tous les niveaux du Musée.

Résultats : La gestion des risques est demeurée un pilier de la gouvernance et de la planification du Musée en 2024-2025. Le registre des risques d'entreprise a été maintenu à jour, et les principaux risques ont été examinés régulièrement à tous les niveaux de gouvernance, y compris par le conseil d'administration et les comités. Ces considérations ont été intégrées à la planification stratégique et opérationnelle, par l'inclusion dans les plans de projets et de directions générales, afin de soutenir la prise de décisions éclairées et la résilience institutionnelle.

Activité clé : Mise en œuvre d'un plan d'équité en matière d'emploi pour soutenir l'embauche, l'inclusion et la rétention de talents diversifiés.

Résultats : Un projet de plan a été élaboré en 2024-2025. Toutefois, compte tenu de l'éventualité de changements importants aux données sur la disponibilité de la main-d'œuvre en 2024, il a été décidé de reporter la finalisation et la mise en œuvre du plan à 2025-2026. Cela permettra d'utiliser les données les plus à jour pour établir les priorités et fixer les résultats escomptés.

Activité clé : Mise en œuvre du Plan d'accessibilité pour accroître l'accessibilité et l'inclusion pour les visiteurs et les membres du personnel.

Résultats : En 2024-2025, le Musée a poursuivi la mise en œuvre de son Plan d'accessibilité 2023-2028 et a publié son rapport d'étape annuel conformément à la *Loi canadienne sur l'accessibilité*. Un comité d'accessibilité interfonctionnel a été mis en place pour en guider la mise en œuvre. Une étude a été complétée pour améliorer l'accessibilité à l'entrée est de l'Édifice commémoratif Victoria, et le processus d'approbation d'une passerelle surélevée a été entamé. Des progrès ont également été réalisés concernant d'autres priorités comme les toilettes accessibles, les lignes directrices pour les expositions, les programmes sensoriels et les normes de communication inclusive. Les consultations avec des partenaires externes et des personnes ayant une expérience vécue ont éclairé les mises à jour en vue de la prochaine édition du Plan, prévue pour décembre 2025.

Activité clé : Soutien au bien-être et au développement professionnel des membres du personnel.

Résultats : Le Musée a continué de promouvoir des programmes et services de soutien au bien-être et au développement professionnel. Des communications périodiques ont mis en valeur les outils offerts par le programme d'aide aux employés et à leur famille. Des messages réguliers ont également fait la promotion des outils de perfectionnement accessibles sur les plateformes d'apprentissage en ligne, notamment celles de l'École de la fonction publique du Canada. Le Musée a également poursuivi l'offre d'un soutien personnalisé, adapté aux besoins des membres du personnel.

Activité clé : Sondage de mobilisation du personnel et utilisation de la rétroaction pour améliorer les pratiques de gestion.

Résultats : Le Musée a poursuivi l'examen des facteurs ayant une incidence sur la mobilisation du personnel. L'élaboration du plan stratégique et les changements apportés à la gouvernance ont contribué à clarifier les orientations institutionnelles, à prioriser le travail, à accroître la transparence décisionnelle et à officialiser des mécanismes de rétroaction. Le prochain sondage de mobilisation est prévu pour 2025-2026.

Activité clé : Prestation en temps opportun d'une gamme de services d'installations et de protection, y compris l'entretien des bâtiments et des terrains, les services de conciergerie, le mobilier fixe et mobile, les services de sécurité, l'expédition, la réception, l'entreposage, le programme de santé et sécurité, ainsi que la planification, la gestion et la mise en œuvre de projets d'immobilisations et de développement durable.

Résultats : En 2024-2025, le Musée a assuré la prestation de services essentiels liés aux installations et à la protection à l'Édifice commémoratif Victoria et au Campus du patrimoine naturel, soutenant les opérations quotidiennes et la sécurité des visiteurs, du personnel et des collections. Les services comprenaient l'entretien préventif, la conciergerie, la couverture de sécurité et la surveillance de la santé et sécurité. L'entretien des terrains a intégré des pratiques durables, comme la plantation d'espèces indigènes et l'utilisation d'équipements alimentés par batterie. La planification des immobilisations s'est poursuivie en appui aux besoins opérationnels à long terme, aux objectifs en matière d'accessibilité et aux cibles de rendement environnemental.



Vue des Jardins des paysages canadiens sur les terrains du Musée.
Photo : MLipman © MCN

MESURES DE RENDEMENT

RÉSULTAT ESCOMPTÉ	MESURE	PLAGE VISÉE EN 2024-2029	RÉSULTAT OBTENUE EN 2024-2025	RÉSULTAT CIBLÉ 2024-2025
Un musée qui privilégie la durabilité, favorise un fort engagement du personnel, promeut l'accessibilité et l'inclusion pour les membres du personnel et les visiteurs, et démontre son engagement à se conformer aux réglementations et normes pertinentes.	Efficacité de l'exploitation des installations (coût par mètre carré)	170 \$	140 \$	170 \$
	Revenus gagnés (entrées et frais auxiliaires) d'une année à l'autre	0 à 5 %	1 %	1 %
	Revenus d'avancement d'une année à l'autre	10 %	37 %	10 %
	Représentation en matière d'équité en emploi (ÉE)	Réduction nette de 1 % de l'écart global	7,2 %	Réduction nette de 1 % de l'écart global
	Cote d'engagement du personnel	Cote d'au moins 80 %	86 %	Cote d'au moins 80 %
	Promotion des solutions de mieux-être	Au moins 3 activités de promotion du mieux-être	3	Au moins 3 activités de promotion du mieux-être
	Heures consacrées au perfectionnement professionnel	5 460 heures	2 299 heures	5 460 heures

RAPPORT FINANCIER

GÉRER NOS RESSOURCES FINANCIÈRES

Le Musée canadien de la nature (le « Musée ») accomplit son mandat national, prescrit par la *Loi sur les musées*, dans le contexte du régime de gouvernance et de responsabilité établi dans cette loi et dans la partie X de la *Loi sur la gestion des finances publiques*. À cette fin, le conseil d'administration et les gestionnaires du Musée se sont fermement engagés à gérer les fonds publics et privés investis dans l'établissement de manière transparente et responsable, en optimisant la valeur qu'apporte le Musée aux Canadiens et à la société canadienne.

Le mandat du Musée est d'accroître, au Canada et à l'étranger, l'intérêt, la connaissance, l'appréciation et le respect du monde naturel en établissant, entretenant et développant pour la recherche et la postérité, une collection d'objets d'histoire naturelle, avec une référence particulière mais non exhaustive au Canada, et en faisant la démonstration du monde naturel, les connaissances qui en découlent et de la compréhension qu'il représente.

RAPPORT DE GESTION

APERÇU FINANCIER

La mission du Musée est de faire progresser la compréhension et l'appréciation de la nature par le biais de preuves, de connaissances, d'engagement et d'un sens d'émerveillement. Le Musée est un centre de recherche et de collection de premier plan qui a démontré son leadership national et international en matière de la biodiversité et de la géodiversité. La nécessité d'appliquer cette recherche et d'utiliser les collections, telles qu'elles sont accessibles par l'intermédiaire des réseaux de

connaissances nationaux et mondiaux qu'elles soutiennent, devrait prendre de plus en plus d'importance. Le rôle accru du Canada dans le dialogue mondial sur l'environnement et le changement climatique suscitera des attentes du Musée national de la nature qu'il continue à contribuer à l'ensemble des connaissances sur le passé, le présent et l'avenir de la nature basées sur des preuves de la nature recueillies au fil du temps.

Ces dernières années, le Musée a connu plusieurs changements dans les tendances de la fréquentation. En 2020-2021 et 2021-2022, la pandémie de COVID-19 a eu un impact significatif sur le marché des visites de musées. À partir de 2022-2023, la fréquentation et les flux de revenus associés ont retrouvé leurs niveaux d'avant la pandémie, et en 2023-2024, certains flux de revenus ont dépassé les niveaux d'avant la pandémie. Le Musée estimait que cette augmentation était due à la demande refoulée en raison de la pandémie mais ne s'attendait pas que cette tendance se poursuivrait au-delà de tard 2023-2024. Cette prévision s'est confirmée au cours de l'année actuelle, puisque le Musée a connu de légères baisses de fréquentation, qui devraient se poursuivre ou se stabiliser dans un avenir proche. Certaines autres sources de revenus, telles que les locations et les programmes, ont commencé à retrouver les niveaux d'avant la pandémie en 2022-2023 et 2023-2024, et ont dépassé les niveaux d'avant la pandémie au 31 mars 2025. Le Musée anticipe que ces sources de revenus atteindront un plateau en 2025-2026.

En 2023-2024 et 2024-2025, le Musée a reçu respectivement 4,6 millions de dollars et 4,8 millions de dollars de financement supplémentaire dans le cadre du Budget 2023 pour combler les écarts entre les coûts de fonctionnement du Musée et les crédits parlementaires. En 2024-2025, le Musée a également reçu 3,8 millions de dollars supplémentaires pour des

ajustements de rémunération rétroactifs associés aux activités de négociation collective avec ses deux syndicats.

De 2020-2021 à 2022-2023, le Musée a temporairement suspendu les événements Nature Nocturne en raison des restrictions liées à la pandémie. Au cours des années précédentes, ces soirées réservées aux adultes ciblaient le segment clé des jeunes adultes afin d'attirer de nouveaux visiteurs dans un nouveau contexte et d'offrir une nouvelle perspective sur le Musée en tant que lieu pour les jeunes adultes. D'autres programmes tels que Scoop Nature, Saveurs Nature, Soirées pyjama, Théâtre 3D et fêtes d'anniversaire ont également été suspendus au cours de ces années. Nature Nocturne a été relancé en 2023-2024, proposant au public quatre événements en 2023-2024 et 2024-2025, qui se sont tous rapidement vendus, démontrant l'appétit du public pour ce type de programmation. Cinq événements Nature Nocturne sont prévus pour 2025-2026. Le Musée a continué de générer un soutien sous la forme d'une base de membres croissante et de renouvellements d'adhésions en 2024-2025, terminant l'année avec 5 157 membres, soit une augmentation de 6 % par rapport aux 4 855 membres à la fin de 2023-2024. De plus, le Musée a poursuivi son initiative de génération de revenus à partir des frais de service d'entreposage et de gestion des collections et des frais de location des installations pour financer les investissements stratégiques dans le *Centre de connaissance et d'exploration de l'Arctique* et le *Centre Beaty pour la découverte des espèces*.

En 2024-2025, le Musée a continué d'améliorer sa compréhension de son public afin de s'assurer que les offres publiques soient stratégiquement développées pour un rendement maximal tout en approfondissant l'engagement et en fidélisant les visiteurs. Le Musée continuera également d'harmoniser ses offres commerciales avec sa mission et son mandat et à cibler ses initiatives visant à augmenter les revenus des opérations auxiliaires. Le Musée réexamine continuellement ses programmes, ses modes de diffusion et ses activités de soutien pour s'assurer qu'ils soient toujours pertinents pour les Canadiens.

En 2025-2026, le Musée se concentrera sur la production de nouvelles connaissances sur la biodiversité et la géodiversité, le développement, la conservation et la mobilisation de la collection nationale d'histoire naturelle, le partage des connaissances scientifiques par le biais d'initiatives de sensibilisation et numériques, la contribution à la formation de personnel hautement qualifié, la mise à jour des galeries et des expositions, l'amélioration de l'expérience du visiteur et l'avancement du plan stratégique quinquennal. Il s'efforcera également d'améliorer la gouvernance, la gestion des risques et les pratiques de conformité pour soutenir toutes les initiatives et activités. De plus, il s'efforcera d'identifier des mesures pour faire face à l'augmentation des coûts opérationnels non discrétionnaires auxquels l'organisation est confrontée.

Les activités d'expériences et d'engagement des visiteurs 2024-2025 comprennent les expositions temporaires, Aventure de bibittes, Retour à la nature, Papillons en vol, et la saison 2024-2025 de Nature Nocturne. En plus de ces initiatives, le Musée continuera de se concentrer sur la création d'un pipeline de prospection de donateurs annuels, de commandites et de dons majeurs, y compris le soutien de donateurs individuels, d'entreprises et de fondations. Les fonds recueillis dans le cadre des activités de promotion du Musée financent à la fois les opérations et les projets spéciaux tels que les galeries, les travaux sur le terrain et les recherches scientifiques.

Atteindre la viabilité financière a été, et demeurera, l'une des principales priorités du Musée. Le Musée a mis en place un certain nombre de stratégies conçues pour gérer les pressions connues et anticipées. Une approche de gestion des risques d'entreprise visant à identifier, évaluer et atténuer les risques potentiels est utilisée pour gérer ces stratégies et ces pressions afin de soutenir la vision d'être une institution nationale offrant un maximum de valeur et de service au public. Faire face aux pressions financières liées à ses activités courantes et à l'entretien des deux édifices installations dont il a la charge reste la question la plus cruciale à laquelle le Musée est confronté. Le Musée est vulnérable aux répercussions financières et opérationnelles de l'inflation,

des coûts de main-d'œuvre et des perturbations et limites de la chaîne d'approvisionnement, en particulier pendant que le Musée poursuit son rétablissement postpandémique. Afin de maintenir les niveaux de fonctionnement actuels et de se conformer aux exigences réglementaires à l'avenir, des crédits supplémentaires et des fonds externes seront nécessaires.

RENDEMENT FINANCIER

REVENUS ET CRÉDITS PARLEMENTAIRES

Les revenus et les crédits parlementaires ont augmenté de 4,2 millions de dollars (8 %) passant de 52,9 millions en 2023-2024 à 57,1 millions en 2024-2025. Les crédits représentaient 74 % du total des revenus en 2024-2025 comparativement à 73 % en 2023-2024.

Les crédits parlementaires en pourcentage des revenus totaux ont augmenté en 2024-2025 par rapport à 2023-2024 principalement en raison du financement supplémentaire reçu au cours de l'année pour les ajustements de rémunération rétroactifs.

CRÉDITS PARLEMENTAIRES

Sur une base de comptabilité d'exercice, les crédits parlementaires ont augmenté de 3,8 millions de dollars (10 %), passant de 38,7 millions en 2023-2024 à 42,5 millions en 2024-2025. Cette augmentation est principalement attribuable au financement supplémentaire reçus au cours de l'année pour les ajustements de rémunération rétroactifs.

DROITS D'ENTRÉE ET DES PROGRAMMES

Les revenus obtenus grâce aux droits d'entrée et des programmes ont diminué de 0,1 million de dollars (2 %), passant de 5,7 millions en 2023-2024 à 5,6 millions en 2024-2025. Les revenus des programmes et des adhésions ont

légèrement diminué d'une année à l'autre, cette baisse se reflétant dans le nombre de visites générales qui a totalisé 425 878 en 2023-2024 et 390 640 en 2024-2025. Au cours de 2024-2025, le Musée a étudié diverses stratégies de tarification, y compris la transition vers un modèle de tarification tout compris. Le Musée a mis en œuvre le nouveau modèle au début de 2025-2026.

OPÉRATIONS AUXILIAIRES

Les revenus liés aux opérations auxiliaires comprennent la location d'installations au ECV et CPN, les ventes en boutique, le loyer de la cafétéria, le stationnement ainsi que les services aux collections. Ces revenus ont augmenté de 0,2 million de dollars (6 %), passant de 3,3 millions en 2023-2024 à 3,5 millions en 2024-2025. L'augmentation est due à la hausse de l'activité locative au ECV.

APPORTS

Les apports constatés à titre de revenus varient d'année en année en fonction des ressources nécessaires pour financer la recherche, les collections et les programmes de sensibilisation du public, y compris l'aménagement de nouvelles galeries permanentes. Sur une base de comptabilité d'exercice, les apports, y compris les dons, les commandites, les commandites en nature et les dons de spécimens, ont augmenté de 0,7 million de dollars (39 %), passant de 1,8 million en 2023-2024 à 2,5 millions en 2024-2025. Les apports comprennent 0,2 million de dollars de liquidités non affectées reçues dans le cadre de la dissolution de la Fondation du Musée canadien de la nature.

INTÉRÊTS

Les revenus d'intérêts générés à partir des placements et les dépôts en espèces ont diminué de 0,1 million de dollars (5 %), passant de 2,1 millions en 2023-2024 à 2,0 millions en 2024-2025. La diminution des revenus d'intérêts entre 2023-2024 et 2024-2025 est due à l'acquisition de 16,5 millions de dollars d'investissements en juin 2024. L'un des placements acquis est

évalué à la juste valeur, ce qui signifie que les gains ou pertes nets de réévaluation des placements sont cumulés dans l'état des gains et pertes de réévaluation jusqu'à ce que le placement soit réglé. Lorsque le placement est réglé, les gains ou pertes nets cumulés de réévaluation seront comptabilisés dans l'état des résultats.

SERVICES PROFESSIONNELS ET SCIENTIFIQUES

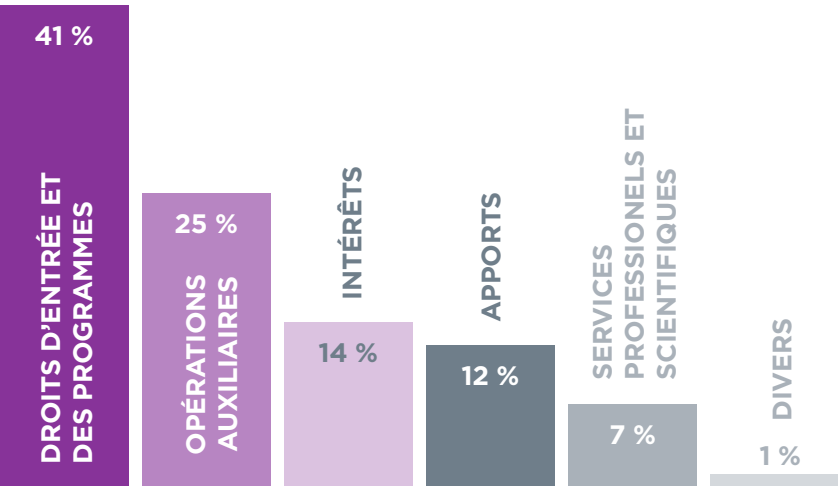
Les services professionnels et scientifiques comprennent les revenus générés grâce au financement reçu pour des projets de recherche et des projets opérationnels spécifiques. Les fonds reçus à des fins spécifiques externes sont comptabilisés en tant que revenus au fur et à mesure que les dépenses correspondantes sont encourues. Les services professionnels et scientifiques ont augmenté de 0,2 million de dollars (25 %) pour atteindre 1,0 million de dollars en 2024-2025, contre 0,8 million de dollars en 2023-2024. Les revenus provenant des services professionnels et scientifiques peuvent fluctuer considérablement d'une année à l'autre en fonction des projets ayant reçu un financement ainsi que le calendrier et la portée des projets.

DIVERS

Les autres revenus comprennent les expositions itinérantes, les redevances ainsi que les activités non courantes. Les revenus divers ont diminué de 0,5 million de dollars (83%), passant de 0,6 million en 2023-2024 à 0,1 million en 2024-2025. La hausse des autres revenus en 2023-2024 était principalement due aux frais de location de l'exposition itinérante Planète glace en 2023-2024. L'exposition n'a pas été louée en 2024-2025, mais sera louée à nouveau en 2025-2026.

REVENUS

(Excluant les crédits parlementaires et dons de spécimens reçus et des commandites en nature)



DÉPENSES

Les dépenses ont augmenté de 1,6 millions de dollars (3 %), passant de 48,9 millions en 2023-2024 à 50,5 millions en 2024-2025.

La hausse des dépenses en 2024-2025 est principalement due à la hausse des coûts des installations, y compris les réparations et l'entretien, les coûts des services publics et les coûts de sécurité. De plus, le Musée a engagé des coûts plus élevés liés directement à des projets de recherche et de découverte supplémentaires, entraînant des augmentations au coûts de personnel, aux frais de déplacement et aux coûts du matériel associés aux projets. La majorité de ces projets de recherche et de découverte ont été financés par des fonds externes à travers des fonds restreints, ce qui a donné lieu à des contributions compensatoires égales ou à des revenus de services professionnels et scientifiques, comptabilisés au moment où les dépenses liées au projet ont été encourues et comptabilisées.

EXPÉRIENCES ET ENGAGEMENT

Les dépenses liées aux expériences et engagement sont restés relativement inchangés entre les années, à 12,4 millions de dollars en 2023-2024 et 12,5 millions de dollars en 2024-2025.

ENTRETIEN ET ACCÈS AUX COLLECTIONS

Les dépenses d’entretien des collections et d’accès aux collections ont diminué de 0,2 million de dollars (5 %), passant de 4,2 millions en 2023-2024 à 4,0 millions de dollars en 2024-2025. La diminution des dépenses dans l’exercice courant est principalement due à des coûts à la baisse liés aux projets financés par des fonds externes et à la diminution d’acquisitions de spécimens.

RECHERCHE ET DÉCOUVERTE

Les dépenses de recherche et découverte ont augmenté de 0,5 million de dollars (8 %), passant de 6,3 millions en 2023-2024 à 6,8 millions en 2024-2025. Cette hausse de dépenses est principalement due aux coûts de personnel supplémentaires, aux frais de déplacement et aux coûts du matériel associés aux projets financés par des sources externes.

SERVICES DE SOUTIEN INTERNE

Les dépenses liées aux services de soutien interne sont restées relativement inchangés entre 2023-2024 et 2024-2025, avec 6,8 millions de dollars en 2023-2024 et 6,9 millions de dollars en 2024-2025.

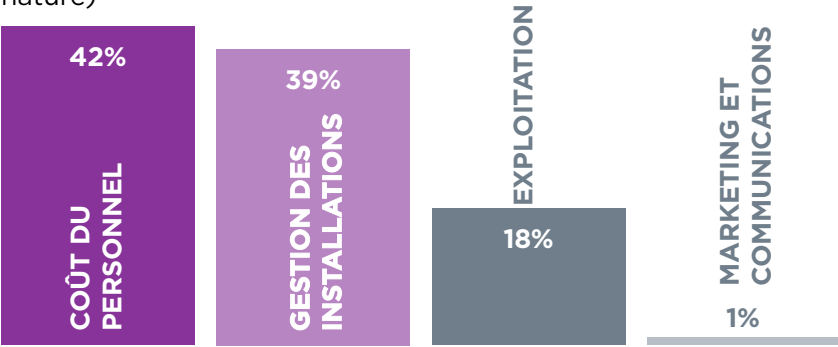
ÉDIFICES ET TERRAINS

Les dépenses liées aux édifices et terrains du Musée ont augmenté de 1,0 million de dollars (5 %), passant de 19,3 millions en 2023-2024 à 20,3 millions en 2024-2025. Cette hausse est principalement attribuable à une augmentation des coûts de réparation et d’entretien en raison du vieillissement des bâtiments et des infrastructures, à l’augmentation des coûts des services publics en raison de l’inflation et des fluctuations des prix des matières premières, et à l’augmentation des coûts de sécurité en raison des pressions

inflationnistes et des exigences de sécurité supplémentaires générées par le volume plus élevé des activités et des programmes du Musée, ainsi que des projets ponctuels.

DÉPENSES

(Excluant les dons de spécimens reçus et des commandites en nature)



RÉSULTATS D’EXPLOITATION NETS

Les résultats d’exploitation nets ont généré un excédent de 6,6 millions de dollars en 2024-2025. L’excédent était principalement attribuable à la réception d’un financement de 4,8 millions de dollars du Budget 2023, 3,8 millions de dollars de financement pour les ajustements de rémunération rétroactifs et à des revenus gagnés, qui ont été partiellement compensés par des coûts de personnel supplémentaires, des coûts associés à des expositions temporaires et des coûts d’exploitation non discrétionnaires plus élevés.

L’année précédente, les résultats d’exploitation nets ont généré un excédent de 4,0 millions de dollars en 2023-2024. L’excédent était principalement attribuable à la réception d’un financement de 4,6 millions de dollars du Budget 2023 au quatrième trimestre de 2023-2024, qui n’était pas entièrement utilisé à la fin de l’année, et aux revenus gagnés tels que les revenus d’intérêts et les revenus générés par les droits d’entrée et de programme et les opérations auxiliaires en raison de la fréquentation des visiteurs qui a retrouvé et, certains mois, dépassé les niveaux d’avant la pandémie, partiellement compensés par les dépenses d’exploitation encourues au cours de l’année.

SITUATION FINANCIÈRE

ACTIF

L'encaisse a diminué de 12,2 millions de dollars (31 %), passant de 39,0 millions au 31 mars 2024 à 26,8 millions au 31 mars 2025. La diminution était principalement due à l'acquisition de 16,5 millions de dollars en placements à long terme au cours de l'année, partiellement compensée par des résultats nets d'exploitation positifs générés au cours de l'année.

Les immobilisations ont diminué de 7,1 millions de dollars (5 %), passant de 143,8 millions au 31 mars 2024 à 136,7 millions au 31 mars 2025 en raison d'une charge d'amortissement de 8,5 millions de dollars, en partie contrebalancée par l'acquisition d'immobilisations au cours de l'exercice.

PASSIF

Les revenus, apports, crédits parlementaires et le financement des immobilisations reportés sont restés relativement inchangés à 4,7 millions de dollars au 31 mars 2025, comparé à 4,6 millions de dollars au 31 mars 2024. Les fluctuations de l'exercice se composent de 4,0 millions de dollars d'apports, revenus et crédits affectés reçus, entièrement compensés par 3,9 millions de dollars de revenus reportés comptabilisés pour la fourniture de biens et de services.

Le financement des immobilisations reporté a diminué de 6,2 millions de dollars (5 %) passant de 136,0 millions de dollars au 31 mars 2024 à 129,8 millions au 31 mars 2025, en raison d'un financement des immobilisations reporté de 7,5 millions de dollars constaté à titre de revenu, partiellement compensé par l'acquisition d'immobilisations de 1,3 million de dollars au cours de l'exercice. Le financement des immobilisations reporté est comptabilisé comme revenu au même rythme que l'amortissement des immobilisations correspondantes.

ACTIF NET

L'actif net de 27,0 millions de dollars au 31 mars 2025 a été généré par un excédent d'exploitation cumulatif et des résultats d'exploitation nets positifs de 6,6 millions de dollars pour l'exercice terminé le 31 mars 2025, qui ont été partiellement compensés par une variation nette de 0,8 million de dollars d'investissement en immobilisations.

Des gains de réévaluation accumulés de 0,4 million de dollars ont été comptabilisés au cours de l'année, attribuables au placement du Musée évalué à sa juste valeur. Les gains ou pertes nets cumulés de réévaluation seront comptabilisés dans l'état des résultats dans la période où le placement est réglé.

L'investissement en immobilisations a diminué de 0,8 million de dollars au cours de l'exercice pour s'établir à 10,7 millions de dollars au 31 mars 2025. L'investissement en immobilisations comprend les acquisitions, l'amortissement et la disposition d'immobilisations, les versements de loyer, l'accrétion ainsi que les modifications des estimations ayant une incidence sur les obligations liées à la mise hors service des immobilisations. L'investissement en immobilisations est affecté par le traitement comptable du Campus du patrimoine naturel du Musée, situé à Gatineau, au Québec, qui est inscrit dans l'état de la situation financière à titre d'obligation en vertu d'un contrat de location-acquisition. En raison de l'intérêt plus élevé au début du bail, cela a eu une incidence négative sur l'actif net du Musée pendant de nombreuses années. Comme la composante d'intérêt du contrat de location décroît, le déficit afférent à ce traitement comptable a commencé à s'inverser en 2019-2020 et continuera dans ce sens jusqu'à ce qu'il soit complètement éliminé d'ici la fin du bail en 2031. Ce traitement comptable du bail n'a aucune incidence sur les flux de trésorerie ou la stabilité financière du Musée.

RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

La direction est responsable de préparer et de tenir à jour un système de livres, de registres, de contrôles internes et de pratiques de gestion conçu pour donner une assurance raisonnable que les renseignements financiers produits sont fiables, que les actifs de la Société sont protégés et contrôlés, que les opérations de la Société sont effectuées conformément aux lois et règlements pertinents ainsi qu'aux règlements administratifs de la Société, que les ressources de la Société sont gérées de façon efficiente et économique, et que les activités de la Société sont menées efficacement.

La direction est également tenue de garantir l'intégrité et l'objectivité des états financiers de la Société. Les états financiers ci-joints ont été préparés dans le respect des Normes de comptabilité dans le secteur public. Les autres informations financières figurant dans le présent rapport annuel concordent avec celles que l'on trouve dans les états financiers.

Le conseil d'administration doit s'assurer que la direction s'acquitte de ses responsabilités à l'égard de l'information financière et des contrôles internes. Il exerce cette responsabilité par l'entremise du Comité d'audit, des finances et des risques, dont la majorité des membres ne sont pas des dirigeants de la Société. Le Comité se réunit de temps à autre avec la direction, les auditeurs internes de la Société et le Bureau du vérificateur général du Canada afin d'étudier comment ces groupes assument leurs responsabilités et de discuter d'audit, de contrôles internes et d'autres questions financières pertinentes. Le conseil d'administration a examiné et approuvé les états financiers après l'audit réalisé par le Bureau du vérificateur général du Canada.

L'audit des états financiers a été fait par la vérificatrice générale du Canada. Le rapport exprime une opinion indépendante sur les états financiers soumis au ministre de l'Identité et de la Culture canadiennes.



Danika Goosney, Ph.D.
Présidente-directrice générale



Lisa Tallim, CPA, CA
Chef de la Direction Financière

Ottawa, Canada
le 23 juin 2025



RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Au ministre de l'Identité et de la Culture canadiennes

Rapport sur l'audit des états financiers

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers du Musée canadien de la nature (la « Société »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2025, et l'état des résultats, l'état des gains et pertes de réévaluation, l'état de l'évolution de l'actif net et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Société au 31 mars 2025, ainsi que des résultats de ses activités, de ses gains et pertes de réévaluation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la Société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent des informations contenues dans le rapport annuel, mais ne comprennent pas les états financiers et notre rapport de l'auditeur sur ces états.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la Société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Société.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Société;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;

- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Société à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Rapport relatif à la conformité aux autorisations spécifiées

Opinion

Nous avons effectué l'audit de la conformité aux autorisations spécifiées des opérations du Musée canadien de la nature dont nous avons pris connaissance durant l'audit des états financiers. Les autorisations spécifiées à l'égard desquelles l'audit de la conformité a été effectué sont les suivantes : la partie X de la *Loi sur la gestion des finances publiques* et ses règlements, la *Loi sur les musées* et ses règlements, les règlements administratifs du Musée canadien de la nature ainsi que l'instruction donnée en vertu de l'article 89 de la *Loi sur la gestion des finances publiques*.

À notre avis, les opérations du Musée canadien de la nature dont nous avons pris connaissance durant l'audit des états financiers sont conformes, dans tous leurs aspects significatifs, aux autorisations spécifiées susmentionnées. De plus, conformément aux exigences de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, nous déclarons qu'à notre avis les principes comptables des Normes comptables canadiennes pour le secteur public ont été appliqués de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

Responsabilités de la direction à l'égard de la conformité aux autorisations spécifiées

La direction est responsable de la conformité du Musée canadien de la nature aux autorisations spécifiées indiquées ci-dessus, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la conformité du Musée canadien de la nature à ces autorisations spécifiées.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit de la conformité aux autorisations spécifiées

Nos responsabilités d'audit comprennent la planification et la mise en œuvre de procédures visant la formulation d'une opinion d'audit et la délivrance d'un rapport sur la question de savoir si les opérations dont nous avons pris connaissance durant l'audit des états financiers sont en conformité avec les exigences spécifiées susmentionnées.

Pour la vérificatrice générale du Canada,

A handwritten signature in black ink, reading "Math Le Sage".

Mathieu Le Sage, CPA
Directeur principal

Ottawa, Canada
Le 23 juin 2025

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE AU 31 MARS

(en milliers de dollars)	2025	2024
Actif		
À court terme		
Trésorerie (note 3)	26 813	38 998
Trésorerie affectée (note 3)	2 553	2 465
Créances		
Clients	578	629
Ministères et organismes gouvernementaux (note 4)	558	195
Stocks	221	221
Frais payés d'avance	629	935
	31 352	43 443
Collections (note 5)	1	1
Frais payés d'avance	144	114
Avances aux employés (note 6)	157	297
Placements affectés (note 7)	973	1 059
Placements (note 7)	18 302	950
Immobilisations (note 8)	136 698	143 840
	187 627	189 704
Passif		
À court terme		
Créditeurs et charges à payer		
Fournisseurs et autres	5 153	6 665
Ministères et organismes gouvernementaux (note 4)	715	320
Obligation découlant d'un contrat de location-acquisition (note 9)	1 926	1 745
Revenus, apports, et crédits parlementaires (note 10)	4 683	4 643
	12 477	13 373
Obligation découlant d'un contrat de location-acquisition (note 9)	14 787	16 713
Financement des immobilisations reporté (note 10)	129 779	136 042
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations (note 11)	919	845
Avantages sociaux futurs (note 12)	2 694	2 784
	160 656	169 757
Actif net		
Non affecté	37 282	31 452
Gains de réévaluation accumulés	402	-
Investissement en immobilisations (note 13)	(10 713)	(11 505)
	26 971	19 947
	187 627	189 704

Droits contractuels et obligations contractuelles (note 18) et éventualités (note 20).
Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Approuvé par le Conseil
d'administration :



Karen Dodds
Présidente du Conseil
d'administration



Michael Tolensky, CPA
Président du Comité
d'audit, des finances et
des risques

Recommandé par la direction :



Danika Goosney
Présidente-directrice
générale



Lisa Tallim, CPA, CA
Chef de la Direction
financière

ÉTAT DES RÉSULTATS POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS

(en milliers de dollars)

	2025	2024
Revenus (note 14)		
Droits d'entrée et des programmes	5 635	5 652
Opérations auxiliaires	3 473	3 344
Apports	2 453	1 794
Intérêts	1 973	2 072
Services professionnels et scientifiques	977	832
Divers	125	573
	14 636	14 267
Dépenses (note 15)		
Édifices et terrains	20 281	19 276
Expériences et engagement	12 529	12 381
Recherche et découverte	6 776	6 270
Services de soutien interne	6 935	6 820
Entretien et accès aux collections	4 002	4 163
	50 523	48 910
Résultats d'exploitation nets avant financement public	(35 887)	(34 643)
Crédits parlementaires (note 16)	42 509	38 674
Résultats d'exploitation nets	6 622	4 031

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

ÉTAT DES GAINS ET PERTES DE RÉÉVALUATION POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS

<i>(en milliers de dollars)</i>	2025	2024
Gains de réévaluation accumulés au début de l'exercice	-	-
Gains nets non réalisés imputables aux placements	402	-
Gains de réévaluation nets de l'exercice	402	-
Gains de réévaluation accumulés à la fin de l'exercice	402	-

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS

<i>(en milliers de dollars)</i>	Non affecté	Investi en immobilisations (note 13)	Gains de réévaluation accumulés	2025	2024
Actif net au début de l'exercice	31 452	(11 505)	-	19 947	15 916
Résultats d'exploitation nets	6 622	-	-	6 622	4 031
Gains (pertes) de réévaluation nets pour l'exercice	-	-	402	402	-
Variation nette dans l'investissement en immobilisations	(792)	792	-	-	-
Actif net à la fin de l'exercice	37 282	(10 713)	402	26 971	19 947

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE POUR L'EXERCICE

TERMINÉ LE 31 MARS

(en milliers de dollars)	2025	2024
Activités de fonctionnement		
Encaissements - clients et donateurs	11 578	12 414
Encaissements - crédits parlementaires	36 379	32 353
Décaissements - personnels	(22 101)	(17 983)
Décaissements - fournisseurs	(18 020)	(17 173)
Intérêts reçus	1 460	1 998
Intérêts payés	(1 755)	(1 919)
Trésorerie générée par les activités de fonctionnement	7 541	9 690
Activités d'investissement en immobilisations		
Acquisition d'immobilisations	(1 393)	(1 262)
Trésorerie utilisée par les activités d'investissement en immobilisations	(1 393)	(1 262)
Activités de placement		
Acquisition de placements	(16 500)	-
Trésorerie utilisée par les activités de placement	(16 500)	-
Activités de financement		
Obligation découlant d'un contrat de location-acquisition	(1 745)	(1 582)
Trésorerie utilisée par les activités de financement	(1 745)	(1 582)
Augmentation (diminution) de la trésorerie et de la trésorerie affectée	(12 097)	6 846
Trésorerie au début de l'exercice	38 998	33 864
Trésorerie affectée au début de l'exercice	2 465	753
Trésorerie et trésorerie affectée à la fin de l'exercice	29 366	41 463
Trésorerie à la fin de l'exercice	26 813	38 998
Trésorerie affectée à la fin de l'exercice	2 553	2 465
Trésorerie et trésorerie affectée à la fin de l'exercice	29 366	41 463

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2025

(En milliers de dollars, sauf mention contraire)

1. POUVOIRS ET MISSION

Le Musée canadien de la nature (la « Société ») a été constitué en vertu de la *Loi sur les musées* le 1^{er} juillet 1990. Société d'État mandataire désignée à la partie I de l'annexe III de la *Loi sur la gestion des finances publiques* (LGFP), le Musée n'est pas assujéti aux dispositions de la *Loi de l'impôt sur le revenu*. La Société est classée comme organisme sans but lucratif du secteur public.

La Société a pour mission d'accroître, dans l'ensemble du Canada et à l'étranger, l'intérêt et le respect à l'égard de la nature, de même que la connaissance et le degré d'appréciation de celle-ci, par la constitution, l'entretien et le développement, aux fins de la recherche et pour la postérité, d'une collection d'objets d'histoire naturelle principalement axée sur le Canada ainsi que par la mise en valeur de la nature ainsi que des enseignements et de la compréhension qu'elle génère.

Une brève description des fonctions de la Société est donnée ci-dessous.

• EXPÉRIENCES ET ENGAGEMENT

La Société crée, fait connaître et inspire des occasions d'engagement du public en offrant des expériences immersives de qualité grâce à ses galeries et expositions permanentes, au dialogue numérique, à ses programmes, à ses activités de génération de revenus y compris les droits d'entrée, la location d'installations et les contributions, à sa recherche sur le public et à ses partenariats, afin de promouvoir la compréhension et le respect de la nature, et d'inspirer un soutien philanthropique. Les dépenses

découlant de ces activités sont principalement les frais touchant le personnel, les coûts des expositions ainsi que les coûts du marketing et de l'avancement.

• ENTRETIENS ET ACCÈS AUX COLLECTIONS

La Société acquiert, développe, préserve et met à la disposition du public des collections d'objets, de spécimens, d'images et de documents d'histoire naturelle qui répondent aux besoins croissants des secteurs public et privé en matière de recherche, d'éducation et d'aide à la prise de décisions éclairées concernant la nature et les changements que subit celle-ci. La collection inclut des spécimens représentatifs de la biodiversité et de la géodiversité (y compris des échantillons génomiques), des collections de bibliothèque et d'archives, et des collections d'œuvres d'art, de photos et de documents historiques. Cette collection nationale, élément important des ressources scientifiques et culturelles du Canada, permet la réalisation de recherches et de découvertes d'envergure internationale. Les dépenses découlant des collections sont principalement les frais touchant le personnel, les coûts liés à l'entretien, à la préservation et au développement des collections, et les coûts de numérisation, y compris l'équipement de numérisation et l'infrastructure de technologie de l'information. Les revenus sont générés principalement par des subventions, des commandites, des partenariats et des dons externes.

• RECHERCHE ET DÉCOUVERTE

La Société, chef de file reconnu dans le domaine des sciences fondées sur les collections, fait progresser le savoir et la compréhension sur la biodiversité, la géodiversité et l'Arctique par la recherche et la découverte, en plus d'élaborer et d'entretenir des réseaux et des liens avec les milieux scientifiques canadiens et internationaux. Les recherches de la Société améliorent notre compréhension de la diversité minérale de la Terre, de la crise internationale de la biodiversité et des incidences des changements

climatiques et d'autres moteurs de changement ayant une incidence sur la nature. Les dépenses découlant de ces activités sont principalement les frais touchant le personnel, les coûts liés aux recherches sur le terrain et en laboratoire, et les frais de publication. Les revenus sont générés principalement par des subventions, des commandites, des partenariats et des dons externes.

- **SERVICES DE SOUTIEN INTERNE**

La Société élabore et met en œuvre des politiques, une structure de reddition de comptes et des procédures qui gouvernent la réalisation de son mandat, y compris la gouvernance, l'orientation stratégique, les services de soutien interne, le suivi des mesures de rendement et les rapports au Parlement. Les services de soutien interne apportent une aide à toutes les divisions de la Société. Leurs fonctions incluent les ressources humaines, les finances, les technologies de l'information, la reddition de comptes interne et externe, la vérification de la conformité, la gestion du risque, les affaires stratégiques et la gouvernance. Les dépenses découlant de ces activités sont principalement les coûts du personnel.

- **ÉDIFICES ET TERRAINS**

La Société fournit des installations sûres et fonctionnelles qui répondent à toutes les exigences en matière de sécurité et le code du bâtiment. Ces installations sont l'Édifice commémoratif Victoria (« EC »), situé à Ottawa (Ontario), et le Campus du patrimoine naturel (« CPN »), situé à Gatineau (Québec). Les dépenses découlant de ces activités sont principalement les coûts du personnel et les coûts liés à l'entretien, le nettoyage, la sécurité, le chauffage, la climatisation et aux autres tâches d'exploitation des installations.

Le 16 juillet 2015, le Gouverneur général en conseil (CP 2015-1105), conformément à l'article 89 de la LGFP, a enjoint la Société d'harmoniser ses politiques, lignes directrices et pratiques sur les

dépenses de voyages, d'accueil, de conférences et d'événements aux politiques, directives et instruments connexes du Conseil du Trésor, d'une manière qui soit conforme à ses obligations légales, et de faire rapport sur la mise en œuvre de cette directive dans le Plan d'entreprise de la Société. Depuis février 2017, la Société s'est conformée à cette directive et a harmonisé ses politiques et ses pratiques aux politiques, directives et instruments connexes du Conseil du Trésor pour les dépenses de voyages, de conférences, d'accueil et d'événements.

2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

A) MÉTHODE DE PRÉSENTATION

Les états financiers ont été préparés conformément aux normes comptables du secteur public (NCSP) du Canada. La Société a choisi d'appliquer les normes de la Section 4200 relatives aux OSBL, la méthode du report pour comptabiliser les apports, de même que les principales conventions comptables ci-après :

B) INSTRUMENTS FINANCIERS

Les actifs et passifs financiers de la Société sont évalués au coût, au coût amorti, ou à la juste valeur. Les actifs financiers comprennent la trésorerie affectée et non affectée, les placements affectés et non affectés, les placements qui incluent des dérivés intégrés et les comptes débiteurs, tandis que les passifs financiers comprennent les comptes créditeurs et les charges à payer.

Les instruments financiers subissent chaque année un test de dépréciation à la date de clôture. Toute perte de valeur est comptabilisée dans l'état des résultats. Les comptes débiteurs sont comptabilisés après déduction de toute provision pour créances douteuses ou impossibilité de recouvrement. Les comptes créditeurs et les charges à payer ne sont décomptabilisés que lorsque le passif sous-jacent est éteint.

Les coûts de transaction sont ajoutés à la valeur comptable des instruments financiers lorsqu'ils sont initialement comptabilisés. Les coûts de transaction liés à l'acquisition d'instruments financiers évalués à la juste valeur sont comptabilisés en charges.

C) TRÉSORERIE ET TRÉSORERIE AFFECTÉE

La trésorerie, qu'elle soit affectée ou non, est constituée des dépôts auprès d'une institution financière qui peuvent être retirés sans préavis ou pénalité. La trésorerie affectée reflète la partie non utilisée des apports reportés reçus d'individus et d'entités à des fins spécifiées.

D) STOCKS

La valeur des stocks est établie au moindre du coût et de la valeur de réalisation nette. Le coût des stocks est déterminé au moyen de la méthode du coût pondéré moyen et la valeur de réalisation nette est fondée sur le prix de détail.

E) COLLECTIONS

La Société détient et conserve des collections inestimables d'objets d'histoire naturelle au bénéfice des Canadiens d'aujourd'hui et de demain. Les collections sont réparties en quatre groupes selon la discipline :

- les sciences de la terre (minéraux, roches, gemmes, fossiles);
- les vertébrés (mammifères, oiseaux, poissons, amphibiens et reptiles);
- les invertébrés (mollusques, insectes, crustacés, parasites, annélides);
- la botanique (algues, plantes vasculaires, bryophytes, lichens).

Étant donné la difficulté à déterminer la juste valeur marchande de ces actifs, la valeur nominale de ces collections est établie à mille dollars dans l'état de la situation financière. Les spécimens achetés pour les collections sont passés en charges dans l'état des résultats de l'exercice au cours duquel ils sont acquis.

F) PLACEMENTS ET PLACEMENTS AFFECTÉS

Les placements à terme de 10 ans détenus auprès de la Fondation communautaire d'Ottawa (FCO) sont comptabilisés au coût amorti dans l'état de la situation financière. Les placements détenus dont les conditions permettent le remboursement à l'échéance ou à la date de remboursement, selon la décision de l'émetteur, sont évalués au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif dans l'état des résultats.

Les placements affectés ont été financés par des contributions reçues de parties externes et destinées à des initiatives spécifiques. Les placements affectés sont détenus auprès de la FCO en tant que fonds à épuisement du capital comptabilisés au coût amorti dans l'état de la situation financière. Les sommes investies et les revenus de placement distribués du fonds destinés à l'acquisition d'immobilisations amortissables sont comptabilisés comme revenus reportés dans l'état de la situation financière.

Les placements et les placements affectés de la Société détenus auprès de la FCO sont gérés par la FCO. La gestion inclut l'investissement des fonds, le traitement de distributions à la Société et l'administration des fonds. Les frais de service facturés par la FCO pour la gestion du fonds sont enregistrés comme des dépenses dans l'État des résultats au cours de l'année où ils sont encourus.

La Société détient également des fonds de dotation auprès de la FCO. La Société reçoit des distributions annuelles des fonds de dotation, mais ne contrôle pas les fonds de dotation sous-jacents. La Société a comptabilisé les distributions en tant qu'ajouts à la trésorerie affectée et aux revenus, apports, crédits parlementaires et le financement des immobilisations reportés lorsqu'elles sont émises par le FCO. Les fonds de dotation ne sont pas comptabilisés comme des placements ou des placements affectés dans l'état de la situation financière.

Les placements qui comprennent un dérivé intégré dont les caractéristiques économiques et les risques ne sont pas considérés comme étroitement liés au contrat hôte sont

évalués contrat par contrat. Lorsque la Société désigne l'intégralité d'un instrument hybride comme un instrument financier évalué à la juste valeur, l'intégralité de l'instrument hybride est comptabilisée à la juste valeur. Lorsque la Société ne procède pas à cette désignation, le dérivé intégré est bifurqué et comptabilisé séparément à la juste valeur, et le contrat hôte est comptabilisé au coût ou au coût amorti. Après leur comptabilisation initiale, ces placements sont réévalués trimestriellement à chaque date de clôture sur la base des prix de négociation sur les marchés secondaires. Les gains ou pertes non réalisés résultant des variations de la juste valeur de ces placements sont comptabilisés dans l'état des gains et pertes de réévaluation. Lorsque le placement est réglé, les gains ou pertes de réévaluation cumulés sont comptabilisés dans l'état des résultats.

Les placements qui ne comprennent pas un dérivé intégré ou qui comprennent des dérivés intégrés considérés comme étroitement liés au contrat hôte sont évalués au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif dans l'état des résultats.

Les placements de la Société en billets sont émis par des banques canadiennes à charte de l'annexe 1.

G) IMMOBILISATIONS

Les terrains et les immeubles appartenant au gouvernement du Canada et sous le contrôle de la Société sont comptabilisés, respectivement, au coût d'origine estimatif et au coût d'origine estimatif moins les amortissements cumulés. Le coût d'origine net des immeubles a été inscrit dans les apports reportés pour l'amortissement d'immobilisations, et le coût d'origine estimatif du terrain a été inscrit dans les actifs nets.

Les améliorations locatives sont amorties sur la durée restante du bail ou sur la durée de vie restante estimative, selon l'éventualité la plus courte. Les biens loués aux termes d'un contrat de location-acquisition sont comptabilisés à la valeur actualisée des paiements minimaux du capital au début du bail et amortis en fonction des paiements annuels du capital, de

façon que l'actif soit associé au passif correspondant, ce qui représente le mieux la fin de l'avantage économique.

Les montants inclus dans les projets d'immobilisations en cours sont transférés à la bonne catégorie d'immobilisations une fois les projets achevés, et sont amortis en conséquence. Toutes les autres immobilisations sont comptabilisées à leur valeur d'acquisition et amorties sur leur durée de vie utile estimée, selon la méthode linéaire. Les durées de vie utile sont les suivantes :

Immobilisation	Durée de vie (ans)
Édifice commémoratif Victoria	40
Propriété louée en vertu d'un contrat de location-acquisition	35
Expositions permanentes	5 à 15
Améliorations locatives	Le moindre de la durée du bail et de la durée de vie économique de l'actif
Améliorations à l'édifice	5 à 25
Équipement et mobilier	5 à 30
Cabinets de collection et rayonnages et compacteurs	35
Site internet	5
Matériel informatique	3 à 5

Lorsque les conditions indiquent qu'une immobilisation n'est plus en mesure de contribuer à la capacité de la Société à fournir des biens ou des services, le coût de l'immobilisation est réduit à sa valeur résiduelle, le cas échéant, et la dépréciation est comptabilisée comme dépense dans l'état des résultats. Lorsque la valeur des avantages économiques futurs associés à l'immobilisation est inférieure à la valeur comptable nette de l'immobilisation, le coût de cette dernière est réduit à sa valeur résiduelle, le cas échéant, et la dépréciation est comptabilisée comme dépense dans l'état des résultats.

La direction est tenue d'estimer la durée d'utilité attendue des immobilisations. À cette fin, la direction prend en

considération l'expérience antérieure, les tendances dans l'industrie et des facteurs particuliers, comme l'évolution des technologies et la période d'exploitation des immobilisations attendue. La direction examine périodiquement les durées d'utilité estimatives des immobilisations et la méthode d'amortissement appliquée pour voir si elles sont encore pertinentes, et l'incidence de toute révision des estimations est comptabilisée sur une base prospective.

H) OBLIGATIONS LIÉES À LA MISE HORS SERVICE D'IMMOBILISATIONS

La Société comptabilise les obligations liées à la mise hors service de ses immobilisations. La Société est soumise à des obligations de mise hors service d'immobilisations liées à certains de ses équipements d'exploitation, notamment les refroidisseurs, les réservoirs de diesel, les conduites et les congélateurs, ainsi qu'à l'amiante toujours présent dans l'ECV. Les obligations liées à la mise hors service d'immobilisations sont comptabilisées lorsque, en date de la publication de l'information financière, il existe une obligation légale d'engager des coûts de mise hors service d'une immobilisation résultant d'une opération passée ou d'un événement qui s'est produit, qu'on s'attend à ce que des avantages économiques futurs soient abandonnés et qu'il est possible de faire une estimation raisonnable du montant.

Afin de déterminer la valeur de l'obligation liée à la mise hors service d'immobilisations, la meilleure estimation des dépenses nécessaires à l'acquittement de l'obligation actualisée à la date de l'état de la situation financière est comptabilisée sur une base actualisée à partir du taux d'intérêt sans risque à chaque date de publication de l'information financière. La valeur de l'obligation liée à la mise hors service d'immobilisations est ajoutée à la catégorie d'immobilisations de l'actif sous-jacent et amortie selon une méthode linéaire sur la durée de vie utile restante de l'actif sous-jacent. L'obligation liée à la mise hors service d'immobilisations est ajustée au fil du temps et comptabilisée comme dépense dans l'état des résultats. À la fin

de chaque période de présentation de l'information financière, l'obligation liée à la mise hors service d'immobilisations est réévaluée afin de tenir compte des changements dans les estimations. Les changements dans les estimations des flux de trésorerie futurs qui découlent de révisions au calendrier ou aux flux de trésorerie non actualisés estimatifs ou encore au taux d'actualisation sont comptabilisés comme des augmentations ou des diminutions à l'obligation de mise hors service d'immobilisations et au coût associé à la mise hors service d'immobilisations inclus dans les immobilisations à l'exercice où ils sont connus. Les dépenses réelles liées à l'obligation à la mise hors service d'immobilisations, jusqu'à concurrence du passif alors comptabilisé, sont imputées à l'obligation à mesure que les coûts sont engagés.

Les dépenses nécessaires à l'acquittement des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations par la Société comprennent notamment les coûts nécessaires à la mise hors service ou au démantèlement d'une immobilisation corporelle acquise, construite ou développée pour remédier à la contamination d'une immobilisation corporelle créée par son utilisation normale, aux activités postérieures à la mise hors service comme la surveillance, et à la construction d'autres immobilisations corporelles afin d'exécuter les activités postérieures à la mise hors service.

I) AVANTAGES SOCIAUX FUTURS

i) Prestations au titre du régime de pensions

Les employés admissibles de la Société sont couverts par le régime de pensions de la fonction publique (le « régime »), régime contributif à prestations déterminées établi par la loi et parrainé par le gouvernement du Canada. Les employés et la Société doivent cotiser pour couvrir le coût des services courants. Conformément à la loi en vigueur, la Société n'a aucune obligation légale ou implicite de payer des cotisations supplémentaires à l'égard de tout service passé ou des carences de financement du régime. Par conséquent, les cotisations sont comptabilisées comme une

charge de l'exercice où les employés ont rendu les services et elles représentent l'obligation totale de la Société.

ii) Indemnités de départ et congés de maladie

Les employés ont eu droit à des indemnités de départ jusqu'au 31 mars 2012, tel que le prévoient les conventions collectives et les conditions d'emploi.

L'obligation au titre des indemnités de départ pour les employés qui prennent leur retraite ou démissionnent, courue jusqu'au 31 mars 2012 et encore impayée, est mesurée en utilisant la méthode des indemnités projetées. Les gains (pertes) actuariels sont comptabilisés de façon systématique sur la durée de vie restante moyenne d'emploi du groupe de salariés concernés.

La Société comptabilisera les autres indemnités de départ dans la période où l'événement se produira.

La Société accorde aux employés des congés de maladie qui s'accumulent, mais qui ne s'acquièrent pas. La Société comptabilise un passif et une charge pour les congés de maladie accumulés par les employés pendant leurs périodes de service.

Le coût de l'obligation au titre des indemnités de départ est déterminé de manière actuarielle en utilisant la méthode de répartition des prestations au prorata des années de service et les meilleures estimations de la direction concernant les coûts futurs. Le coût de l'obligation au titre des congés de maladie est déterminé de manière actuarielle en utilisant la méthode du dernier entré-premier sorti et les meilleures estimations de la direction concernant les coûts futurs. Ces estimations comprennent les taux d'inflation, les taux d'actualisation, les données démographiques des employés et, pour les prestations de congés de maladie, l'utilisation des congés de maladie par les employés actifs. Les gains (pertes) actuariels sur l'obligation au titre des prestations constituées résultent des différences entre l'expérience réelle et l'expérience prévue et des changements dans

les hypothèses actuarielles utilisées pour déterminer l'obligation au titre des prestations constituées. Les gains (pertes) actuariels sont comptabilisés de manière systématique sur la durée de service restante des employés actifs couverts par ces avantages.

J) COMPTABILISATION DES REVENUS

i) Droits d'entrée et des programmes, opérations auxiliaires et revenus divers

Droits d'entrée et des programmes

Les droits d'entrée et des programmes comprennent les droits d'entrée générale, les droits d'entrée aux expositions temporaires, les droits de programmes et les droits d'adhésion. Les revenus des droits d'entrée et de programmes sont comptabilisés lorsqu'il existe un accord, que le prix est établi et déterminable et que le paiement a été encaissé dans le cas des droits d'entrée, ou que l'encaissement est raisonnablement assuré pour les droits de programmes qui n'ont pas été payés avant la prestation du programme, et que le Musée a accordé l'accès aux expositions générales ou aux expositions temporaires, ou qu'il a organisé des visites guidées, des ateliers ou d'autres programmes spécifiés.

Pour les adhésions, les obligations de performance du Musée comprennent l'accès illimité au Musée pendant les heures d'ouverture au public et des rabais spécifiques sur les biens et services du Musée. Les adhésions ont une durée d'un an et sont achetées par les clients à l'avance. Les achats d'abonnements sont comptabilisés en tant que revenus reportés au moment de l'achat, puis reconnus linéairement comme revenus sur la durée d'un an de l'abonnement.

Operations auxiliaires

Les principales opérations auxiliaires sont les ventes en boutique, le stationnement et la location des installations de l'ECV. Les revenus de la boutique sont générés par la

vente de marchandises à la Boutique Nature du Musée. Les obligations de performance du Musée sont remplies lorsque la possession des biens achetés est transférée au payeur. Les revenus sont comptabilisés au moment de la vente.

En ce qui concerne le stationnement, les obligations de performance de la Société sont remplies lorsque le payeur se voit accorder l'accès aux parcs de stationnement du Musée à l'ECV. Le stationnement est offert sur une base journalière et mensuelle. Pour le stationnement journalier, le revenu est comptabilisé lorsque le visiteur quitte le stationnement du Musée. Pour le stationnement mensuel, le stationnement est payé et comptabilisé le même mois. Le stationnement mensuel est illimité et n'est pas lié à la fréquence d'utilisation.

Le Musée offre plusieurs espaces à l'ECV pour la location par des parties externes pour des mariages, des conférences et d'autres événements. En plus de l'utilisation de l'espace physique, le Musée offre également des services audiovisuels à la discrétion du payeur. Les obligations de performance du Musée sont satisfaites lorsque l'accès aux installations du Musée est assuré à la date de l'événement et que tous les services contractuels sont fournis. Les revenus sont comptabilisés lorsque l'événement a lieu. Les paiements reçus à l'avance sont comptabilisés en tant que revenus reportés jusqu'à ce que l'événement ait lieu.

Revenus divers

Les revenus divers consistent principalement en locations temporaires d'expositions de la Société ("prêts d'expositions") pour des expositions dans des installations de clients. Les obligations de performance de la Société liées aux prêts d'expositions comprennent la livraison et l'utilisation autorisée des structures d'expositions temporaires, du matériel et des articles de collection. Lorsque les paiements sont reçus avant le prêt de l'exposition ou avant l'achèvement du prêt, toute partie

non gagnée est enregistrée en tant que revenu reporté. Les revenus des prêts d'expositions sont comptabilisés de manière égale sur la durée du prêt.

ii) Apports

Les apports comprennent les apports en espèces, les commandites, les dons de spécimens et les dons en nature.

Apports en espèces

Les apports sont constitués de dons reçus de particuliers, de fondations et d'entreprises, ainsi que de dons de spécimens. La société applique la méthode du report pour comptabiliser ses apports, comme c'est le cas pour les organismes à but non lucratif.

Les apports non affectés sont comptabilisés en tant que revenus dans l'état des résultats lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut être raisonnablement estimé et que son recouvrement est raisonnablement assuré.

Les apports soumis à des restrictions externes sont comptabilisés en tant que revenus reportés jusqu'à ce que les dépenses correspondantes soient encourues et les revenus sont alors comptabilisés.

Les apports soumis à des restrictions externes pour l'achat d'immobilisations amortissables sont reportés dans l'état de la situation financière lorsque les fonds sont reçus. Lorsque les immobilisations amortissables sont achetées, la partie de l'apport utilisé pour l'acquisition de ces immobilisations est alors reclassée en tant que financement d'immobilisations reporté dans l'état de la situation financière et comptabilisée en tant que revenu dans l'état des résultats sur la même base que l'amortissement des immobilisations correspondantes.

Les revenus de placements liés aux apports affectés sont d'abord enregistrés dans l'état de la situation financière en tant que revenus reportés, puis reconnus comme

revenus dans l'état des opérations au cours de l'année fiscale durant laquelle les dépenses correspondantes sont encourues.

Commandites

Les commandites comprennent un soutien en espèces ou en nature reçu de particuliers, de fondations et d'entreprises pour des programmes ou des initiatives spécifiques. Les commandites sont comptabilisées comme des transactions d'échange. Les commandites sont comptabilisées à titre de revenus reportés jusqu'à ce que les obligations de performance de la Société soient remplies, moment auquel les revenus sont comptabilisés.

Les obligations de performance associées aux commandites peuvent inclure des services de marketing, l'utilisation d'un espace désigné dans les installations du Musée lors d'événements spécifiques, les droits de dénomination, l'admission à des événements spécifiques ou toute autre contrepartie non monétaire.

Dons de spécimens et dons en nature

Les dons de spécimens sont comptabilisés comme des apports en nature en utilisant la juste valeur à la date de l'apport, lorsque la juste valeur du don a été déterminée par une évaluation professionnelle. Si une valeur d'évaluation ne peut être déterminée, aucune valeur n'est attribuée au don spécimen et aucune transaction n'est comptabilisée aux fins de l'information financière. Pour les dons en nature, y compris les commandites, le prix de transaction est considéré comme la juste valeur des biens ou services reçus.

iii) Services professionnels et scientifiques

Les services professionnels et scientifiques comprennent le financement externe restreint reçu pour des projets de recherche, projets scientifiques ou autres projets professionnels spécifiques. Lorsque le financement d'un

projet affecté à l'externe est reçu avant un projet, il est comptabilisé comme un revenu reporté. Lorsque des dépenses sont engagées pour faire progresser ou terminer les projets conformément aux modalités précisées dans l'entente de financement connexe, un montant égal de revenus reportés est comptabilisé à titre de revenus de services professionnels et scientifiques.

iv) Crédits parlementaires

Les crédits parlementaires sont comptabilisés à titre de revenus lorsque les paiements sont autorisés et que tous les critères d'admissibilité sont respectés, sauf lorsqu'il y a une stipulation qui donne lieu à une obligation qui répond à la définition d'un passif. Dans ce cas, le financement est comptabilisé à titre de revenus reportés et comptabilisé à titre de revenus dans l'exercice au cours duquel les charges connexes sont comptabilisées. Ainsi, les crédits destinés à l'acquisition d'immobilisations sont comptabilisés en revenus reportés et reconnus en revenus sur la même base que l'amortissement des immobilisations acquises.

v) Revenu en intérêts

Les intérêts sur la trésorerie et les placements non affectés sont comptabilisés à titre de revenus dans l'exercice où ils sont gagnés. Les intérêts gagnés sur les placements affectés à l'externe sont comptabilisés à titre de revenus reportés et constatés à titre de revenus dans l'exercice au cours duquel les charges connexes sont comptabilisées, y compris sur la même base que l'amortissement de celles liées à l'achat d'immobilisations.

vi) Placements et placements affectés

Les revenus de placement distribués à partir du fonds à terme de 10 ans sont comptabilisés à titre de revenus dans l'état des résultats.

Les sommes investies et les revenus de placement distribués du fonds à épuisement du capital pour l'achat d'immobilisations amortissables sont comptabilisés comme

revenus reportés dans l'état de la situation financière. Lorsque les immobilisations amortissables sont acquises, la portion des revenus utilisée pour l'acquisition de ces immobilisations est alors reclassée à titre de fonds pour les dépenses en capital reportés dans l'état de la situation financière et comptabilisée comme revenus dans l'état des résultats sur la même base que l'amortissement relatif aux immobilisations correspondantes. Les montants dépensés et les revenus de placement distribués par le fonds pour des dépenses particulières sont reportés dans l'état de la situation financière et comptabilisés comme revenus dans l'état des résultats de l'exercice au cours duquel les obligations connexes sont remplies et les dépenses connexes sont engagées.

K) SERVICES BÉNÉVOLES

Les bénévoles consacrent chaque année au Musée un nombre important d'heures. Puisqu'il est difficile d'évaluer sa juste valeur, cette prestation de services à titre gracieux ne figure pas aux états financiers de la Société.

L) OPÉRATIONS INTERENTITÉS

Les opérations entre entités apparentées autres que les opérations interentités sont comptabilisées à la valeur d'échange. Réalisées entre deux entités sous contrôle commun, les opérations interentités sont comptabilisées sur une base brute et mesurées à la valeur comptable, à l'exception de ce qui suit :

- Les opérations interentités sont mesurées à la valeur de l'échange lorsqu'elles sont entreprises selon des modalités semblables à celles adoptées si les entités avaient agi dans des conditions de pleine concurrence ou lorsque les coûts fournis sont recouverts.
- Les biens ou les services échangés gratuitement entre entités sous contrôle commun ne sont pas comptabilisés dans les états financiers, notamment les services d'audit du Bureau du vérificateur général du Canada et les services de pension de Services publics et Approvisionnement Canada.

M) INCERTITUDE RELATIVE À LA MESURE

La préparation des états financiers exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui influent sur les montants déclarés à titre d'actif et de passif et sur l'information à fournir sur les actifs et les passifs éventuels à la date des états financiers ainsi que sur les montants déclarés à titre de revenus et de dépenses au cours de l'exercice. Les avantages futurs des employés, la durée de vie utile estimative des immobilisations et les obligations liées à la mise hors service d'immobilisations sont les éléments les plus significatifs pour lesquels des estimations sont utilisées. Les résultats réels pourraient différer largement des estimations. Ces dernières sont revues annuellement et les ajustements, s'ils s'avèrent nécessaires, seront comptabilisés à l'exercice au cours duquel ils deviennent connus.

N) PASSIFS ÉVENTUELS

Les passifs éventuels sont des passifs qui peuvent devenir réels lorsqu'au moins un événement à venir se produit ou ne se produit pas. Si l'événement à venir est susceptible de se produire ou de ne pas se produire, et si l'on peut établir une estimation raisonnable de la perte, il convient de comptabiliser un passif estimatif et une charge. Si la probabilité ne peut être déterminée ou qu'il est impossible de faire une estimation raisonnable du montant, l'éventualité est présentée dans les notes complémentaires des états financiers.

O) VENTILATION DES DÉPENSES

La Société n'applique pas la méthode d'imputation des coûts à des fins de répartition de ses charges entre ses fonctions.

3. TRÉSORERIE ET TRÉSORERIE AFFECTÉE

Les soldes de trésorerie et de trésorerie affectée sont déposés dans une institution financière.

La trésorerie affectée comprend les apports reportés. Les comptes de trésorerie affectée sont gérés conformément aux stipulations des donateurs et investis selon la politique de placements de la Société.

Selon la Politique de placements de la Société, les fonds d'exploitation doivent être investis dans des instruments à court terme du marché monétaire cotés au moins AA et garantis par le gouvernement du Canada, un gouvernement provincial ou une banque canadienne à charte de l'annexe 1. Les instruments de placement comprennent les acceptations bancaires, les billets à ordre et les dépôts à terme. Les exceptions à la politique de placement doivent être approuvées par le Conseil d'administration.

Pendant cet exercice, la Société n'a pas eu recours à des instruments de placement et n'a pas gagné d'intérêts sur des instruments de placement (aucun en 2023-2024). La totalité des soldes de trésorerie et de trésorerie affectée était conservée en espèces.

4. OPÉRATIONS INTERENTITÉS

La Société est apparentée à tous les ministères, organismes et sociétés d'État du gouvernement du Canada. La Société a effectué des opérations avec ces entités dans le cours normal des activités, aux mêmes conditions que celles conclues avec des parties non apparentées et sont comptabilisées à la valeur d'échange.

	2025	2024
Revenus auprès d'apparentés du gouvernement du Canada:		
Apports	284	239
Opérations auxiliaires	39	9
Services professionnels et scientifiques	599	476
Divers	111	104
	1 033	828

	2025	2024
Dépenses auprès d'apparentés du gouvernement du Canada :		
Coût du personnel	2 327	2 094
Impôts fonciers	1 278	1 238
Services professionnels et spéciaux	85	95
Marketing et communications	20	-
Gestion de l'information, infrastructure et systèmes	18	19
Frais de déplacement	12	-
Fret et transport	11	13
Exploitation et entretien des édifices	3	9
Expositions	-	1
	3 754	3 469

Ci-après se trouvent les soldes auprès de parties apparentées au gouvernement du Canada non réglés à la fin de l'année :

	31 mars 2025	31 mars 2024
Créances sur les parties apparentées	558	195
Dettes envers les parties apparentées	715	320

Les parties apparentées comprennent également les principaux dirigeants de la Société qui, au 31 mars 2025, comptaient 6 membres de l'équipe de direction, ainsi que 10 membres du conseil d'administration et les membres de leurs familles immédiates. Les transactions avec ces personnes, à l'exclusion des ententes de rémunération, comprennent des apports de 17,1 milliers de dollars (contre 34,8 milliers de dollars en 2023-2024), comptabilisés à la valeur d'échange.

5. COLLECTIONS

Les collections d'histoire naturelle comprennent 3,5 millions de lots de spécimens et 23,4 milliers de lots y ont été ajoutés au cours de l'exercice terminé au 31 mars 2025 (contre 40,2 milliers en 2023-2024). Ces collections constituent des ressources scientifiques exceptionnelles pouvant servir à des fins de recherche, d'exposition et d'éducation au niveau national et international.

Les collections de la Société sont gérées et protégées au moyen d'un processus d'évaluation des risques visant à préserver la valeur des collections et d'un processus méthodique de priorisation de l'entretien. En 2024-2025, la Société a dépensé 3,7 millions de dollars (contre 3,9 millions de dollars en 2023-2024) dans la gestion, la protection et la conservation de ses collections, notamment l'achat de spécimens pour les collections. Aussi, la Société a dépensé 4,6 milliers de dollars dans l'achat de spécimens pour la collection (contre 4,0 milliers en 2023-2024). Finalement, la Société a acquis pour 105,4 milliers de dollars (contre 179,6 milliers de dollars en 2023-2024) de spécimens pour les collections par le biais de dons.

Le Musée n'a vendu aucun spécimen de ses collections pendant l'exercice (aucun en 2023-2024).

6. AVANCES AUX EMPLOYÉS

Le 10 janvier 2018, la Société a instauré le paiement en arrérages, une pratique répandue dans l'industrie. Tous les employés qui étaient payés aux deux semaines sous l'ancien système de paye ont reçu un paiement de transition unique de la même façon que leur paye régulière. Le paiement de transition avait pour but de limiter l'incidence financière de la transition vers le paiement en arrérages sur les employés. Ce paiement unique, qui équivalait à la paye régulière d'un employé reçue le 28 décembre 2017, a été comptabilisé comme avance aux employés dans l'état de la situation financière. La Société recouvrera ce paiement lorsque l'employé quittera ses fonctions. Le montant recouvré comprendra toutes les retenues applicables.

Au 31 mars 2025, les avances aux employés en raison de la transition vers le paiement en arrérages s'élevaient à 0,2 million de dollars (0,3 million de dollars en 2023-2024) et aucune provision n'a été comptabilisée pour ce montant.

7. PLACEMENTS AFFECTÉS ET PLACEMENTS

Placements affectés

En février 2017, la Société a reçu un don philanthropique de 4,0 millions de dollars de la famille Ross Beaty de Vancouver en appui aux efforts nationaux de recherche et de collecte axés sur la découverte des espèces. De cette somme, 3,0 millions de dollars sont affectés à la création d'une installation cryogénique nationale et à la numérisation des collections de la Société. Les 3,0 millions de dollars sont placés dans un fonds à épuisement du capital à la FCO. Le capital peut ainsi être déboursé à intervalles convenus jusqu'à l'épuisement du fonds. Le fonds commun de placement de la FCO est principalement constitué de liquidités et de dépôts à court terme, d'obligations, de débentures et d'actions. Les placements affectés sont évalués au coût amorti. Le 1,0 million de dollars restant du don de 4,0

millions de dollars a été doté par l'intermédiaire de la FCO pour créer la bourse postdoctorale Beaty pour la découverte des espèces, qui financera des scientifiques postdoctoraux pour enquêter sur les espèces en péril.

Placements

En octobre 2017, la Société a établi un fonds à terme de 10 ans de 1,0 million de dollars à la FCO afin de maximiser ses gains et de créer la Bourse de recherche postdoctorale pour le Centre de connaissances et d'exploration de l'Arctique. Le fonds a été converti en un fonds à terme de trois ans au sein de la FCO en mai 2024. À la fin du terme de trois ans, si la Société décide de ne pas maintenir la Bourse, le fonds sera transféré à la Société. Les placements détenus avec la FCO sont évalués au coût amorti.

En juin 2024, la Société a acquis, par l'intermédiaire d'une banque à charte canadienne de l'annexe 1, deux billets non garantis notés AA, remboursables par anticipation, d'un montant en principal de 5 250 000 dollars chacun. Les billets arrivent à échéance le 21 juin 2039, à moins qu'une option d'achat ne soit exercée par l'émetteur avant la date d'échéance. Si l'option d'achat est exercée, la valeur totale du billet sera remboursée. Le premier billet a un taux de rendement de 7,50 %, non composé, et peut être remboursé annuellement en juin, à partir de 2026. Le deuxième billet a un taux de rendement de 7,42 %, non composé, et peut être remboursé annuellement en juin, à partir de 2027. Les billets sont évalués au coût amorti.

En juin 2024, la Société a acquis un billet de dépôt à capital protégé noté AA par l'intermédiaire d'une banque à charte canadienne de l'annexe 1, d'un montant principal de 6 000 000 \$. Le billet arrive à échéance le 20 juin 2031, à moins qu'une option d'achat automatique ne soit déclenchée avant la date d'échéance. Si l'option d'achat est déclenchée, le principal du billet sera remboursé, ainsi que les intérêts courus et les intérêts supplémentaires si les rendements des instruments de référence atteignent certains seuils. La présence d'une composante de rendement variable

dépendant de la performance des instruments de référence est considérée comme un dérivé intégré dont les caractéristiques économiques et les risques ne sont pas étroitement liés au contrat hôte sous-jacent. La Société comptabilise le dérivé intégré et le contrat hôte sous-jacent à leur juste valeur.

L'évolution des placements et placements affectés se présente comme suit :

INVESTMENTS

	Placements (FCO)	Placements (Billets à recevoir)	Placements (Billet de dépôt)	Total	Placements affectés
Solde au 31 mars 2023	940	-	-	940	1 196
Revenus	74	-	-	74	96
Frais	(16)	-	-	(16)	(33)
Distributions	(48)	-	-	(48)	(200)
Solde au 31 mars 2024	950	-	-	950	1 059
Acquisitions	-	10 500	6 000	16 500	-
Intérêts courus	-	419	-	419	-
Revenus	94	-	-	94	145
Gains nets de réévaluation	-	-	402	402	-
Frais	(11)	-	-	(11)	(31)
Distributions	(52)	-	-	(52)	(200)
Solde au 31 mars 2025	981	10 919	6 402	18 302	973
Juste valeur au 31 mars 2024	1 156	-	-	1 156	1 391
Juste valeur au 31 mars 2025	1 247	10 898	6 402	18 547	1 488

Restrictions relatives aux dotations

Un fonds de dotation pour l'entomologie systématique a été reçu d'Anne et Henry Howden pour un montant de 0,3 million de dollars, ainsi qu'une importante collection entomologique. Le fonds de dotation a été créé pour permettre des études et des recherches professionnelles sur les collections entomologiques pour la Corporation. Le montant principal a été transféré au FCO en 2014. Dans le cas où la Corporation décide de ne pas conserver les collections entomologiques, le Fonds de dotation pour l'entomologie systématique sera transféré, avec toutes les collections entomologiques, au Musée royal de l'Ontario.

Le 23 février 2017, la Société a reçu un important don philanthropique de 4 millions de dollars de la part de la famille Ross Beaty de Vancouver, qui renforcera les efforts nationaux de recherche et de collecte de la Société axés sur la découverte d'espèces. Un million de ce don de 4 millions de dollars a été doté par l'intermédiaire de la FCO pour créer la bourse postdoctorale Beaty pour la découverte des espèces, qui financera des scientifiques postdoctoraux pour étudier les espèces en péril. Les 3 millions de dollars restants ont été utilisés par la Société pour établir l'investissement restreint, comme décrit ci-dessus.

En mai 2024, la Société est devenue le bénéficiaire de plusieurs fonds de dotation détenus par la FCO dans le cadre de la dissolution de la Fondation du Musée canadien de la nature, telle que décrite à la note 17. Le montant total du capital de ces fonds de dotation était de 5,3 millions de dollars au 31 mars 2025.

Les revenus de placements proviennent des fonds de dotation lorsque les distributions sont déterminées et déclarées par la FCO. Les déclarations ont lieu une fois par année civile. Au 31 mars 2025, aucune déclaration n'avait encore eu lieu. Les fonds de dotation et les revenus d'investissement associés provenant de chaque fonds au cours de l'année sont les suivants :

Nom du fonds	Objectif du fonds	Principal	Revenu net de placement 31 mars 2025	Revenu net de placement 31 mars 2024
Bourse postdoctorale Beaty pour la découverte des espèces	Soutenir les scientifiques postdoctorants pour les études des espèces en péril.	1 000	-	46
Fonds de dotation H.F. Howden pour l'entomologie systématique	Soutenir les études et les recherches professionnelles sur les collections entomologiques de la Société.	305	-	14
Fonds D.K. Beckel pour les travaux sur le terrain dans l'Arctique	Soutenir les travaux sur le terrain dans l'Arctique.	250	-	-
Fonds Beckel Harwood pour l'acquisition de minéraux	Soutenir l'achat de spécimens de minéraux pour la collection nationale afin de soutenir la recherche, la découverte et la documentation de la géodiversité.	100	-	-
Fonds W.E. Beckel pour les bourses de premier cycle	Soutien et investissement dans la recherche et la formation scientifique dans l'Arctique.	250	-	-
Fonds Hatch de découverte des sciences minérales	Soutenir la formation scientifique et le travail sur le terrain afin de favoriser le développement de la prochaine génération de chercheurs axés sur les collections.	1 000	-	-
Fonds postdoctoral S&J Peck Coleoptera	Soutenir la formation et la recherche postdoctorales dans le domaine de la systématique des coléoptères.	2 000	-	-
Fonds S&J Peck Coleoptera pour les scientifiques invités	Faire progresser les études sur les coléoptères de la Corporation en soutenant les scientifiques invités dans ses collections de coléoptères et d'insectes fossiles paléozoïques.	625	-	-
Fonds S&J Peck pour l'entomologie systématique	Soutenir les travaux d'entomologie en cours à la Corporation.	1,086	-	-
		6 616	-	60

8. IMMOBILISATIONS

COÛT

	31 mars 2024				31 mars 2025
	Solde d'ouverture	Ajouts	Transferts	Dispositions/ dépréciation	Solde de clôture
Édifice commémoratif Victoria	204 973	43	-	-	205 016
Propriété louée en vertu d'un contrat de location-acquisition	35 040	-	-	-	35 040
Améliorations à l'édifice	9 811	34	315	-	10 160
Expositions permanentes	13 156	-	123	-	13 279
Améliorations locatives	12 799	21	113	-	12 933
Équipement et mobilier	7 734	292	41	(36)	8 031
Cabinets de collection et rayonnages	3 985	-	-	-	3 985
Terrains	627	-	-	-	627
Travaux en cours	175	977	(711)	-	441
Matériel informatique	4 720	42	119	(18)	4 863
Site internet	486	-	-	-	486
	293 506	1 409	-	(54)	294 861

AMORTISSEMENT CUMULÉ

	31 mars 2024			31 mars 2025
	Solde d'ouverture	Ajouts	Dispositions/ dépréciation	Solde de clôture
Édifice commémoratif Victoria	84 144	5 007	-	89 151
Propriété louée en vertu d'un contrat de location-acquisition	27 766	991	-	28 757
Améliorations à l'édifice(1)	4 527	525	-	5 052
Expositions permanentes	9 429	791	-	10 220
Améliorations locatives(1)	10 393	386	-	10 779
Équipement et mobilier	5 749	460	(25)	6 184
Cabinets de collection et rayonnages	2 928	161	-	3 089
Matériel informatique	4 536	120	(17)	4 639
Site internet	194	98	-	292
	149 666	8 539	(42)	158 163

VALEUR COMPTABLE NETTE

	31 mars 2025	31 mars 2024
Édifice commémoratif Victoria	115 865	120 829
Propriété louée en vertu d'un contrat de location-acquisition	6 283	7 274
Améliorations à l'édifice (1)	5 108	5 284
Expositions permanentes	3 059	3 727
Améliorations locatives (1)	2 154	2 406
Équipement et mobilier	1 847	1 985
Cabinets de collection et rayonnages	896	1 057
Terrains	627	627
Travaux en cours	441	175
Matériel informatique	224	184
Site internet	194	292
	136 698	143 840

(1) Un ajustement de 1,9 million de dollars a été apporté aux soldes d'ouverture de l'amortissement cumulé pour les améliorations à l'édifice et les améliorations locatives afin de classer de manière plus appropriée l'amortissement cumulé et la valeur comptable nette de chaque catégorie d'actifs. L'ajustement a augmenté l'amortissement cumulé et diminué la valeur comptable nette des améliorations locatives, et a diminué l'amortissement cumulé et augmenté la valeur comptable nette des améliorations à l'édifice. Ce changement de l'information comparative présentée dans la note 8 n'a entraîné aucune modification aux montants présentés dans l'état de la situation financière ou dans l'état des résultats pour l'année en cours ou les années précédentes.

La charge d'amortissement pour l'exercice était de 8,5 millions de dollars (contre 8,5 millions de dollars en 2023-24). Au cours de l'exercice clos le 31 mars 2025, de l'équipement et mobilier ont été cédés pour un coût de 54,2 milliers de dollars et un amortissement cumulé de 42,3 milliers de dollars pour un produit nul, ce qui a entraîné une perte sur cession de 11,9 milliers de dollars; aucun projet d'immobilisation en cours n'a été décomptabilisé. Au cours de l'exercice clos le 31 mars 2024, aucun équipement et mobilier n'ont été vendu, mais la Société a décomptabilisé 91,5 milliers de dollars de projets d'immobilisations en cours, car ils avaient été suspendus pour une durée indéterminée, et a constaté des cessions d'équipement et mobilier d'un coût de 1,26 million de dollars

et un amortissement cumulé de 1,11 million de dollars pour un produit nul, ce qui a entraîné des pertes totales sur cession de 145,8 milliers de dollars.

9. OBLIGATION DÉCOULANT D'UN CONTRAT DE LOCATION-ACQUISITION

Le Campus du patrimoine naturel abrite les collections d'histoire naturelle et les fonctions administratives de la Société sur un domaine lui appartenant et situé à Gatineau, au Québec. L'acquisition de l'édifice se fait au moyen d'un contrat de location-acquisition, dont l'échéance est fixée à 35 ans. La Société s'est engagée à payer le loyer en toutes circonstances et, advenant la résiliation du bail, à la suite d'une décision de la Société ou autrement, elle versera un loyer suffisant pour rembourser tous les coûts de financement de l'édifice. La direction a l'intention de s'acquitter intégralement de l'obligation financière découlant du contrat de location-acquisition et d'obtenir le titre de propriété de l'édifice en 2031 en exerçant son droit d'achat pour dix dollars.

Les versements minimaux futurs de loyer relatifs à l'obligation découlant du contrat de location-acquisition ont été estimés comme suit :

	31 mars 2025	31 mars 2024
Total des versements minimaux futurs (1)	22 750	26 250
Déduire : intérêts implicites	(6 037)	(7 792)
Valeur actualisée de l'obligation financière	16 713	18 458
Tranche à court terme	1 926	1 745
Tranche à long terme	14 787	16 713
	16 713	18 458

(1) Le total des sommes à payer aux termes du contrat de location-acquisition est fondé sur un taux d'intérêt fixe de 9,88 %, pour une période de 35 ans, établi au moment de la signature du bail.

Les versements minimaux futurs de loyer relatifs à l'obligation découlant du contrat de location-acquisition ont été estimés pour chaque exercice comme suit :

	2026	2027	2028	2029	2030	Par la suite
Versements minimaux futurs	3 500	3 500	3 500	3 500	3 500	5 250

10. REVENUS, APPORTS, CRÉDITS PARLEMENTAIRES ET LE FINANCEMENT DES IMMOBILISATIONS REPORTÉS

Les revenus reportés, les apports et les crédits parlementaires représentent les paiements reçus des clients, des donateurs, des promoteurs, des partenaires ou le gouvernement fédéral qui sont restreints à des fins précises. Le financement est reporté lorsqu'il est reçu et est comptabilisé lorsque le financement a été utilisé aux fins précisées. Les changements dans les revenus, apports et crédits parlementaires reportés s'établissent comme suit :

PRODUITS, APPORTS ET CRÉDITS PARLEMENTAIRES REPORTÉS

	31 mar 2024			31 mars 2025
	Solde d'ouverture	Financement reçu	Comptabilisés comme revenu	Solde de clôture
Apports	3 946	2 165	(2 175)	3 936
Revenus d'exploitation	697	1 851	(1 801)	747
	4 643	4 016	(3 976)	4 683

	31 mars 2023			31 mars 2024
	Solde d'ouverture	Financement reçu	Comptabilisés comme revenu	Solde de clôture
Crédits parlementaires	376	-	(376)	-
Apports	2 825	2 751	(1 630)	3 946
Revenus d'exploitation	526	1 607	(1 436)	697
	3 727	4 358	(3 442)	4 643

Les fonds pour les dépenses en capital reportés représentent la tranche des crédits parlementaires et des apports affectés de sources non gouvernementales utilisés pour l'acquisition d'immobilisations amortissables. Les changements dans les fonds pour les dépenses en capital reportés s'établissent comme suit :

FINANCEMENT DES IMMOBILISATIONS REPORTÉ

	31 mars 2024			31 mars 2025
	Solde d'ouverture	Immobilisations acquises	Comptabilisés comme revenu	Solde de clôture
Crédits parlementaires	135 186	1 273	(7 371)	129 088
Apports	856	-	(165)	691
	136 042	1 273	(7 536)	129 779

	31 mars 2023			31 mars 2024
	Solde d'ouverture	Immobilisations acquises	Comptabilisés comme revenu	Solde de clôture
Crédits parlementaires	141 099	1 382	(7 295)	135 186
Apports	1 080	-	(224)	856
	142 179	1 382	(7 519)	136 042

11. OBLIGATIONS LIÉES À LA MISE HORS SERVICE D'IMMOBILISATIONS

Les obligations liées à la mise hors service d'immobilisations représentent la valeur actualisée des flux de trésorerie estimatifs qui seront nécessaires à la Société pour s'acquitter de ses obligations légales liées à la mise hors service de ses immobilisations corporelles. La Société est soumise à des obligations de mise hors service d'immobilisations liées à certains de ses équipements d'exploitation, notamment les refroidisseurs, les réservoirs de diesel, les conduites et les congélateurs, ainsi qu'à l'amiante présent dans l'ECV. Un taux sans risque de 3,23 % (contre 3,48 % au 31 mars 2024) et un taux d'inflation de 2,00 % (contre 2,00 % au 31 mars 2024) ont été utilisés pour déterminer la valeur actualisée des obligations. Pour établir son taux sans risque, la Société s'appuie sur le rendement des obligations de la Banque du Canada. L'obligation de mise hors service d'immobilisations non actualisée et non gonflée au 31 mars 2025 était de 1,2 million de dollars (contre 1,2 million de dollars au 31 mars 2024). Aucune obligation de mise hors service d'immobilisations n'a été relevée ou acquittée au cours des exercices terminés le 31 mars 2025 ou le 31 mars 2024. Les obligations devraient être contractées entre 2036 et 2046. La Société n'est pas tenue par la loi de détenir une garantie financière ou une réserve de fonds pour s'acquitter de ses obligations actuelles de mise hors service d'immobilisations.

Voici les changements aux obligations liées à la mise hors service d'immobilisations :

	Équipement et mobilier	Améliorations locatives	Édifice commémoratif Victoria	Total des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations
Solde au 31 mars 2023	30	46	769	845
Modifications des estimations	(15)	(18)	7	(26)
Accrétion de l'obligation liée à la mise hors service d'immobilisations	1	1	24	26
Solde au 31 mars 2024	16	29	800	845
Modifications des estimations	-	1	43	44
Accrétion de l'obligation liée à la mise hors service d'immobilisations	-	2	28	30
Solde au 31 mars 2025	16	32	871	919

12. AVANTAGES SOCIAUX FUTURS

i) Prestations au titre du régime de pensions

La Société et tous les employés admissibles cotisent au régime de pensions de la fonction publique (le « régime »). Le régime offre des prestations fondées sur le nombre d'années de service et sur le salaire moyen de fin de carrière. Les prestations sont pleinement indexées selon la hausse de l'indice des prix à la consommation. Les cotisations de la Société et des employés au régime durant l'exercice s'établissent comme suit :

	2025	2024
Cotisations de la Société	1 758	1 393
Cotisations des employés	1 644	1 309

Le président du Conseil du Trésor définit les cotisations requises de la part de l'employeur à partir d'un pourcentage des cotisations requises de la part des employés. Le taux de cotisation obligatoire de l'employeur pour 2025 dépendait de la date de début d'emploi de l'employé. Pour les dates de début d'emploi antérieures au 1^{er} janvier 2013, le taux de cotisation de la Société en vigueur à la fin de l'exercice s'établissaient à 1,01 fois (1,02 fois en 2023-2024) la cotisation de l'employé; et pour les dates de début d'emploi postérieures au 31 décembre 2012, le taux de cotisation de la Société en vigueur à la fin de l'exercice s'établissait à 1,00 fois (1,00 fois en 2023-2024) la cotisation de l'employé.

La loi oblige le gouvernement du Canada à verser les prestations au titre du régime. Les prestations de retraite s'accumulent habituellement sur une période maximale de 35 ans au taux de 2 % par année de service ouvrant droit à pension, multiplié par la moyenne des 5 meilleures années de salaire consécutives. Les prestations sont intégrées aux prestations du Régime de pensions du Canada et du Régime de rentes du Québec et sont indexées à l'inflation.

ii) Indemnités de départ et congés de maladie

Indemnités de départ

Depuis le 1^{er} avril 2012, les employés ne peuvent plus cumuler les indemnités de départ en cas de démission ou de départ à la retraite. Les employés soumis à ce changement ont eu le choix de recevoir le paiement total ou partiel de la prestation accumulée à ce jour ou de percevoir la valeur totale ou le solde restant de l'indemnité au moment de leur départ de la fonction publique. Le passif d'indemnité de départ représente la partie que les employés ont choisi de reporter. Ce régime n'est pas capitalisé et ne possède donc aucun actif. Le déficit du régime est donc égal à l'obligation au titre des indemnités constituées. Les indemnités seront payées à même les crédits futurs. La durée moyenne résiduelle estimative d'activité des employés est de six ans. La perte actuarielle des indemnités de départ est amortie sur six ans.

Les hypothèses sur lesquelles repose l'évaluation actuarielle incluent un taux d'actualisation de 2,88 % (contre 3,55 % en 2023-2024) ainsi qu'un taux d'inflation de 2,00 % (contre 3,00 % en 2023-2024). Un gain actuariel non amorti de 40,0 milliers de dollars (contre 51,0 milliers de dollars en 2023-2024) est inclus dans l'obligation au titre des indemnités de départ.

Congés de maladie

Les hypothèses sur lesquelles repose l'évaluation actuarielle incluent un taux d'actualisation de 2,97 % (contre 3,47 % en 2023-2024) ainsi qu'un taux d'inflation de 2,00 % (contre 3,00 % en 2023-2024). Un gain actuariel non amorti de 1,8 million de dollars (1,8 million de dollars en 2023-2024) est inclus dans l'obligation au titre des congés de maladie.

La méthode d'évaluation DEPS (dernier entré-premier sorti) est appliquée au solde des congés de maladie de la Société. La durée moyenne résiduelle d'activité des employés actifs est estimée à 14 ans.

Les informations relatives aux régimes d'indemnités de départ et de congés de maladie, évaluées par un actuaire au 31 mars, se détaillent comme suit :

	Obligation au titre des congés de maladie 2025	Obligation au titre des indemnités 2025	Avantages sociaux futurs 2024
Obligation au titre des indemnités, début de l'exercice	806	343	1 149
Coût des services courants	113	-	113
Charge d'intérêt sur l'obligation	29	11	40
Gain actuariel sur l'obligation	(114)	2	(112)
Indemnités versées	(77)	(48)	(125)
Obligation au titre des indemnités, fin de l'exercice	757	308	1 065
Gain actuariel net non amorti, fin de l'exercice	1 798	40	1 838
Passif au titre des avantages sociaux futurs, fin d'exercice	2 555	348	2 903
Tranche à court terme(1)	124	85	209
Tranche à long terme	2 431	263	2 694
	2 555	348	2 903

(1) Compris dans les comptes créditeurs et les charges à payer - comptes fournisseurs et autres créditeurs

	Obligation au titre des congés de maladie 2024	Obligation au titre des indemnités 2024	Avantages sociaux futurs 2024
Obligation au titre des indemnités, début de l'exercice	1 074	351	1 425
Coût des services courants	112	-	112
Charge d'intérêt sur l'obligation	34	11	45
Gain actuariel sur l'obligation	(380)	(5)	(385)
Indemnités versées	(34)	(14)	(48)
Obligation au titre des indemnités, fin de l'exercice	806	343	1 149
Gain actuariel net non amorti, fin de l'exercice	1 816	51	1 867
Passif au titre des avantages sociaux futurs, fin d'exercice	2 622	394	3 016
Tranche à court terme(1)	132	100	232
Tranche à long terme	2 490	294	2 784
	2 622	394	3 016

(1) Compris dans les comptes créditeurs et les charges à payer - comptes fournisseurs et autres créditeurs

13. INVESTISSEMENT EN IMMOBILISATIONS

L'investissement en immobilisations, dont les affectations sont d'origine interne, se compose comme suit :

	31 mars 2025	31 mars 2024
Immobilisations (note 8)	136 698	143 840
Moins montants financés par :		
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations (note 11)	(919)	(845)
Contrat de location-acquisition (note 9)	(16 713)	(18 458)
Financement des immobilisations reporté (note 10)	(129 779)	(136 042)
	(10 713)	(11 505)

La variation nette dans l'investissement en immobilisations est calculée comme suit :

	31 mars 2025	31 mars 2024
Acquisitions d'immobilisations	1 409	1 445
Ajout : remboursement de l'obligation découlant du contrat de location-acquisition	1 745	1 582
Moins : accrétion de l'obligation liée à la mise hors service d'immobilisations	(30)	(26)
Ajout : modifications des estimations de l'obligation liée à la mise hors service d'immobilisations	(44)	26
Moins : acquisitions d'immobilisations financées avec le financement des immobilisations reporté	(1 273)	(1 382)
Immobilisations achetées avec les fonds de la Société	1 807	1 645
Disposition nette d'immobilisations	(12)	(237)
Amortissement du financement des immobilisations reporté	7 536	7 519
Amortissement des immobilisations	(8 539)	(8 526)
Variation nette dans l'investissement en immobilisations	792	401

14. REVENUS

Les principales sources de revenus de la Société se détaillent comme suit :

DROITS D'ENTRÉE ET DES PROGRAMMES

	2025	2024
Droits d'entrée – général	3 703	3 960
Droits d'entrée – expositions temporaires	846	819
Adhésions	543	470
Programmes	543	403
	5 635	5 652

OPÉRATIONS AUXILIAIRES

	2025	2024
Revenus de la boutique	1 083	1 168
Stationnement	958	922
Location des installations à l'ECV	827	657
Services - collections CPN	341	335
Location des installations au CPN	197	195
Loyer de la cafétéria	67	67
	3 473	3 344

APPORTS

	2025	2024
Apports et commandites en argent	1 709	1 267
Spécimens donnés aux fins des collections	467	527
	2 176	1 794
Apports de la Fondation	277	-
	2 453	1 794

INTÉRÊTS

	2025	2024
Trésorerie	1 460	1 998
Placements	513	74
	1 973	2 072

SERVICES PROFESSIONNELS ET SCIENTIFIQUES

	2025	2024
Services professionnels et scientifiques - en espèces	689	544
Services professionnels et scientifiques - en nature	288	288
	977	832

DIVERS

	2025	2024
Programme des prêts d'expositions	-	427
Autre	125	146
	125	573

15. SOMMAIRE DES DÉPENSES PAR OBJETS

	2025	2024
Coût du personnel	21 060	20 106
Amortissement des immobilisations	8 539	8 526
Exploitation et entretien des édifices	5 504	4 859
Services professionnels et spéciaux	5 311	4 702
Impôts fonciers	2 653	2 500
Intérêts sur obligation découlant d'un contrat de location-acquisition	1 755	1 919
Gestion de l'information, infrastructure et systèmes	1 610	1 633
Expositions	1 277	1 332
Réparations et entretien	698	692
Frais de déplacement	605	534
Marketing et communications	524	870
Coût des marchandises vendues - nature-BOUTIQUE	503	517
Spécimens aux fins des collections	120	212
Fret et transport	46	46
Accrétion de l'obligation liée à la mise hors service d'immobilisations	29	26
Divers	289	436
	50 523	48 910

16. CRÉDITS PARLEMENTAIRES

Pour accomplir sa mission, la Société bénéficie de financement public. Ce financement public se présente comme suit :

	2025	2024
Opérations	27 722	27 719
Supplémentaire	8 689	4 666
Amortissement d'apports reportés liés aux immobilisations	7 371	7 295
Crédits d'exercices antérieurs reportés comptabilisés à l'exercice actuel	-	376
Crédits utilisés pour l'acquisition d'immobilisations amortissables	(1 273)	(1 382)
Crédits parlementaires constatés durant l'année	42 509	38 674

17. FONDATION DU MUSÉE CANADIEN DE LA NATURE

La Fondation du Musée canadien de la nature (la "Fondation") a été constituée en vertu de la Loi canadienne sur les organismes à but non lucratif le 29 novembre 2016. Le 28 septembre 2017, la Fondation a reçu son statut d'organisme de bienfaisance enregistré en vertu de la Loi de l'impôt sur le revenu. La Société a déterminé qu'elle exerce une influence notable sur la Fondation étant donné que la Société a un intérêt économique dans la Fondation et que l'objet de la Fondation est de recevoir et de conserver des fonds et de transférer de temps à autre la totalité ou une partie de ces fonds ou des revenus qui en découlent à la Société. Les états financiers de la Fondation n'ont pas été consolidés dans les états financiers de la Société. Les états financiers de la Fondation sont préparés conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes à but non lucratif, y compris la comptabilité par fonds. La Fondation est une entité juridique séparée et distincte et une société sans capital-actions.

Au cours de l'année 2023-2024, il a été décidé de dissoudre la Fondation après la fin de l'année. La Société prévoit de poursuivre les opportunités de collecte de fonds et de collecter, de gérer, d'encourager et d'administrer les fonds. La dissolution juridique de la Fondation est guidée par un conseiller juridique externe spécialisé, conformément aux lois et règlements en vigueur et aux meilleures pratiques en matière de gouvernance d'entreprise. Dans le cadre de la dissolution, le 22 mai 2024, la Société a conclu un accord de cession et de prise en charge avec la Fondation pour transférer les actifs et passifs restants de la Fondation à la Société. La Société a comptabilisé les actifs reçus de la Fondation à leur valeur comptable à la date de l'accord dans l'état de la situation financière, soit 1,4 million de dollars en liquidités, 0,1 million de dollars en créances et 14,0 millions de dollars en dettes et charges à payer. De ces liquidités, 0,7 million de dollars ont été affectés et 0,5 million de dollars ont été dotés à la Fondation communautaire d'Ottawa conformément aux accords de donateurs sous-jacents. Le solde de 0,2 million de dollars de liquidités non affectées a été comptabilisé comme apports dans l'état des résultats. En outre, à la suite de la dissolution de la Fondation, la Société est devenue le bénéficiaire de plusieurs fonds de dotation qui étaient et continuent d'être contrôlés et gérés par la Fondation communautaire d'Ottawa au nom de la Fondation, tel que décrit à la note 7. Les accords de fonds ont donné à la Société le droit de recevoir les distributions de ces fonds de dotation lorsque la Fondation a cessé ses activités. Le montant total du capital de ces fonds de dotation était de 5,3 millions de dollars au 31 mars 2025. Les fonds étaient auparavant présentés dans l'état de la situation financière de la Fondation et sont désormais inclus et présentés comme des fonds de dotation de la Société, comme indiqué dans la note 7, sans montant reconnu dans l'état de la situation financière de la Société.

Les revenus et les dépenses du 22 mai 2024 au 31 mars 2025 liés aux responsabilités transférées de la Fondation dans le cadre de sa dissolution étaient inférieurs à 1 000 dollars.

La dissolution juridique de la Fondation devrait être achevée en 2025-26.

18. DROITS CONTRACTUELS ET OBLIGATIONS CONTRACTUELLES

La Société a conclu divers contrats productifs et contrats de paiement qui couvrent plusieurs exercices. Les contrats productifs portent entre autres sur la location d'installations, la location de locaux à bureaux et d'entreposage, les services de gestion et d'entretien de collections, les contrats de service d'alimentation et les frais d'exposition itinérante. Les contrats de paiement visent entre autres l'exploitation et l'entretien de l'édifice, les services professionnels, l'infrastructure et les systèmes de gestion de l'information, le marketing et les communications, ainsi que les coûts d'exposition. Au 31 mars 2025, les revenus contractuels minimums futurs s'élevaient à 2,0 millions de dollars (contre 1,4 million de dollars en 2023-2024), tandis que les paiements contractuels minimums futurs s'élevaient à 14,4 millions de dollars (contre 15,8 millions de dollars en 2023-2024).

Les paiements futurs associés à ces contrats sont les suivant :

	Droits contractuels	Obligations contractuelles
2026	1,232	5 822
2027	701	4 359
2028	42	3 667
2029	-	381
2030	-	79
À partir de 2031	-	44
	1 975	14 352

19. INSTRUMENTS FINANCIERS

A. Risque de crédit

Le risque de crédit, c'est-à-dire le risque de perte financière pour la Société associé au manquement d'une contrepartie à ses obligations financières, provient principalement de la trésorerie, des comptes débiteurs et des placements de la Société. L'exposition maximale au risque de crédit de la Société correspond à la valeur comptable de ces actifs.

La Société a établi que le risque de crédit associé à sa trésorerie n'est pas significatif, car elle dépose ses liquidités auprès d'institutions financières réputées et surveille l'activité du compte de trésorerie.

La Société a déterminé que le risque associé à ses comptes débiteurs n'est pas significatif. La Société surveille de près l'octroi de crédit et le recouvrement des créances des clients commerciaux. Le risque potentiel de perte lié aux créances de la Société est minime. La Société ne détient aucune garantie à titre de sûreté. Il n'y a pas de concentration du risque de crédit avec un seul client. Au 31 mars 2025, des créances totalisant 9,0 milliers de dollars étaient considérées comme en souffrance (solde impayé depuis plus de 90 jours). Au 31 mars 2025, aucune provision pour créances irrécouvrables n'a été constituée, car toutes les créances en souffrance étaient considérées comme pleinement recouvrables.

La Société gère les investissements conformément à sa politique d'investissement, décrite à la note 3.

La Société possède deux billets de trésorerie remboursables par la banque, d'un montant de 5 250 000 \$ chacun. Les billets viennent à échéance le 21 juin 2039, sauf si l'option de remboursement est exercée par l'émetteur avant la date d'échéance. Les billets peuvent être remboursés annuellement en juin, à partir de 2026 et 2027. Les billets ne sont pas garantis, mais ils sont émis par une banque à charte canadienne de l'annexe 1 et portent une notation AA, ce qui représente un faible risque de crédit. La Société peut liquider les billets à tout moment sur un marché secondaire.

La Société dispose d'un billet de dépôt à capital protégé d'un montant principal de 6 000 000 \$. Le billet arrive à échéance le 20 juin 2031, à moins qu'une option d'achat automatique ne soit déclenchée avant la date d'échéance. Dans ce cas, le principal du billet sera remboursé, ainsi que les intérêts courus et les intérêts supplémentaires si les rendements des instruments de référence atteignent certains seuils. Le billet est émis par une banque à charte canadienne de l'annexe 1 et bénéficie d'une notation AA, ce qui représente un faible risque de crédit.

B. Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que la Société ne soit pas en mesure d'honorer ses obligations financières à leur échéance. L'objectif de la Société est de minimiser le risque de liquidité en surveillant en permanence l'évolution des flux de trésorerie réels et prévus provenant des activités d'exploitation ainsi que des activités de placement et de financement prévues. La Société a établi que le risque de liquidité auquel elle est exposée est faible, car elle détient suffisamment de liquidités pour honorer ses obligations financières actuelles.

Les échéances estimées des obligations financières de la Société sont les suivantes :

	Moins de 6 mois	6 mois à 1 an	1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Créditeurs et charges à payer				
Fournisseurs(1)	4 469	526	-	-

(1) Exclut les paiements en remplacement d'impôts

C. Risque de marché

Le risque de marché est le risque qu'une variation dans le prix du marché tel que les taux de change, les taux d'intérêt ou les prix, affecte les flux de trésorerie futurs de la Société ou la juste valeur de ses instruments financiers. La Société est exposée au risque de marché lié à ses placements et à ses placements restreints.

La Société est exposée au risque de taux de change principalement en raison des achats de fournitures et des locations de ses expositions itinérantes en devises étrangères.

La Société est soumise aux risques liés aux taux d'intérêt associés à ses soldes de trésorerie détenus en tant que dépôts générant des intérêts auprès d'une institution financière ainsi qu'à ses placements et placements restreints.

La Société est soumise au risque de marché lié à son placement dans une note de dépôt à capital protégé. Le placement est évalué à la juste valeur et comprend un dérivé intégré qui offre la possibilité d'obtenir des rendements supplémentaires lors du règlement. La juste valeur de ce placement est déterminée sur la base des prix de négociation actuels sur un marché secondaire à la date du rapport financier. Le prix de négociation peut fluctuer en fonction de la performance du marché des titres (le dérivé intégré). Le placement qui comprenait le dérivé intégré a été acquis afin d'offrir une possibilité de rendement plus élevé, l'objectif ultime étant de soutenir les besoins futurs de la Société en matière de flux de trésorerie d'exploitation et d'investissement.

L'objectif de la Société est de minimiser le risque de marché en limitant les transactions en devises étrangères à celles nécessaires ou dans l'intérêt fondamental de la Société, en s'assurant que les soldes détenus en devises étrangères sont au minimum, en observant attentivement les variations des taux d'intérêt et en ajustant ses placements au besoin. La Société a établi que le risque de marché associé aux taux de change et aux taux d'intérêt n'est pas significatif.

La Société a évalué son exposition au risque de marché lié à son placement dans une note de dépôt à capital protégé. Une analyse de sensibilité a été réalisée au 31 mars 2025 afin d'estimer l'impact potentiel d'éventuels changements dans les conditions du marché. Une variation de 5 % de la juste valeur de la composante dérivée intégrée entraînerait une augmentation ou une diminution correspondante de la juste valeur du placement d'environ 17,6 milliers de dollars (2023-24 - 0 \$).

L'analyse est basée sur une fluctuation hypothétique de 5 % de la juste valeur du dérivé intégré, en supposant que toutes les autres variables demeurent constantes. La valeur du placement est principalement affectée par les variations des taux du marché qui influencent la composante dérivée intégrée.

De plus, la Société détient des liquidités et des comptes clients libellés en dollars américains, ainsi que d'autres placements à revenu fixe soumis au risque de taux d'intérêt. Des analyses de sensibilité ont été réalisées pour évaluer l'impact potentiel de changements possibles des taux de change et des taux d'intérêt sur ces instruments financiers. Les analyses ont indiqué que l'impact de tels changements sur la position financière de la Société et sur les gains ou pertes de réévaluation ne serait pas significatif.

Les objectifs, les politiques et les processus de gestion des risques de la Société ainsi que les méthodes qu'elle utilise pour mesurer les risques concordent avec ceux qui étaient en place au 31 mars 2024.

D. Juste valeur des instruments financiers

La hiérarchie de la juste valeur hiérarchise les techniques d'évaluation utilisées pour déterminer la juste valeur d'un instrument financier en fonction du caractère observable ou non observable des données d'entrée de ces techniques. Les informations sur la hiérarchie de la juste valeur des actifs de la Société sont résumées ci-dessous :

- Niveau 1 - Les instruments financiers sont considérés comme étant de niveau 1 lorsque leur évaluation peut être basée sur des prix cotés sur des marchés actifs pour des actifs et des passifs identiques.
- Niveau 2 - Les instruments financiers sont considérés comme étant de niveau 2 lorsqu'ils sont évalués à l'aide de données autres que les prix cotés inclus dans le niveau 1 qui sont observables pour l'actif ou le passif, soit des prix cotés directement ou indirectement.
- Niveau 3 - Les instruments financiers sont considérés comme étant de niveau 3 lorsque leur valeur est déterminée à l'aide de données relatives à l'actif ou au passif qui ne sont pas basées sur des données de marché observables.

	Prix cotés sur des marchés actifs (Niveau 1)	Autres données observables significatives (Niveau 2)	Données significatives non observables (Niveau 3)	31 mars 2025	31 mars 2024
Placements évalués au coût amorti (FCO)	-	1 247	-	1 247	1 156
Placements (Billets à recevoir)	-	10 898	-	10 898	-
Placements (Billets de dépôt)	-	6 402	-	6 402	-
Placements affectés	-	1 488	-	1 488	1 391
	-	20 035	-	20 035	2 547

20. PASSIFS ÉVENTUELS

Dans le cours normal de ses activités, la Société fait l'objet de plusieurs demandes d'indemnisation ou poursuites judiciaires. Certains passifs éventuels peuvent devenir des passifs réels lorsqu'un ou plusieurs événements futurs se produisent ou ne se produisent pas. Dans la mesure où il est probable qu'un événement futur ait lieu ou n'ait pas lieu et que l'on peut établir une estimation raisonnable de la perte, une charge et un passif estimatifs sont comptabilisés dans les états financiers de la Société.

Au 31 mars 2025 et au 31 mars 2024, aucune demande d'indemnisation n'a été déposée contre la Société et aucune provision n'a été comptabilisée sur la base de l'évaluation du passif potentiel de la Société.

21. CHIFFRES COMPARATIFS

Certains chiffres comparatifs ont été reclassés afin de les rendre conformes à la présentation pour l'année en cours.



Édifice commémoratif Victoria
240, rue McLeod
Ottawa (Ontario) K2P 2R1

Campus du patrimoine naturel
1740, chemin Pink
Gatineau (Québec) J9J 3N7

Téléphone: **613-566-4700**
1-800-263-4433 (sans frais au
Canada et aux É.-U)
ATS (service de relais Bell): **711**
Télécopieur: **613-364-4021**
Courriel: questions@nature.ca
Site Web: **nature.ca**

Canada